

Bibliothèque(s)

79

JUIN
2015

ALSACE

Éditorial, par Xavier Galaup **1** Sommaire **2** Bibliobrèves **4** La route du Patrimoine écrit, par Xavier Hug **8** Une BNU nouvelle après une nécessaire réhabilitation complète, par Pierre Louis **10** Les bibliothèques de l'Université de Strasbourg, par Dominique Wolf **14** Ressources, services, compétences : pour la réussite des étudiants, par Anne-Marie Schaller **16** Vers la Nouvelle Bibliothèque humaniste. Métamorphose d'une bibliothèque patrimoniale, par Laurent Naas **18** Voulu, plébiscité, le Pôle Média-Culture Edmond-Gerrer de Colmar, par Isabelle Ramon **20** L'intercommunalité. Portrait de groupe de la lecture publique en Alsace, par Arsène Ott **22** La fusion des médiathèques de Thann et Cernay, par Stéphanie Favrel et Marie-Rose Friquet **27** Quand les chemins se croisent... Pérégrination d'un bibliobus en Alsace, par Anne-Marie Bock et Xavier Galaup **28** « Atmosphère, atmosphère ». Le bibliobus filmé par son usager, par Laura Zornitta **31** La bibliothèque de Mulhouse. Une tradition de la lecture publique bien vivante, par Loïc Chalmel **34** Les bibliothèques religieuses dévoilées, par Benoît Jordan **36** ABC de l'illustration en Alsace, par Élise Canaple **39** Éditions 2024, le rendez-vous avec l'avenir, c'est tout de suite ! par Philippe Levreaud **42** Vidéo Les Beaux Jours, par Catherine Mueller **43** Les collections régionales dans les bibliothèques alsaciennes, par Christine Esch et Jérôme Schweitzer **44** Les portes numériques de la médiation en Alsace, par Franck Queyraud **47** Le « Patrimoine Humaniste du Rhin Supérieur » 2011-2014, par Marie-Laure Freyburger-Galland **50** Actualités de l'ABF • Franche-Comté, un café ABF, par Virginie Laprand **53** Bib'Lib, une charte et un label, par Anne Verneuil et Lionel Dujol **54** Bibliothèques jeunesse : quelles évolutions ? par Olivia Maigre et Christine Frobert **57** « Les bibliothèques : faire société ? », par Coline Renaudin et Stéphanie Fohanno **59** Reportages • Bibliothèque, cité et territoire, par Aude Jouanne **64** La médiation de la musique, par Corinne Brun **68** « À prendre ou à laisser ». L'enrichissement des collections patrimoniales par des acquisitions non onéreuses, par Caroline Rives **71** La Bibliothèque Nationale et Universitaire de Banja Luka, par Christophe Cassiau-Haurie **73** Numérique en pratiques • Google Bike, par Julien Devriendt **76** Notes de lecture • OuLiPo • Histoire pittoresque, dramatique et caricaturale de la Sainte Russie • Journées du patrimoine écrit. Patrimoine écrit et territoires **79**

IDM Design library

vous présente la médiathèque de Saint-Malo



« C'est une très belle réussite esthétique et ergonomique »

Nathalie Lepoupon, directrice de la Médiathèque de Saint-Malo (35)



IDM Design library

Une nouvelle vision de la médiathèque.
19 rue la Noue Bras de Fer - 44 200 Nantes
www.idm-mediathèque.fr
Tel : +33(2) 40 47 01 47 - Fax : +33(2) 40 12 11 03





Éditorial

Publication paraissant depuis 1907.
Éditée par l'**Association des bibliothécaires de France**

31, rue de Chabrol – 75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31
info@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directrice de la publication
Anne Verneuil

Rédacteur en chef
Philippe Levreaud
redaction@abf.asso.fr
assisté de Lucille Bion
et Aude Jouanne

Coordination du dossier
Xavier Hug et Xavier Galaup

Comité éditorial
Gérard Briand, Lionel Dujol,
Thomas Fourmeux,
Xavier Galaup, Amandine
Jacquet, Véronique Mesguich,
David-Georges Picard,
Anne Verneuil.

Publicité
Christine Guyot
Téléphone : 06 12 31 38 54
christine.guyot5@gmail.com

Diffusion
ABIS
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31

Maquette
M.-C. Carini et Pictorus

Mise en pages
Sciences & Co : Cécile Martinot

Abonnements 2015
abis@abf.asso.fr / 01 55 33 10 30
Individuel : 42 € – Collectivités :
France 85 € / Étranger 95 €

Commission paritaire
n° 119G82347 - Trimestriel
ISSN : 1632-9201
ISSN en ligne : 2270-4620
Dépôt légal : juin 2015

Impression : Jouve, Paris

Bibliothèque(s)
REVUE DE L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE
est analysée dans la base Pascal
produite par l'Inist et dans la base Lisa.

Couverture : Vignoble alsacien.
© Tous droits réservés. Vins Blecher,
Saint Hippolyte.

Pour reprendre la classification d'un guide vert bien connu, l'Alsace vaut le voyage et un long séjour. Le groupe ABF Alsace est fier et ravi de vous accueillir pour la deuxième fois pour un congrès annuel (le dernier s'était déroulé en mai 1980 avec pour thématique « L'édition aujourd'hui, l'édition demain »). L'Alsace est non seulement une région à forte identité et qui sait la défendre mais aussi une région ouverte sur le monde. Si vous n'avez pas eu la chance de découvrir l'Alsace en pédalant de Bâle à Strasbourg grâce à CycloBiblio, je vous invite à revenir en toute saison mais en particulier pour goûter la magie singulière des marchés de Noël.

Vous découvrirez dans le dossier « Alsace », toutes les spécificités bibliothéconomiques de notre région, de la forte tradition patrimoniale dont on peut suivre le cheminement grâce à la Route du patrimoine écrit portée par l'association de coopération Cordial aux portes numériques ouvertes dans différentes bibliothèques, en passant par les bibliothèques religieuses ou le Centre de l'illustration. Comme le démontre l'article sur la bibliothèque de Mulhouse, la tradition de la Lecture Publique y est aussi fortement ancrée et le maillage progressif mais continu de médiathèques dans de nombreuses intercommunalités le prouve si besoin était... et dans le sud, le bibliobus vient assurer un service de proximité dans plus de 240 communes où il n'y a pas de bibliothèques. De la BNU au bibliobus de prêt direct, l'Alsace est décidément une terre de contraste...

Picorez aussi dans les autres articles de la revue, pour suivre l'actualité internationale, approfondir le numérique ou vous tenir au courant des sujets d'actualité dans les associations sœurs.

Nous vous invitons enfin à découvrir les fruits d'un long travail collectif au sein de l'association: la Charte du droit fondamental des citoyens à accéder et à partager l'information et les savoirs et les bibliothèques (Bib'Lib). Que tous ses contributeurs soient chaleureusement remerciés! Nous comptons maintenant sur vous pour porter et défendre cette charte auprès de vos collègues, de vos directeurs et de vos décideurs (administration ou élus). Il s'agit bien d'un outil pour montrer l'importance et valoriser le rôle des bibliothèques dans le monde d'aujourd'hui.

L'impact du numérique ne cesse de croître avec un contexte juridique complexe et qui n'est pas (encore) en notre faveur. Les exigences du public restent fortes et le contexte social exige de nous vigilance et créativité pour continuer à assurer un service public de qualité ouvert à tous alors que les moyens financiers et humains sont peu ou prou à la baisse. Inventer pour surmonter, voilà bien le défi qui attend les bibliothèques pour les années qui viennent. Nous espérons que le congrès vous apportera réflexion et énergie pour construire des solutions correspondant à votre contexte.

Xavier GALAUP
Directeur de la Médiathèque
départementale, Colmar
Trésorier de l'ABF
Président du groupe régional
ABF Alsace

Au sommaire des prochains numéros de Bibliothèque(s)

- n° 80 : Bibliothèques et inclusion – 15 octobre 2015
- n° 81/82 : Bibliothèques roses – 30 décembre 2015

Sommaire

6 **Bibliobrèves**

Dossier **ALSACE**

Coordination : Xavier Hug et Xavier Galaup

- 8 *La route du Patrimoine écrit*, par XAVIER HUG
- 10 *Une BNU nouvelle après une nécessaire réhabilitation complète*,
par PIERRE LOUIS
- 14 *Les bibliothèques de l' Université de Strasbourg*, par DOMINIQUE WOLF
- 16 *Ressources, services, compétences : pour la réussite des étudiants*,
par ANNE-MARIE SCHALLER
- 18 *Vers la Nouvelle Bibliothèque humaniste. Métamorphose d' une bibliothèque
patrimoniale*, par LAURENT NAAS
- 20 *Voulu, plébiscité, le Pôle Média-Culture Edmond-Gerrer de Colmar*,
par ISABELLE RAMON
- 22 *L' intercommunalité. Portrait de groupe de la lecture publique en Alsace*,
par ARSÈNE OTT
- 27 *La fusion des médiathèques de Thann et Cernay*, par STÉPHANIE FAVREL
et MARIE-ROSE FRIQUET
- 28 *Quand les chemins se croisent... Pérégrination d' un bibliobus en Alsace*,
par ANNE-MARIE BOCK et XAVIER GALAUP
- 31 *« Atmosphère, atmosphère ». Le bibliobus filmé par son usager*,
par LAURA ZORNITTA
- 34 *La bibliothèque de Mulhouse. Une tradition de la lecture publique bien vivante*,
par LOÏC CHALMEL
- 36 *Les bibliothèques religieuses dévoilées*, par BENOÎT JORDAN
- 39 *ABC de l' illustration en Alsace*, par ÉLISE CANAPLE
- 42 *Éditions 2024, le rendez-vous avec l' avenir, c' est tout de suite !*
par PHILIPPE LEVREAUD
- 43 *Vidéo Les Beaux Jours*, par CATHERINE MUELLER

Liste des annonceurs

- | | | | |
|--------|------------------------------|---------------|------------------------------|
| • IDM | 2 ^e de couverture | • Electre | p. 78 |
| • Arte | p. 56 | • LivresHebdo | 3 ^e de couverture |
| • IDM | p. 63 | • Electre | 4 ^e de couverture |

- 44 *Les collections régionales dans les bibliothèques alsaciennes,*
par CHRISTINE ESCH et JÉRÔME SCHWEITZER
- 47 *Les portes numériques de la médiation en Alsace. Un kaléidoscope,*
par FRANCK QUEYRAUD
- 50 *Le « Patrimoine Humaniste du Rhin Supérieur, Humanistisches Erbe am
Oberrhein » 2011-2014,* par MARIE-LAURE FREYBURGER-GALLAND

Actualités de l'ABF

- 52 *Les gens. En bref*
- 53 *Franche-Comté, un café ABF,* par VIRGINIE LAPRAND
- 54 *Bib' Lib, une charte et un label,* par ANNE VERNEUIL et LIONEL DUJOL
- 57 *Bibliothèques jeunesse : quelles évolutions ?*
par OLIVIA MAIGRE et CHRISTINE FROBERT
- 59 *« Les bibliothèques : faire société ? »,*
par COLINE RENAUDIN et STÉPHANIE FOHANNO

Reportages

- 64 *Bibliothèque, cité et territoire,* par AUDE JOUANNE
- 68 *La médiation de la musique,* par CORINNE BRUN
- 71 *« À prendre ou à laisser ». L' enrichissement des collections patrimoniales
par des acquisitions non onéreuses : don, legs, dépôt, collecte, échange,*
par CAROLINE RIVES
- 73 *La Bibliothèque Nationale et Universitaire de Banja Luka,*
par CHRISTOPHE CASSIAU-HAURIE

Numérique en pratiques

- 76 *Google Bike,* par JULIEN DEVRIENDT

Notes de lecture

- Les bibliothèques éditent*
- 79 *OuLiPo,* par PHILIPPE LEVREAUD
- En écho*
- 80 *Histoire pittoresque, dramatique et caricaturale de la Sainte Russie*
• *Journées du patrimoine écrit. Patrimoine écrit et territoires,*
par PHILIPPE LEVREAUD

Remerciements

Nous remercions Xavier Hug et Xavier Galaup, coordinateurs du dossier « Alsace », ainsi que Jean-Arthur Creff, président de l'association Cordial qui a facilité la coordination de ce dossier.

Les opinions exprimées dans *Bibliothèque(s)* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



• **27 au 29 juin, Palavas-les-flots (34)** : 11^e édition du Festival d'Humour et de Dessin de presse (Quai Paul Cunq). Au programme, 18 dessinateurs se regroupent pour rencontrer le public, le croquer et le caricaturer.

Rens. : www.festival-dessin-presse-et-humour.net

• **4-5 juillet, Bayeux (14)** : Le Salon du livre médiéval donne l'occasion aux lecteurs de rencontrer des écrivains et illustrateurs qui ont consacré une partie de leur œuvre au Moyen âge : dédicaces, animations, tables rondes, et concours de nouvelles. Un thème : jongleurs, trouvères et troubadours.

www.salondulivremedieval.bayeux.fr

• **9 au 11 juillet, La Baule (44)** : 2^e édition de « La Bulle-Escoublac », festival de la BD et du dessin. Maison d'Escoublac, avenue Henri-Bertho. Rens. et inscr. : relais.culture@free.fr

• **17 au 19 juillet, Concarneau (29)** : 21^e édition du Chien Jaune, festival du polar consacré cette année à « polar et exotisme » : www.lechienjaune.fr

• **27 septembre au 5 octobre, Saint-Just-le-Martel (87)** : 34^e Festival international de la Caricature, du Dessin de presse et de l'Humour. Près de 200 dessinateurs du monde entier, cartoonist confirmés et futures vedettes du crayon viendront parler de leur métier, et parmi eux Daryl Cagle, le dessinateur (*NBC News*), invité d'honneur.

Contact : salon.humour@wanadoo.fr

• **8-11 octobre, Blois (41)** : 18^e édition des Rendez-vous de l'Histoire avec pour thème « Les Empires » (Halle aux Grains). Débats, conférences et cycle de cinéma. Une édition présidée par Bernard Guetta (France Inter).

Rens. : rdv.histoire.blois@wanadoo.fr

• **20 septembre, Bédée (35)** : Festival Pré en bulles (salle polyvalente de la ville bien-nommée) sur le thème des « mots dessinés ». Contact : preenbulles.bedee@free.fr

En vrac

■ LE LIVRE JEUNESSE À L'HONNEUR



La 1^{ère} édition de la Fête du livre Jeunesse, initiée par le ministère de la Culture et de la communication et organisée par le Centre national du livre, se tiendra du 17 au 31 juillet 2015. Cette Fête qui s'attache à promouvoir la lecture auprès des plus jeunes donnera lieu à plus de 500 événements gratuits dans toute la France. Les bibliothèques sont également mises à l'honneur en proposant des initiatives qui seront référencées sur le site de la Fête.

Rens. /référencement de votre événement : www.centrenationaldulivre.fr

■ LIVRE, CHIFFRES-CLÉS 2015

Les dernières données statistiques disponibles sur les évolutions récentes du marché du livre en France viennent de paraître. Ces chiffres sont publiés chaque année par l'Observatoire de l'économie du livre du Service du livre et de la lecture de la DGMIC, et rassemblent en 4 pages les statistiques du marché, notamment le nombre de titres parus, chiffre d'affaires des éditeurs, ou encore le poids des ventes de livres numériques. Toutes les données à l'adresse suivante : <http://www.crlbn.fr/wp-content/>

uploads/2015/03/Chiffres-cl%C3%A9s-secteur-du-livre_SLL-2015.pdf

■ BIBLIOSÉSAME ? EURÊKOI !

La Bpi et la Fédération Wallonie-Bruxelles s'associent pour proposer un service international de réponses à distance en réseau, remplaçant BiblioSésame. Près de 130 bibliothécaires issus d'une cinquantaine de bibliothèques répondent gratuitement aux demandes en moins de 72h. Les questions peuvent être posées via un formulaire sur le site d'Eurêkoi ou celui des bibliothèques participantes. Mode d'emploi du service disponible sur le site.

www.eurekoi.org



■ NOUVELLES PRATIQUES ET COHÉSION SOCIALE

« La bibliothèque autrement : nouvelles pratiques et cohésion sociale » est une journée d'étude organisée par la Bpi, par l'ARL Haute-Normandie, le CRL Basse-Normandie et la ville du Havre le jeudi 25/06 à Sciences Po Le Havre. Elle s'inscrit dans le cycle « Partager des savoirs, faire société : les Bibliothèques dans la cité ». Au programme : Le matin : « Le public acteur de la bibliothèque – la bibliothèque participative » (mod. Dominique Panchèvre) : intervention de Gildas Carillo, Aurélie Giordano, Ikka Marjanen et Heli Roisko,

(Finlande). – L'après-midi : « Compétences croisées en bibliothèques et nouvelles compétences » : après une présentation du site Bibliothèque dans la Cité (Annie Dourlent), « Bibliothèques et partenaires » (mod. Laurent Delabougliose) : avec Frédéric Blanc-Aubert, Pascale Navet et Mathilde Sernet. Table-ronde « Nouvelles compétences, nouveaux profils de bibliothécaires » (mod. Dominique Rouet) : avec Guy Desbouillons, Katia Donnet, Samuel Mabire, Aline Delsinne. Grand témoin : Dominique Lahary. Une visite de la bibliothèque Niemeyer, actuellement en fin de phase d'installation, sera proposée en fin de journée. Inf. et inscr. : <http://pro.bpi.fr>

■ BASSE-NORMANDIE EN COURTS-MÉTRAGES

Comme chaque année, la Maison de l'Image propose la mise à disposition gratuite auprès des bibliothèques de Basse-Normandie qui en font la demande d'un DVD, composés de cinq courts métrages tournés en région. Ce DVD, « Films courts en Basse-Normandie » est financé par la Région Basse-Normandie et le Centre



national du cinéma et de l'image animée, dans le cadre de l'accompagnement à la diffusion des films soutenus en région. Pour se procurer le DVD, contacter la Maison de l'Image : info@maisondelimage-bn.fr



■ PARIS BIBLIOTHÈQUE À L'HEURE DU CRIME

La Galerie des Bibliothèques de Paris a inauguré le 17 avril dernier l'exposition « Cinéma Premiers Crimes ». Jusqu'au 2 août, les amateurs de crimes d'aujourd'hui pourront revivre les frissons des spectateurs d'il y



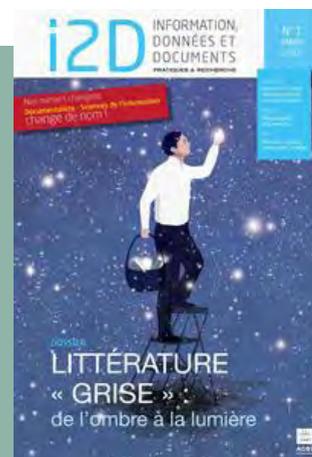
a cent ans à travers les affiches de feuillets et de films à épisodes, les gravures sanglantes, et les photographies. Plus de 200 pièces et de très nombreux extraits de films rares, restaurés en haute définition racontent l'essor du cinéma pendant les 30 premières années du XX^e s. et le goût d'une société qui prend plaisir au spectacle de ses propres peurs.

À la Galerie des Bibliothèques de la Ville de Paris (4^e), 22 rue Malher

DOCUMENTALISTE RENÂT EN I2D

Après avoir changé de peau l'an dernier, *Documentaliste* poursuit sa métamorphose en changeant cette fois de nom. *Documentaliste-Sciences de l'information* devient donc *I2D - Information, données & documents : pratiques & recherche*, et offre ainsi de nouvelles perspectives d'ouverture aux nouveaux mondes informationnels des entreprises et organisations d'aujourd'hui. Par ce changement de titre, l'ADBS souhaite mieux refléter l'évolution du magazine en phase avec les enjeux du monde des professionnels de l'information. Il marque en effet le caractère transversal des sujets abordés, non plus à travers le prisme d'un seul métier, celui de documentaliste, mais de tous les métiers du traitement et de la gestion de l'information qui font désormais appel à des compétences protéiformes. Une façon de se moderniser sans rien renier de son histoire. Elle reste fidèle à sa ligne éditoriale : diffuser à ses lecteurs des connaissances et réflexions de qualité, fiables et à jour sur le monde de l'information, des données et documents.

À l'occasion du changement de titre, les abonnés à la revue sur support papier bénéficient gratuitement, pendant un an, de son accès au format électronique (mode feuillette) sur le site de l'ADBS. Le dispositif est opérationnel depuis le 3 avril.



www.paris-bibliotheques.org/expositions/premiers-crimes/

■ LA BNF ENRICHT SON BOUQUET NUMÉRIQUE

Depuis le 2 avril, le service Médiathèque Numérique proposé par

Médiathèque Numérique : www.mediathèque-numérique.com

■ EAC, BILAN DE PARCOURS

Le ministère de la Culture et de la Communication a publié le rapport concluant l'enquête sur l'éducation

Une version enrichie de ce rapport sera proposée à la rentrée 2015.

Pour consulter l'étude : www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Actualites

■ DES PINGUINS ÉPIGLÉS

L'American Library Association, qui publie annuellement la liste des 10 titres qui ont défrayé la chronique sur le territoire américain, vient de sortir son classement 2015. Accusés de vulgarité, d'allusions sexuelles explicites et de violences, ces ouvrages polémiques sont la cible privilégiée des plaintes des parents et enseignants venant de tout le pays. Cette année, se sont fait épinglez le livre de Justin Richardson et Peter Parnell, *And Tango take three*, l'histoire de deux pingouins mâles adoptant un bébé ou encore Persepolis, de Marjane Satrapi pour son traitement politiquement incorrect et son point de vue trop politique.

Liste complète (en anglais) : www.ala.org

artistique et culturelle (EAC) dans les bibliothèques territoriales lancée en 2013 auprès d'environ 400 collectivités. Dirigée par le SLL, elle avait pour mission d'identifier les nouvelles actions et le positionnement des bibliothèques territoriales au moment de la réforme des rythmes scolaires. En plus des chiffres récoltés, le document comprend un vademecum proposant des conseils pratiques et une série de fiches mettant en avant des projets éducatifs.



► 13



► 16





► 25



► 29



► 32



► 49

Alsace

Région périphérique, tardivement rattachée au domaine royal, en proie à des soubresauts culturels et contentieux territoriaux depuis, l'Alsace a su tirer profit de son histoire mouvementée. En partie grâce à une position géostratégique, à la croisée de deux aires culturelles et des deux grandes nations, France et Allemagne, qui, aujourd'hui encore, orchestrent la construction européenne. En partie grâce à des ressources naturelles, un savoir-faire industriel, un réseau de communications développé et une forte densité urbaine.

Autant de réalités passées, présentes et à venir qui ne manquent pas d'impacter les bibliothèques de la région. En retour, ces dernières contribuent à pérenniser l'identité régionale, que ce soit dans le traitement méthodique de la documentation alsatique, en mettant en valeur les joyaux de son héritage humaniste ou en préservant – pour combien de temps encore ? – une grande variété de fonds religieux rattachés à des institutions ecclésiastiques.

Cet ancrage historique ne pèse toutefois pas d'un poids mort dans une région souvent perçue à tort comme réticente au changement. La réouverture de la Bibliothèque nationale et universitaire de la métropole strasbourgeoise, entièrement repensée et rénovée, donne le ton. Tête de pont de la recherche, cette Nouvelle BNU profitera d'une offre complémentaire avec la récente fusion des SCD de l'Université de Strasbourg et des projets de *learning-center* sur les campus de Strasbourg et de Mulhouse (université de Haute-Alsace).

Une dynamique vertueuse qui se constate également au niveau des bibliothèques de lecture publique. Ici comme ailleurs, l'accès démocratique à la culture a animé très tôt certains philanthropes, notamment le patronat protestant mulhousien, avant d'être pris en charge par les pouvoirs publics dans une logique transversale alliant territoires, services aux populations, complémentarité de l'offre et adaptabilité aux nouvelles réalités de notre contemporanéité.

Xavier HUG

XAVIER HUG
Cordial

La Route

du patrimoine écrit

En Alsace, une histoire millénaire s'est cristallisée en une tradition, celle du livre et de l'illustration. La Route du patrimoine écrit, un parcours à la fois spirituel, culturel et touristique, illustre l'effort fait aujourd'hui pour engager une dynamique qui projette d'un coup le passé dans l'avenir et encourage à multiplier les partenariats.

Alsace, nichée dans une plaine fertile entre Rhin et Vosges, est une région riche en matière de production et de conservation sur son sol de livres anciens, rares et précieux. Une situation qui s'explique aisément par le lien étroit qu'elle entretient avec l'écrit depuis le plus haut Moyen Âge. Les communautés monastiques, relais essentiel du savoir, s'y installèrent massivement, avant que la ville libre impériale de Strasbourg n'accueille le séjour de Gutenberg où il travailla à sa découverte qui allait changer durablement l'économie du livre.

qui questionnent et agitent la profession au-delà des limites géographiques mais qui s'inscrivent ici dans une réalité territoriale propre.

L'on verra ainsi comment les alsatiques s'inscrivent dans une orientation bibliographique exigeante grâce au travail de dépouillement orchestré par la BNU et qu'ils trouvent un lieu exclusif de conservation et de diffusion à la Bibliothèque alsatique du Crédit Mutuel. Les récents travaux d'agrandissement à la BNU, liés aux changements effectués et ceux à venir au sein des deux universités alsaciennes achèvent de placer la région comme un centre essentiel de production et de diffusion du savoir. Comment ne pas y voir un miroir du passé humaniste dont le patrimoine immense reste encore à cartographier de manière plus fine ? Patrimoine qui échappe pour partie à l'emprise régaliennne. Non pas que la Révolution française fût ici plus laxiste qu'ailleurs mais la préservation du statut concordataire après la période allemande (1871-1919) permit aux communautés religieuses d'y trouver un cadre plus propice pour continuer à assurer, au moins provisoirement, la pérennité de fonds remarquables.



UNE TERRE D'ÉLECTION

Depuis, l'Alsace est une terre d'élection pour le livre : développement précoce de l'imprimerie (Haguenau, Strasbourg) et de l'imagerie populaire (Wissembourg) comme des

techniques industrielles du XIX^e s. (lithographie mulhousienne) ; particularité des productions régionales, les alsatiques ; hébergement de la Bibliothèque nationale et universitaire (BNU), deuxième bibliothèque de France avec plus de 3 millions de documents conservés ; importance numérique et esthétique des fonds patrimoniaux, reflet de cet héritage séculaire. Les pages qui vont suivre s'attachent à présenter la diversité actuelle et bien vivante de ce legs tout en présentant un instantané des grands dossiers

DE LA ROUTE...

L'idée d'une route sinuant en Alsace du Sundgau jurassien à l'Outre-Forêt de la ligne bleue des Vosges au Ried, dont Sélestat et la Bibliothèque humaniste (BH), elle aussi l'objet de tous les soins, était alors vue comme clé de voûte, a émergé pour la première fois lors des Journées du patrimoine écrit en juin 2012 qui se tenait dans cette même ville. L'association de coopération documentaire Cordial, en charge de

l'organisation de ce colloque national avec les services de la ville d'accueil, y a vu une excellente opportunité pour fédérer les professionnels autour d'un grand chantier structurant de valorisation patrimoniale axé autour d'un dispositif régional de tourisme culturel : une route de l'esprit qui soit le pendant universel de celles que sillonnent navettes et médiabus des BDP dans le cadre de leur mission de proximité.

Cette dynamique partait toutefois d'un constat négatif : le retard pris au niveau régional sur la numérisation des documents. À l'exception de Numistral, bibliothèque numérique initiée par la BNU mais qui a vocation à s'ouvrir à tout établissement intéressé, et la bibliothèque numérique de la BH, le reste des opérations se fait par à coup, sans concertation ni envergure. Bien entendu, l'état parcellaire du rétro-catalogage explique en partie cette situation ; la trop longue absence de structure régionale du livre et de politiques publiques concertées, aux ressources financières contraintes, faisant le reste. La récente Confédération de l'illustration et du livre, CIL-Alsace, devrait permettre de réajuster cet état de fait tout en insistant sur le lien organique de l'illustration à la région. Mais, au-delà de cette situation complexe, ces deux portails se heurtent également aux limites des bibliothèques numériques : la mise à disposition de cette masse documentaire n'entraîne pas automatiquement les publics à s'en saisir. Aussi, deux axes forts conditionnaient la réalisation d'une telle route : la médiation numérique, dont l'article de Franck Queyraud¹ démontre avec force la nécessité et en l'absence de laquelle les efforts déployés risquent de se heurter à de multiples facteurs invalidant ; l'exploitation et la mutualisation des ressources documentaires numérisées existantes pour rassembler le maximum d'établissements partenaires dans un contexte budgétaire resserré.

Cordial a alors déposé un dossier auprès du Service livre et lecture dans le cadre de son « Appel à projets national Patrimoine écrit » pour 2013. Sélectionnée, l'association avait une année pour rédiger un cahier des charges, retenir le prestataire de service pour la réalisation d'un portail internet, continuer à sensibiliser les responsables de fonds patrimoniaux aux enjeux d'une telle réalisation commune partant des liens qui lient diverses représentations patrimoniales.

1. Voir Franck Queyraud, « Les portes numériques de la médiation en Alsace », p. 47.

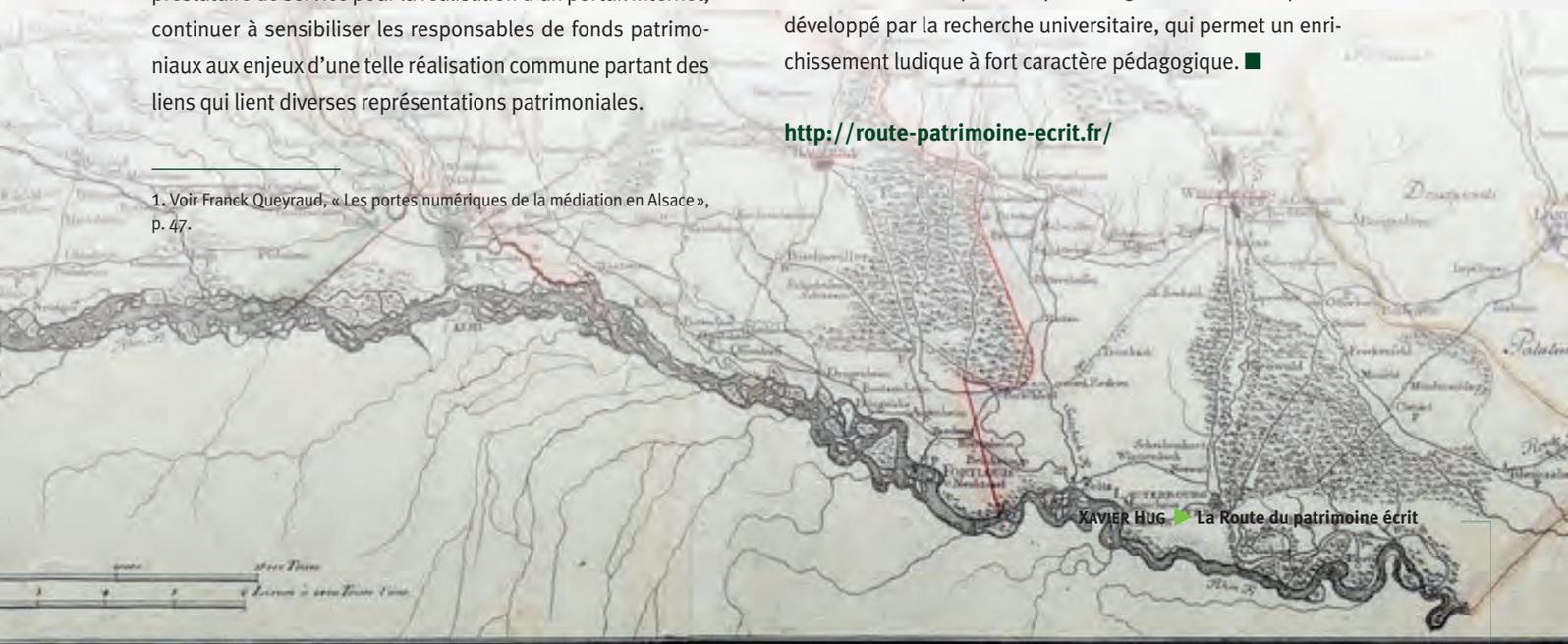
... AU RÉSEAU ROUTIER

Le patrimoine écrit est en effet doublé d'autres richesses et héritages fortement enracinés dans la région – culture religieuse, savoir-faire viticole, paysages vosgiens, gastronomie, industrie, dialecte, dont certaines ont d'ailleurs déjà leurs propres tracés (la Route du vin, la plus connue et la plus ancienne du genre, mais aussi Route des lieux mythiques et Route romane, Route des Habsbourg, Route de la carpe-frite), que ce portail souhaite révéler au plus grand nombre par l'intermédiaire des documents conservés dans les établissements documentaires. Il s'agit de partir de lieux, mémoires, personnages dont des traces sont toujours visibles aujourd'hui, et les relier à des documents qui les évoquent. Le ton adopté est celui de la découverte, de la vulgarisation scientifique, pour favoriser ce plaisir d'apprendre qui animait les tenants de la lecture publique mulhousienne. Les notices consacrées à chaque entrée sont synthétiques et largement illustrées pour ne pas perdre l'attention et provoquer l'envie de papillonner sur le site.

Dévoilé au public au début de cette année, beaucoup reste encore à faire. Le dossier originel comportait tout un axe centré sur les partenariats à nouer avec les structures de tourisme afin d'inscrire le portail dématérialisé dans une approche physique, s'adressant vraiment au plus grand nombre. Face aux restrictions budgétaires et à l'incertitude des produits à valeur ajoutée que nous pouvions alors proposer comme plus-value à ceux préexistants, ce partenariat a débouché sur une impasse. Une certaine difficulté donc, mais pas un cul-de-sac ; cette perspective reste à construire sur la base des notices déjà disponibles en ligne, géo-localisées, sur un site interactif.

Inscrire cette route physiquement pourra aussi passer par un renfort des liens avec le nouvel espace permanent dédié au département patrimonial de la BNU, et ceux à venir de la BH et des Dominicains (Colmar) à l'horizon 2017-2020. Enfin, sur la médiation, certaines fiches seront enrichies par une exploration multimédia permise par le logiciel libre DocExplore, développé par la recherche universitaire, qui permet un enrichissement ludique à fort caractère pédagogique. ■

<http://route-patrimoine-ecrit.fr/>



PIERRE LOUIS
Chargé de mission BNU Nouvelle (2006-2013)



Une BNU Nouvelle après une nécessaire réhabilitation complète

Avec sa situation exceptionnelle place de la République et après un chantier de quatre années, c'est une BNU radicalement transformée – bâtiment et services – qui accueille désormais ses usagers tous les jours. Chronique d'une métamorphose.

Presque un demi-siècle après l'intervention de l'architecte strasbourgeois François Herrenschildt au début des années cinquante (reprise des parties atteintes par le bombardement de 1944, surélévation de la salle de lecture – devenue la très appréciée Salle 4 –, doublement des capacités de stockage par insertion de rayonnages autoportants à travers les huit niveaux de magasins, élimination de toute l'ambiance décorative wilhelminienne), à la fin du XX^es., le bâtiment de la Bibliothèque nationale et

universitaire (BNU) de Strasbourg, construit par Hartel et Neckelmann et inauguré en 1895, était à bout de souffle : espaces publics et magasins saturés déclarés dangereux par les pompiers.

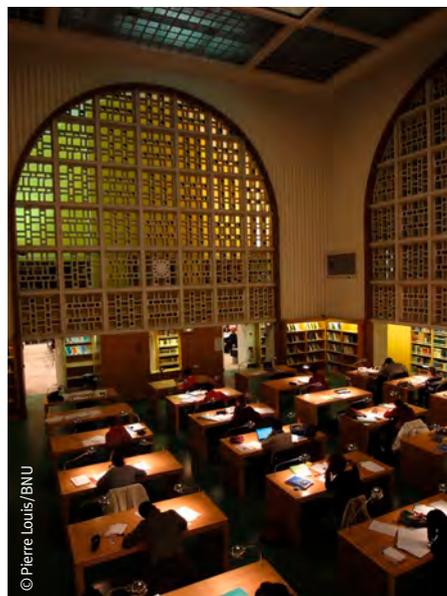
Rapports, études, recherches de solutions plus ou moins radicales (dont le projet d'une nouvelle construction dans le secteur de l'actuelle médiathèque Malraux) se succèdent durant une dizaine d'années pour déboucher en 2005 sur un nouveau « Programme général » qui adopte le principe d'une restructuration en profondeur sur place des deux sites voisins existants, République et Joffre, ainsi que l'acquisition d'un troisième immeuble proche, dénommé Fischart, que devaient libérer les archives départementales du Bas-Rhin.

Prenant en compte les avis défavorables à l'ouverture au public du bâtiment, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche désigne le rectorat de l'académie de Strasbourg comme maître d'ouvrage d'une réhabilitation complète : tant la faible stabilité au feu des magasins et des salles publiques qu'un fonctionnement « traditionnel » (aucun ouvrage empruntable à domicile ne se trouve en accès direct), joints à des conditions de conservation des documents très médiocres, imposent une restructuration en profondeur.

LE PROGRAMME ET SON ÉVOLUTION

Le concours d'architecture de 2006 soulignait les axes majeurs à prendre en compte :

- augmentation des capacités de stockage pour faire face aux vingt années à venir ;



Métamorphose de l'espace central, sous le dôme depuis 1895 : à g. la salle de lecture au XIX^es. ; à dr. : la salle 4 en 2010.

- mise en place du libre accès jusqu'à 350 000 ouvrages ;
- création d'espaces d'expositions et de conférences ;
- prise en compte du patrimoine : magasins spécialisés et réalisation d'ateliers dédiés.

Le jury présidé par le recteur Gérard Chaix plaça en tête le projet de l'Agence Nicolas Michelin et associés, Paris (ANMA).

Pour s'en tenir à l'essentiel, le parti retenu consiste à supprimer les cours intérieures pour gagner les surfaces exigées par le programme et à remplacer la salle de lecture centrale par un escalier destiné à donner visibilité et accès aux quatre niveaux supérieurs ouverts au public tout en distribuant la lumière diffusée par le dôme central rendu apparent alors qu'il ne l'avait jamais été. *« Je tourne le dos au bâtiment des années cinquante dont les restructurations avaient occulté en grande partie la force du plan central d'origine. En dégagant la coupole, je redonne à l'intérieur une partie de son lustre d'antan et rétablis en même temps sa logique structurelle. »* (Nicolas Michelin, *Revue de la BNU*, n°1, p. 57).

L'année 2007 fut consacrée à l'établissement de l'avant-projet sommaire (APS) qui mit en évidence la quasi-impossibilité de traiter le bâtiment République en deux phases financières successives comme demandé lors du concours.

Le budget du projet (globalement respecté) se montait à 64,8 M€ pris en charge par l'État (43 650 000 €) et 7 050 000 € par chacune des trois collectivités territoriales concernées (région Alsace, conseil général du Bas-Rhin et communauté urbaine de Strasbourg).

Par ailleurs, les parties classées (nettoyage des façades, restauration des sculptures, traitement de l'extérieur du dôme) relevaient de Christophe Bottineau, architecte en chef des Monuments historiques pour le département du Bas-Rhin.

LES ÉVOLUTIONS DU PROGRAMME

Après le choix de l'architecte et même après le début des travaux, la BNU a pu apporter un certain nombre d'améliorations résultant des réflexions internes à l'établissement ou de suggestions externes :

- création d'une salle d'actualité et d'une cafétéria ;
- mise au point de réserves visitables pour la présentation des documents les plus précieux ;
- conservation de deux niveaux de magasins anciens ;
- introduction du prêt et du retour automatisés (24/24h) des documents ;
- recours à la géothermie pour le chauffage et la climatisation ;
- aménagement et modulation des conditions thermo-hygro-métriques dans les différents espaces.



Étaielement du dôme pendant les travaux en 2012.

PENDANT LE CHANTIER : PRIORITÉ À LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Dès les préparatifs du chantier et en prévision d'une fermeture du site principal de la bibliothèque pour une durée de trois années universitaires (quatre au final), le principe d'un maintien d'un service public minimum avait été acquis.

Il s'est concrétisé par un triple dispositif :

- l'ouverture au public d'une salle de lecture de 19 places sur le site Fischart permettant l'accès, via des magasins « semi-ouverts » à plusieurs centaines de périodiques courants et à plusieurs milliers d'usuels ;

– sur le site Joffre, une autre salle de 19 places réservée aux lecteurs qui travaillaient sur les fonds précieux et patrimoniaux de la BNU, conservés sur place ou transférés depuis le site République par le personnel de la BNU dans une réserve sécurisée spécialement aménagée ;

– en outre, a fonctionné un service de prêt par navette quotidienne pour l'ensemble des documents empruntables à domicile, dont la plus grande partie avait été entreposée sur 32 km d'étagères montées dans deux hangars en bordure des pistes de l'aéroport d'Entzheim, à moins de 20 km de la place de la République. Les documents étaient disponibles dans un délai de 6 à 24 heures.

Ainsi était concrétisée la forte volonté de la BNU de ne pas pénaliser la recherche en sciences humaines et sociales au moment de la fusion des trois universités de Strasbourg en un seul ensemble.

Par ailleurs, la BNU avait rendu publique une feuille de route intitulée « Les 10 chantiers dans le chantier » qui fixait les tâches prioritaires à mener à bien pour la réouverture :

- développer une bibliothèque numérique : Numistral¹ ;
- participer au Schéma directeur de la documentation universitaire en Alsace et contribuer aux actions de partenariats initiées par les collectivités territoriales, notamment pour le site Alsatica² ;

1. www.numistral.fr

2. www.alsatica.eu

– développer la politique scientifique de la BNU avec la mise en place d'un Conseil scientifique ;

– préparer les 150 000 ouvrages destinés au libre accès (sélection, recotation, équipement, etc.) ;

– préparer les collections patrimoniales pour leur présentation au public dans des réserves visitables ainsi que dans les magasins historiques conservés ;

– traiter des fonds reçus et singulièrement la bibliothèque du Conseil de l'Europe transférée en 2009 à la BNU ;

– compléter les opérations de récolement et reconditionner les séries de journaux ;

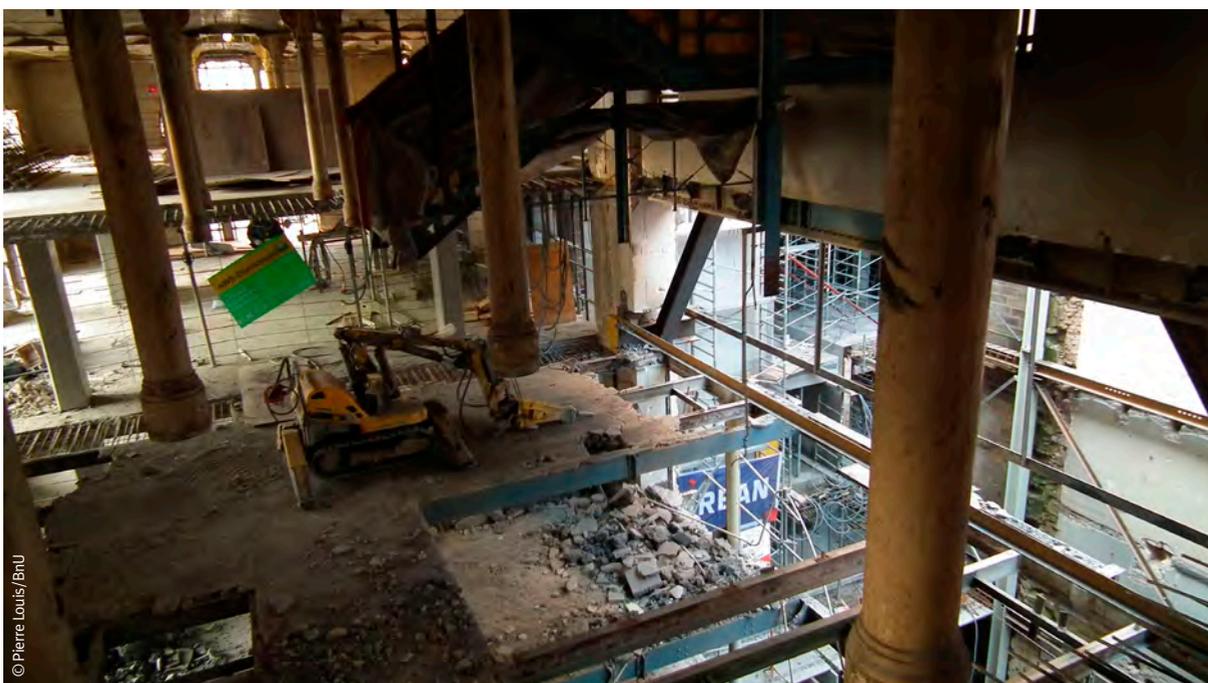
– achever les opérations de rétroconversion pour les alsatiques et les fonds entrés avant 1920 ;

– mener une action culturelle « hors les murs » et assurer la parution de *La Revue de la BNU* ;

– s'inscrire dans l'espace rhénan de l'enseignement supérieur et approfondir les relations internationales (Europe de l'Est, pays baltes, Russie).

LE CHANTIER

L'opération BNU Nouvelle a débuté en mars 2010 par la mise à niveau du site Fischart, les 67 km linéaires de collections étant redéployées sur quatre sites :



© Pierre Louis/BNU

Magasins suspendus durant les travaux (août 2011).

- 18 km à Fischart ;
- 15,7 km à Joffre en proximité immédiate de la place de la République ;
- 2,5 km dans un magasin mis gracieusement à la disposition de la BNU par la Ville et la BM de Strasbourg ;
- 30,8 km dans les deux hangars.

La BNU a fermé les portes du bâtiment République le 1^{er} octobre 2010 et les travaux de démolition ont pu commencer dès janvier 2011.

Le projet ANMA impliquait la destruction de la quasi-totalité des planchers et des structures portantes tout en laissant en place les murs extérieurs et la coupole.

Les opérations de démolition ont été impressionnantes au cours de la première phase du chantier avec deux opérations critiques spectaculaires : le maintien en place du dôme et de son soubassement de pierre pendant plusieurs semaines par quatre échafaudages métalliques (*ill. p. 11*) et la « suspension » dans le vide des magasins historiques avec leurs colonnes de fonte (*ill. p. 12*).



De g. à dr. : La perspective de Nicolas Michelin (2006) ; Strasbourg mon amour : slow party à la BNU, 14 février 2015.

LA RÉOUVERTURE AU PUBLIC

Après quatre années de fermeture de son site principal, le public strasbourgeois a été convié à venir découvrir la BNU Nouvelle lors de journées portes ouvertes le week-end des 22 et 23 novembre 2014.

Plus de 8 000 personnes se sont déplacées ces deux jours place de la République avant l'ouverture de l'établissement à son public le lundi 24 novembre.

Dans le cadre de la mission Centenaire, la nouvelle salle d'exposition était consacrée à « 1914, la mort des poètes » avant de présenter, début avril 2015, « Métamorphoses », exposition dédiée à l'histoire de l'établissement et de ses collections qui devrait servir de cadre à l'inauguration officielle.

Avant même de pénétrer dans le bâtiment, on peut apprécier à sa juste valeur l'exceptionnelle amplitude des horaires d'ouverture : 80 heures par semaine, de 10h à 22h du lundi au samedi et de 14h à 22h le dimanche. Pour la première fois, une bibliothèque publique est ouverte à Strasbourg le dimanche. ■

- **Histoire de la BNU et de ses collections** : *Métamorphoses*, catalogue de l'exposition éponyme présentée au printemps 2015.
- **Déroulement du chantier** : Pierre Louis, « Lumière et perspectives : la BNU Nouvelle, du projet à l'inauguration », *BBF*, janvier 2015, pp. 78-95.
- **Réalisation architecturale** : voir notamment *Le Monde* (27/12/2014 et 11/01/2015) et *Télérama* (14/01/2015).

DOMINIQUE WOLF
Directrice du SCD de l'Université de Strasbourg



Les bibliothèques de l'Université de Strasbourg

Les BU de Strasbourg sont en marche vers leur unité documentaire et une meilleure lisibilité de leur offre. Présentation d'un réseau en pleine mutation.

LA NAISSANCE DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Le 1^{er} janvier 2009 (re)naissait l'Université unique de Strasbourg, regroupant en un seul établissement multidisciplinaire les trois universités de Strasbourg et l'Institut universitaire de formation des maîtres d'Alsace (IUFM) sous la dénomination d'Unistra.

Fusion anticipée par les différents Services communs de la documentation (SCD) par la mise en place, dès le 1^{er} janvier 2007, d'un Service inter-établissements de coopération documentaire (SICD). À la naissance de l'Unistra, le SCD de l'IUFM a été intégré à l'ensemble pour former alors le SCD de la plus importante université française.

Aujourd'hui forte de 46 600 étudiants, l'Unistra entend mener une politique innovante en termes de formation initiale et continue, de recherche, d'insertion professionnelle, tout en jouant un rôle au cœur de la cité comme à l'international. Elle inscrit son action au cœur de nombreux partenariats : Eucor – Confédération des universités du Rhin supérieur et la Ligue des universités européennes de recherche, deux réseaux dont elle est membre fondateur.

Cette histoire récente est enfin marquée par le rattachement de la Bibliothèque nationale et universitaire (BNU) à l'Unistra par le décret du 8 septembre 2010, ajourné actuellement en conformité avec la loi Fioraso du 22 juillet 2013.

LE SCD DE STRASBOURG EN 2015

Si les 31 bibliothèques intégrées du SCD, réparties dans 24 bâtiments et sur 32 700 m², offrent une richesse documentaire enviable et une proximité appréciée des lecteurs, elles génèrent néanmoins une dispersion des moyens financiers, techniques et humains. Cet éparpillement immobilier nuit par ailleurs à la lisibilité comme à la rationalité de l'offre documentaire. Depuis plus de 15 ans, plusieurs projets de construction et de modernisation d'espaces visent à réduire cette dispersion. Cette politique se poursuit, notamment avec le projet de Maison de l'étudiant – *learning center* qui regroupera plusieurs bibliothèques du campus de l'Esplanade.

LES COLLECTIONS

Dans une période budgétaire contrainte, le SCD n'a pas échappé à une politique de maîtrise des coûts entamée en 2011. Si le

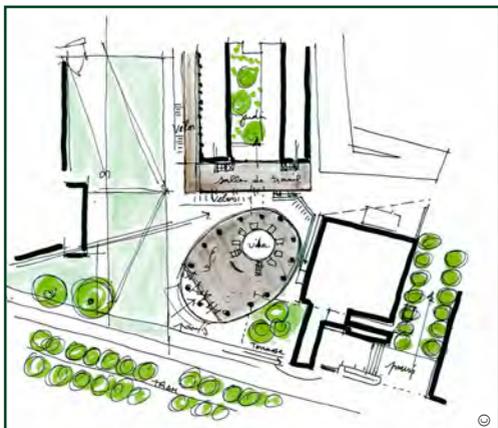
CHIFFRES-CLÉS 2013

- 32 700 m².
- 5 200 places assises.
- 153 agents titulaires et contractuels ; 61 vacataires étudiants.
- 2 170 000 entrées.
- 301 000 prêts à domicile.
- 16 300 acquisitions de monographies papier (-32 % en 5 ans).
- 3 790 000 articles de périodiques électroniques téléchargés (constante augmentation).
- 7 335 étudiants formés à la recherche documentaire (+13,5 %), 1 295 heures de formation (+3 %).
- 3 844 376 € de dépenses documentaires dont 75 % pour la documentation électronique et 25 % pour la documentation imprimée.



©Klaus Stöber

Bibliothèque U2U3.



MAISON DE L'ÉTUDIANT – LEARNING CENTER

Ce projet doit permettre de regrouper en un même lieu, situé à l'entrée du campus central de l'Université de Strasbourg, un ensemble de services aux étudiants, un pôle d'information-documentation et des espaces de travail, construit à l'emplacement de l'actuelle bibliothèque Blaise-Pascal qui sera démolie. Il s'agit d'un projet structurant, inscrit dans la stratégie globale de l'université, qui implique une vision à long terme des mutations numériques sur les modes d'apprentissage et d'enseignement.

Il s'agit de susciter de nouveaux usages, de créer des services innovants et de faire de la bibliothèque, par son architecture et son organisation même, un espace de médiation à part entière donnant accès à la richesse

du patrimoine intellectuel et scientifique de l'université. La modularité est au cœur de cette approche. Le *learning center* ambitionne d'être un lieu de savoir, mais aussi de vie. Fréquenté par des publics divers (chercheurs et enseignants-chercheurs, étudiants de tous niveaux et de toutes disciplines, lecteurs extérieurs), dont les besoins diffèrent, il est important que des espaces d'échange informel, de convivialité, de repos et de délasserment cohabitent harmonieusement avec des espaces d'étude et de réflexion.

Pluridisciplinaire, la bibliothèque s'adaptera à des pratiques documentaires variées. Une offre de services accompagnera les usagers dans leurs projets, tandis que les collections ne resteront pas figées afin de proposer de nouveaux parcours favorisant le dialogue entre les disciplines.

Quelques éléments du programme et prochaines étapes du projet :

- 17,4 M€ HT travaux ; 30,2 M€ TDC ; 8 000 m².
- 100 000 ouvrages en libre-accès ; 10 kms linéaires en magasins.
- 995 places assises dans les espaces de consultation.
- 37 salles de travail mutualisées ; 30 salles de travail en petits groupes (2 à 5 pers.).
- 7 salles de réunion/formation (20 à 40 pers.).

Calendrier prévisionnel :

- Jury candidatures : mars 2015.
- Jury projets : octobre 2015.
- Fin des études de conception/Appel offres travaux : février 2017.
- Début des travaux de démolition : juin 2017.
- Ouverture du bâtiment : septembre 2019.



cœur de la collection électronique a pu être maintenu, il n'est plus possible de suivre l'offre éditoriale ni d'accompagner les besoins de la recherche. Ainsi, aucune nouvelle ressource n'a été souscrite depuis 2010, alors que les demandes sont fortes.

Comme dans toutes les BU, les collections imprimées ont globalement diminué (documents acquis et budget consacré). Le SCD mène depuis plusieurs années une politique de réduction importante du nombre d'abonnements à des périodiques imprimés (suppression, dédoublonnements systématiques, concertation avec la BNU) : le budget a diminué de 24 % entre 2013 et 2014 ; 76 titres supprimés en 2014 pour 5 nouveaux abonnements. Le nombre de monographies a régulièrement baissé depuis 2011, passant sous la barre des

20 000 volumes acquis. 2014 voit un retour à la hausse (+6%) grâce notamment aux coupes opérées dans les abonnements de périodiques.

Le SCD a débuté une politique ambitieuse de conservation raisonnée des périodiques baptisée « *eplouribousse* », outil dont l'objectif est de recomposer une collection la plus complète et homogène possible à partir des différentes collections disséminées dans les bibliothèques intégrées. Initialement lancé pour accompagner les travaux à mener sur les collections dans le cadre des projets immobiliers, le dispositif concerne désormais toutes les bibliothèques du SCD.

Si la grande majorité des collections est signalée dans le Sudoc, ce n'est pas le cas d'un certain nombre de fonds d'instituts. Le traitement de ces collections représente un pari

RESSOURCES, SERVICES, COMPÉTENCES : POUR LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS. Le projet de learning center à l'Université de Haute-Alsace.

Ce projet de *learning center* lie un projet pédagogique innovant et la construction d'un nouveau bâtiment sur le campus mulhousien de l'illberg, l'Université de Haute-Alsace (UHA) étant présente de Colmar à Mulhouse. Proximité et ouverture en sont les maîtres mots.

Ce futur lieu de vie sur le campus favorisera, dans un bâtiment convivial, éco-responsable, au design moderne et identifiable, les rencontres et le travail collaboratif à travers l'accès à :

- des ressources multiples et variées, sur place et à distance ;
- un grand nombre de places assises et d'équipements multimédias, des espaces de rencontre et de travail en commun ;
- un large espace d'accueil, d'expositions et spectacles ;
- une possibilité de petite restauration.

Le Learning Center est un espace d'apprentissage. Étudiants, enseignants chercheurs,

personnel de l'université, lycéens, publics de l'agglomération mulhousienne y seront notamment accueillis. La démarche pédagogique est une composante forte et essentielle pour accompagner et former tous les publics vers la maîtrise des ressources documentaires, du numérique et des langues étrangères.

La notion de service méthodologique fonde le projet pédagogique, faisant du *learning center* un outil majeur d'acquisition et de développement des compétences transversales.

Lieu de médiation, où outils et espaces favorisent les interactions et permettent un double ancrage, le *learning center* est à la fois individuel et collectif. En stimulant la créativité, il renforce aussi la motivation. Il abritera quatre services fonctionnant en mode collaboratif :

- la BU de l'illberg et les services transversaux du SCD ;
- le Clam (Certifications et langues en autoformation et multimédia) ;
- le Service universitaire de pédagogie ;
- le pôle Usages numériques.

Cette organisation, fondée sur le service aux usagers, garantit flexibilité et réactivité tout en favorisant la collaboration des équipes.

La devise de l'UHA, « réussir ensemble », trouve une parfaite illustration dans le *learning center* : chaque étudiant, quelle que soit la durée de son parcours à l'université, pourra acquérir des compétences, en plus de ses compétences disciplinaires, pour parler une langue étrangère, se repérer dans la société de l'information et utiliser les nouvelles technologies de la communication.

Consciente des enjeux et des évolutions prévisibles du métier, l'équipe du SCD à l'origine du projet a adopté des méthodes de travail incluant une démarche ambitieuse de formation des personnels pour rendre ce programme opérationnel et accompagner au plus près les changements.

Conçu par le cabinet Hugues Klein Architects, le *learning center* devrait ouvrir ses portes fin 2017. La communauté d'agglomération de Mulhouse (M2A) en est le maître d'œuvre.

Anne-Marie SCHALLER

Directrice du SCD de l'Université de Haute-Alsace



pour l'avenir puisque chaque opération immobilière révèle son lot de collections à trier, déménager et cataloguer. Le SCD vient de traiter 850 ml de collections afin de libérer les locaux occupés par la bibliothèque de l'UFR de physique ; opération qui a permis de compléter les fonds de physique du SCD. Autre exemple : grâce à un soutien de l'Idex, le SCD entame le traitement bibliographique des fonds de turc et de persan conservés dans les bibliothèques des départements d'études turques et persanes (environ 15 000 volumes et 70-100 titres de périodiques). Avec une offre particulièrement riche dans le domaine des langues orientales, l'Unistra se place au tout premier rang parmi les universités de province. Le manque de visibilité de ces fonds, qui ne sont pas signalés dans le Sudoc, les rend peu visibles à l'échelle interuniversitaire.

LES SERVICES

La réinformatisation du SCD vient clore la fusion. Passant de quatre SIGB à un seul et offrant une interface publique commune avec la BNU, l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (Engées) et l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (Ensas), le SCD va enfin pouvoir développer une offre de services en ligne modernisée. Le changement de logiciel de gestion est ainsi l'occasion d'une refonte globale du site web.

ARCHIVES OUVERTES DE LA CONNAISSANCE (AOC)

Les enjeux actuels en matière de libre accès aux produits de la recherche ont conduit les établissements alsaciens d'enseignement supérieur à s'engager dans le projet AOC, porté dans le cadre du contrat quinquennal de site 2013-2017, qui vise à mettre en place une plateforme de dépôt, d'archivage et de diffusion de la production scientifique des chercheurs du site. L'objectif est de valoriser, de diffuser et de rendre visible ce patrimoine dans des archives ouvertes locales, nationales ou disciplinaires (interopérabilité). Sont prioritairement concernées les publications scientifiques et les données brutes de la recherche.

Calendrier :

- **Décembre 2014-janvier 2015** : enquête de pratiques et de besoins auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs du site.
- **Février-mars 2015** : tests techniques et fonctionnels des outils ; dépouillement de l'enquête.
- **Mars 2015** : choix de l'outil par le COPIL.
- **À partir d'avril 2015** : paramétrages et développements de l'outil.
- **En cours** : présentation du projet aux UFR.

En termes d'horaires d'ouverture, le SCD a largement bénéficié du plan BU initié en 2010 par le ministère : quatre bibliothèques sont labellisées « NoctamBU » (+ de 65 heures d'ouverture hebdomadaires). Le dispositif arrivant à son terme, la politique d'ouverture doit désormais se coordonner avec celle de la BNU.

Le SCD développe son activité de formation à destination des étudiants : intégration des formations dans les cursus, formation de formateurs, organisation d'ateliers thématiques, etc., puisque son rôle dans l'acquisition de compétences des étudiants s'intensifie.



Bibliothèque de langues.

PARTENARIATS

Le SCD est fortement impliqué dans les projets conduits au niveau alsacien dans le cadre du contrat de site et du schéma directeur de la documentation (SDD). Les actions développées avec l'UHA, l'Insa, l'Ensas, l'Engées et la BNU invitent le SCD à repenser son positionnement au sein de l'université et à élargir le périmètre de ses actions au-delà. Ainsi, il pilote plusieurs actions dans le cadre du SDD :

- **AOC (Archives ouvertes de la connaissance, cf. encadré)** : avec l'UHA, création d'une archive institutionnelle pour les publications scientifiques et les données de la recherche associées. Le projet est réalisé en lien avec les Presses universitaires de Strasbourg.
- **Portail** : fondé sur le portail de l'Unistra, ce projet concerne l'extension et le développement de l'interface publique au niveau du site.
- **Documentation électronique** : réflexion sur la mutualisation et le pilotage des ressources au niveau du site. ■

LAURENT NAAS
Directeur de la Bibliothèque humaniste



Vers la Nouvelle Bibliothèque humaniste

La bibliothèque de Sélestat abrite des documents précieux illustrant sa prospérité d'antan. Conscients de cette richesse, les élus veulent donner une dimension muséale à ce lieu unique, tremplin au développement touristique du territoire.

Métamorphose d'une bibliothèque patrimoniale

RÉHABILITER POUR MIEUX CONSERVER LES TRÉSORS DE L'ÂGE D'OR

Constituées à la charnière entre le Moyen Âge et l'époque moderne, les collections précieuses de la Bibliothèque humaniste (BH), composées de la bibliothèque paroissiale et de la collection personnelle du savant Beatus

Rhenanus (1485-1547), témoignent de l'âge d'or que connut la ville de Sélestat grâce au rayonnement de son école paroissiale du milieu du XV^e s. à 1525. Afin de mettre en valeur son patrimoine écrit pour le plus grand nombre, un ambitieux projet de revalorisation permettra à la BH de répondre aux défis du XXI^e s.

Depuis l'ouverture de la médiathèque intercommunale en 1997, la BH n'exerce plus ses missions liées à la lecture publique¹ et a pu se concentrer sur la conservation du patrimoine écrit sélestadien². Afin de mettre en valeur ses joyaux,

la BH a par ailleurs développé un ensemble d'outils (expositions temporaires, programmes d'animations, service éducatif) accompagnant l'exposition permanente mise en place à l'installation de la bibliothèque municipale dans la Halle aux blés en 1889.

Néanmoins, les visites successives des inspecteurs généraux des bibliothèques ont mis en évidence le caractère inadapté des locaux à l'exercice des missions d'une bibliothèque patrimoniale. De plus, l'inadéquation de la présentation d'ouvrages anciens avec les attentes des visiteurs du XXI^e s., ainsi que l'absence de médiation (en dehors des visites guidées et de l'audio-guidage), ont motivé la conception d'un projet destiné à donner un nouveau souffle à la BH.

La volonté politique s'est traduite en 2010 par l'inscription de la revalorisation de la BH au projet de ville, fil conducteur de l'action publique pour les années à venir. La labellisation « Ville d'art et d'histoire » y a également été inscrite au titre du « Rayonnement du centre-ville ». La restructuration de la BH s'inscrit dès lors dans le cadre d'un vaste programme urbain engagé par la Ville de Sélestat en vue de la requalification du centre historique. La valorisation des patrimoines, bâtis et écrits, doit ainsi contribuer au dynamisme de la cité humaniste.



Beatus Rhenanus ; son cahier d'écolier (B.H.S., Ms.50).



1. Voir Laurent Naas et Claire Sonnefraud, « La Bibliothèque Humaniste de Sélestat : une bibliothèque aux missions atypiques », dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2011-4, pp. 38-42.

2. Le noyau original constitué de la bibliothèque paroissiale et de la collection personnelle de Rhenanus fut enrichi tout au long des XIX^e et XX^e s. à l'aide d'un

certain nombre de donations remarquables. Toutes ces donations ont permis à la BH de se constituer un fonds ancien original en Alsace : 464 manuscrits anciens, 550 incunables, près de 2 600 imprimés du XVI^e s., 3 000 ouvrages des XVII^e et XVIII^e s., 13 000 ouvrages du XIX^e s., 2 000 alsatiques allant du XV^e s. à nos jours et plus de 20 000 ouvrages généraux du XX^e s.



1. L'ancienne Halle aux blés abrite les collections de la Bibliothèque humaniste depuis 1889. - 2 et 3 : La Nouvelle Bibliothèque humaniste.



QUELS CHANGEMENTS ?

Le projet scientifique et culturel du nouvel équipement, approuvé en 2013, rappelle que la vocation muséale fait partie de l'identité de la BH, par ailleurs bibliothèque d'étude et de conservation, et que ce projet a pour but de renforcer l'attractivité de Sélestat, via une forte composante touristique de l'équipement. Enfin, la vocation scientifique n'est aucunement remise en cause, même si elle n'en constitue pas la vocation exclusive.

L'articulation entre la bibliothèque d'étude et de conservation et les pratiques muséales qui y sont développées depuis 1889 sera en outre repensée. La Nouvelle Bibliothèque humaniste doit ainsi développer, autour de la bibliothèque patrimoniale, une nouvelle dimension muséale garante de la sécurité des collections et s'appuyant sur une médiation efficace pour l'inscrire dans une logique de transmission et de dialogue afin de rendre accessible à un large public ce patrimoine unique.

La consolidation du volet scientifique des collections débouchera sur une amélioration sensible de l'accueil des chercheurs et alimentera le développement de partenariats en direction des programmes de recherche et des milieux scientifiques, tant au plan national qu'international.

La NBH, tout en s'inscrivant dans une politique de valorisation scientifique avec pour objectif de se positionner comme centre de référence sur l'humanisme rhénan et le livre, est appelée à devenir un véritable outil de développement touristique du territoire. Si ce projet s'inscrit de manière immédiate dans une logique d'ancrage territorial, le rayonnement attendu devra le porter à l'échelle nationale et internationale.

Le projet architectural retenu à l'automne 2014 est celui conçu par l'architecte Rudy Ricciotti³. Le parti pris par l'architecte consiste à restituer les volumes de l'ancienne

3. Rudy Ricciotti est l'auteur du Centre chorégraphique national d'Aix-en-Provence, de la passerelle pour la Paix à Séoul, du Nikolaisaal de Potsdam, du Palais des festivals à Venise et, plus récemment, du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) à Marseille.

Halle aux blés, antérieurs aux aménagements de 1889. Cet édifice bénéficiera d'un parfait ancrage dans le tissu urbain environnant en raison de l'intégration cohérente de l'extension qui sera réalisée en grès des Vosges. Cet ajout abritera un Café des lettres, lieu de vie et de rencontres au sein de la ville. Il faut noter que les abords de cet équipement bénéficieront d'un réaménagement urbanistique complet.

En passant de 1 000 m² à 2 500 m², la NBH disposera enfin de tous les espaces destinés à assurer au mieux la conservation (tant du patrimoine écrit que des objets d'art) et la mise en valeur de ses collections : aux 350 m² de l'exposition permanente il importe d'ajouter les 110 m² dédiés aux expositions temporaires. Un auditorium de 140 places sera consacré aux conférences, aux concerts et autres temps de rencontre avec les différents publics. Un atelier de restauration sera dévolu à l'entretien des collections.

L'exposition permanente portera sur l'histoire du livre et de la transmission des savoirs au Moyen Âge et au début de l'époque moderne, tout en présentant la démarche originale suivie par l'école paroissiale de Sélestat. Une place particulière sera accordée à Beatus Rhenanus. La muséographie intégrera en outre les dernières évolutions que peut apporter le numérique, en s'appuyant sur la numérisation des collections menée de 2008 à 2012.

Les travaux de mise en œuvre du projet architectural devraient être lancés dès la fin de l'été 2015 (après le déménagement des collections), pour une durée de deux ans. La Bibliothèque humaniste aura alors fini sa métamorphose pour la plus grande joie des amateurs du livre. ■

ISABELLE RAMON
Directrice des bibliothèques de Colmar



Voulu, plébiscité, le Pôle Média-Culture

Un bâtiment ancien pour répondre aux exigences de la bibliothéconomie

moderne ? Le Pôle Média-Culture de Colmar incarne une volonté politique locale de donner une nouvelle fonction sociale et culturelle aux édifices patrimoniaux. Technologies, pratiques et usages nouveaux aident-ils à vaincre les contraintes d'un tel mariage ? Xavier Galaup a posé la question.

Edmond-Gerrer de Colmar

• Isabelle Ramon, pouvez-vous nous présenter le Pôle Média-Culture Edmond-Gerrer en quelques mots ?

Isabelle Ramon : Le Pôle Média-Culture (PMC) est une médiathèque moderne dans un édifice patrimonial du XVIII^e s., l'ancien Hôpital civil resté en activité jusqu'en 1940, située dans le centre-ville historique (secteur sauvegardé). La médiathèque de Colmar fait partie de la dernière vague de création de bibliothèques, conçues depuis le début des années 1980 et destinée à changer leur image. Elle a ainsi pu bénéficier des réflexions bibliothéconomiques des trente dernières années (priorité donnée aux demandes des publics, place des collections dans l'espace, nouveaux services, confort et convivialité, action culturelle diversifiée) et d'un matériel informatique performant (RFID, bornes automatiques de prêt, boîte de retour informatisée 24h/24). Elle s'inscrit dans la volonté politique locale de donner une nouvelle fonction sociale et culturelle aux

édifices patrimoniaux. Le PMC s'ouvre sur la place du Deux-Février, réaménagée en une sorte de cloître moderne, très agréable pour lire, pique-niquer ou se rencontrer... par beau temps.

• Il s'agit de la rénovation d'un bâtiment soumise à plusieurs contraintes qui ont pesé sur son aménagement. Comment ont-elles influencé l'implantation du mobilier et la circulation des publics ?

Les contraintes liées à un bâtiment situé en secteur sauvegardé et dont les façades sont inscrites à l'inventaire sont importantes. En premier lieu, elles ont renchéri le coût de l'opération de rénovation extérieure et intérieure (façades, menuiseries extérieures, toiture, ferronneries, maintien de trois escaliers intérieurs datant du XVIII^e s. dont un seul est utilisable). Elles ont ensuite nécessité deux permis de construire (pour la rénovation et pour la construction d'une tour de service permettant l'accessibilité du bâtiment), et donc rallongé les délais de travaux. L'impossibilité de créer un point de retour centralisé a entraîné la présence de 14 agents pour ouvrir la médiathèque.

Nous avons décidé de profiter du luxe de l'espace (5 200 m² sur cinq niveaux), dont trois plateaux de 1 200 m² ouverts au public, baignés de lumière naturelle (250 fenêtres sur les deux façades). Nous avons aménagé les dessous de fenêtre en espace de lecture (tablette, chaise ou fauteuil, poste internet) et appliqué un haut niveau d'accessibilité (hauteur des rayonnages d'1,5 m ou 1,6 m et distance d'1,4 m entre deux rayonnages). L'établissement n'a pas le label Bâtiment basse consommation (BBC) mais Haute qualité d'accessibilité (HQA). Tout le monde en profite : c'est un plaisir de voir de nombreux parents circuler sans problème avec leur poussette sur le plateau Jeunesse. Nous sommes dans la mouvance « plus d'espace pour le public, un peu moins pour les collections en libre accès », ce qui nous a obligé à mettre la moitié des collections de livres adultes en magasin. Mais est-ce problématique, à une époque où de nombreux usagers empruntent en fonction du catalogue informatisé de la bibliothèque depuis leur domicile



Le PMC de Colmar, Place du Deux-Février.

et se font livrer dans la bibliothèque de leur choix (23 000 réservations en 2014) ?

• **On aurait pu s'attendre à trouver plus de collections en libre accès, ce n'est pas l'impression que j'ai en tant que visiteur. Quelle est la proportion de documents en magasin et de documents accessibles directement au public ? Pouvez-vous nous expliquer les raisons de ces choix ?**

Il y a environ 125 000 documents au PMC, dont plus de 90 000 en libre accès. Presque tous les documents jeunesse (livres, CD, DVD, revues) sont en libre accès et, à l'exception des titres conservés plusieurs années, les revues adultes sont en libre accès. Pour les 46 000 livres et BD adultes, avec l'application de la règle évoquée plus haut, 30 000 d'entre eux sont sur les rayons, dont 10 000 en prêt chaque mois, et 16 500 en magasins. Les documents en accès indirects sont cherchés « à la demande ».

• **Comment s'articulent les collections entre les deux bâtiments du centre-ville ?**

Pour le moment, les collections courantes (livres, CD, DVD, revues, partitions, offre numérique) sont à la médiathèque. La bibliothèque des Dominicains est une bibliothèque d'étude et de recherche qui conserve et met en valeur les fonds patrimoniaux (livres, estampes) et les fonds régionaux. Un projet ambitieux est à l'étude pour les prochaines années. Un équipement de centralité sur deux lieux et deux missions complémentaires a été adopté dans un certain nombre de villes qui ont des fonds patrimoniaux importants : Nancy, Besançon ou Toulouse par exemple. Ce qui n'exclut pas que des documents patrimoniaux soient présentés à la médiathèque ou dans les bibliothèques de quartier, à l'occasion d'expositions notamment.

• **Après deux ans et demi de fonctionnement, comment le public s'est-il approprié les espaces et les collections ?**

LE RÉSEAU DE COLMAR EN QUELQUES CHIFFRES

Le réseau colmarien de lecture publique ce n'est pas seulement le PMC, c'est aussi la bibliothèque des Dominicains (étude, patrimoine, fonds régional, cabinet des estampes) et trois bibliothèques de quartier dont deux, Europe et Bel'Flore, dans des quartiers en rénovation urbaine. Quelques chiffres :

- 10 557 emprunteurs actifs (au moins un prêt dans l'année) ; 624 383 prêts.
- 42 heures cumulées d'ouverture du réseau, six jours par semaine, pas de fermeture annuelle.
- 5 sites couvrant 8 133 m².
- 440 000 livres, 600 abonnements, 6 400 partitions, 22 000 CD, 15 500 DVD, une offre numérique en presse, apprentissage et ludo-éducatif.



1. PMC Place de la Montagne verte. 2. Espace Jeunesse - 6 ans.

Quelles difficultés rencontrez-vous encore ?

Nous avons connu une explosion des prêts et des inscriptions en 2013, une légère diminution des prêts et une stabilité des inscrits en 2014 : 10 500 inscrits pour 624 000 prêts dans une ville moyenne de 68 000 hab., et enfin plus de 40 000 visiteurs uniques. 70 % des inscrits et des prêts sont enregistrés au PMC. Entre 2011 et 2014, nous sommes passés de 8 350 inscrits à 10 500, nous avons donc une marge de progression pour dépasser les fameux 15 %. Le nombre des usagers non-inscrits, très faible auparavant à cause du manque d'espace, a également explosé. Il a fallu que les équipes s'adaptent très vite à de nombreux changements : nouveaux espaces, nouveaux publics moins familiers des bibliothèques, nouveaux horaires, RFID, espace multimédia et nombreux accès internet.

Le public s'est, lui, très vite approprié espaces, fauteuils, collections et animations : nous avons réalisé une enquête de satisfaction en 2013, 8 mois après l'ouverture, dont les résultats ont été très satisfaisants (85 à 91 % de satisfaits selon les critères), où le seul point noir des usagers concerne les horaires : nous ne sommes pas assez ouverts (35 heures sur 6 jours). Les bornes de prêt automatisé, qui ont entraîné de nombreuses remarques de la part des habitués de l'ancienne bibliothèque, sont actuellement utilisées pour 65 à 75 % des prêts adulte. Je dirai que la difficulté principale est la gestion du planning et les heures d'ouverture au public. ■

Propos recueillis par Xavier GALAUP

ARSÈNE OTT

Directeur adjoint en charge des médiathèques de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg
Directeur de la médiathèque André-Malraux



L'intercommunalité

Portrait de groupe de la lecture publique en Alsace

Penser le territoire est plus que jamais un enjeu crucial alors que les moyens de communication et les nouvelles technologies remodelent les modes de vie et leur inscription dans l'espace. Au-delà du déploiement d'un service public de la lecture, c'est un véritable défi pour la démocratie.

Cet article présente différents visages de la lecture publique en Alsace sous l'angle de l'intercommunalité, entendue dans la double perspective suivante : améliorer et étendre les services aux habitants ; mutualiser la gestion des moyens mis en œuvre¹.

Les principaux leviers pour atteindre ces objectifs sont : le catalogue commun en ligne ; la carte unique ; le tarif unique ; les navettes aller-retour ; l'offre numérique ; les animations ; la formation ; la coopération ou les contributions communes sur les réseaux sociaux.

La déclinaison de ces différents services dans nos collectivités peut être un facteur d'analyse de l'adhésion d'un projet à la dimension intercommunale. L'enjeu est de toucher

l'usager là où il habite, là où il va, mais aussi en fonction de qui il est. Bref il s'agit de relier la géographie résidentielle à la bibliothéconomie existentielle.

Ces différentes façons d'articuler un service à son territoire renvoient *in fine* au lien entre démocratie et appartenance territoriale.

L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

La création de réseaux intercommunaux est un des axes privilégiés menés par les BDP. Elles accompagnent les communes

1. <https://lahary.wordpress.com/2014/01/23/bibliotheques-en-territoires-1-la-lecture-publique-intercommunale-en-10-lecons/>

dans leur projet de bibliothèque et instruisent les dossiers de demande de subventions auprès des conseils départementaux. Elles assurent un rôle déterminant en matière de formation, de conseil, d'expertise et d'assistance auprès des élus et des équipes en place. En assurant la formation continue des bénévoles, elles apportent aux habitants un niveau de service qui rend les établissements attractifs et aptes à se fédérer autour de projets communs.

Les BDP jouent leur rôle de chef de file en mutualisant les ressources numériques. Les portails développés dans chaque département diversifient l'offre documentaire tout en développant des services interactifs entre bibliothèques.

La politique de développement de la BDP du Bas-Rhin (BDBR) s'inscrit dans l'axe 9 du document cadre de la collectivité : « Territoires 2030 : le numérique au service des habitants ». En plus de garantir l'accès, il s'agit d'accompagner de nouvelles pratiques et de développer la médiation numérique en bibliothèque. Le nouveau portail web participe de cette démarche.

Calice68, le portail des bibliothèques du Haut-Rhin, fédère 40 bibliothèques du département y compris en direction de structures hors-réseau : Colmar, Mulhouse, Saint-Louis et Wittenheim. Il permet à tous lecteurs inscrits d'accéder à l'ensemble des documents disponibles sur le département. Un système de navette permet leur acheminement.

LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU BAS-RHIN (BDBR)

Créée en 1946, la BDBR fédère aujourd'hui un ensemble de 205 bibliothèques animé par 170 salariés et 2 200 bénévoles. Elle met ses compétences au service des communes de moins de 10 000 hab. et des communautés de communes (ComCom) jusqu'à 25 000 hab. Collections : 650 000 documents. Signe



BDBR, site de Truchtersheim (territoire Ouest).



Site de Sarre-Union (territoire Ouest).

distinctif : une double mission d'accompagnement des bibliothèques et d'ouverture au public pour les relais de Sarre-Union et Villé depuis 1975. En 1995, le relais de Betschdorf a ouvert ses portes, tandis que le site principal était redéployé de Strasbourg à Truchtersheim en 1999. Les services de la BDBR se sont progressivement étoffés : les bibliothécaires référents comme les correspondants thématiques apportent une expertise délimitée.

• **Projets phares :**

- Partenariat avec l'association pour la promotion des arts du récit et de l'oralité en Alsace dans l'organisation du festival de contes Vos oreilles ont la parole (Voolp) depuis 2010.
- Ingénierie complète auprès des communes et ComCom.
- Journée départementale de la lecture publique, biennale depuis 2011.
- Biblio'folies : programmation culturelle déclinée autour de thématiques annuelles.

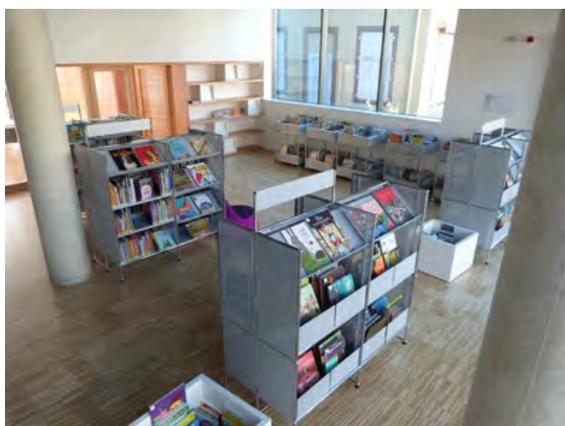
• **Trois services territorialisés :**

- Le Territoire Sud (relais de Villé) : dessert 28 équipements de lecture publique, dont 5 médiathèques, qui couvrent environ 45 % du territoire. Près de 300 personnes dont 30 salariés.
- Le Territoire Ouest (sites de Truchtersheim et de Sarre-Union) : marqué par une forte disparité socio-géographique, dessert 129 établissements, dont deux réseaux intercommunaux, 13 médiathèques, 66 BM et 49 points-lecture.
- Le Territoire Nord (relais de Betschdorf), essentiellement rural, rassemble 45 bibliothèques dont 5 médiathèques, qui assurent un service de proximité pour environ 68% de la population.

• **Le réseau de lecture publique du Pays de Brumath.** La ComCom du Pays de Brumath prend la compétence lecture publique en 2009. Elle regroupe environ 15 500 hab., dont les deux tiers vivent dans le bourg-centre de Brumath.



Le réseau est constitué d'une médiathèque de 1150 m² à Brumath (inaugurée en 2013), d'une bibliothèque et de 2 points lectures répartis sur deux autres communes. La carte unique donne accès à un catalogue commun de 20 000 documents que les 3 107 inscrits peuvent « emprunter ici et rendre ailleurs ». Le partage des compétences entre 5 salariés et environ 50 bénévoles permet un programme culturel concerté, servi par une communication commune. Les



Médiathèque de Brumath.



Médiathèque du Grand Ried.

ressources numériques proposées par la BDBR complètent cette offre.

- **Réseau des bibliothèques du Kochersberg « Ko'Libris ».** Située à environ 15 km de Strasbourg, la ComCom du Kochersberg regroupe 25 000 hab. sur 33 communes. La collectivité est chargée de « la construction, l'entretien et le fonctionnement de la médiathèque intercommunale » : la MIK, créée en 2007 à Truchtersheim, d'une surface de 1 400 m². Le réseau composé de 7 bibliothèques est géré par plus de 100 personnes. L'utilisateur bénéficie d'un portail commun, d'une carte unique, d'un système de navettes (A/R) et d'un programme culturel valorisé par une communication commune. La BDBR complète ici aussi cette offre par des ressources numériques.
- **Réseau de la ComCom du Ried de Marckolsheim.** Depuis la fusion des ComCom du Grand Ried et de Marckolsheim en 2012, la compétence lecture publique porte sur les deux médiathèques de ce territoire, qui regroupe 19 000 hab. répartis sur 17 communes.

Les équipes sont mixtes : 3 salariés et 14 bénévoles pour la médiathèque Grand Ried ; 4 salariés et 20 bénévoles pour la médiathèque La Bouilloire à Marckolsheim. Elles ont harmonisé leurs pratiques (prêts, actions culturelles, accueil de

groupes), mis en place un catalogue commun et une programmation culturelle conjointe sous la bannière « les médiathèques du Ried ». 2 800 usagers ont accès à 50 000 documents répartis sur les deux sites, directement sur place ou par le biais d'une navette, grâce à une carte unique.

- **Réseau de la ComCom de Sélestat.** Située entre Colmar et Strasbourg, cette ComCom regroupe 12 communes du Centre Alsace. Elle s'est dotée depuis 2007 d'un équipement de lecture publique à la hauteur de son territoire qui représente aujourd'hui un bassin de vie de 36 000 hab. L'établissement, d'une surface de 2 500 m², est à la tête d'un réseau de 4 bibliothèques qui comptabilisent 500 000 prêts/an effectués par près de 8 000 usagers dont une partie sont des extra-territoriaux.

De tailles variables, les bibliothèques du réseau sont animées par des équipes de bénévoles encadrées par un professionnel et sont abritées dans des locaux communaux.

Afin de rembourser aux communes cet investissement dans la constitution des bibliothèques, le paiement d'une redevance-loyer a été fixé par convention.

Aujourd'hui, les communes facturent à la ComCom les frais de fonctionnement des bibliothèques. Le réseau a mutualisé catalogue, budget, site internet. L'autonomie laissée aux bibliothèques du réseau se conjugue à leur implication dans l'organisation et l'évolution des services. Mise en place dès 1999, une politique d'acquisition concertée permet un développement raisonné des collections. Une commission gère l'animation depuis 2011 et réfléchit à l'élaboration d'une politique d'action culturelle par une commission. Le réseau de la médiathèque est tourné dès l'origine vers les nouvelles technologies : site internet interactif ; espace multimédia labellisé ECM dès 2001 ; nombreuses manifestations autour des NTIC. Les bibliothèques du réseau se sont développées en synergie et ont bénéficié des services et du rayonnement de la médiathèque sur tout le territoire. Cette dernière mûrit un futur espace numérique qui sera redéployé dans tout l'établissement et proposera des tablettes à côté de l'offre existante de liseuses et de jeux vidéo. En 2017, l'année de ses 20 ans, elle continuera son évolution en se dotant d'un système RFID.

- **Strasbourg Eurométropole : le réseau Pass'relle² et les enjeux de la mutualisation du logiciel de bibliothèque.** En 2011, l'Eurométropole de Strasbourg a lancé une série d'études

2. Voir Souad El Maysour, « La bibliothèque, haut lieu de la démocratie », in *Bibliothèque(s)*, n°77 (déc. 2014), pp. 34-37.

portant sur l'extension de son logiciel de bibliothèque et du portail internet aux 17 bibliothèques communales présentes sur son territoire et soutenues par ailleurs par la BDBR.

Cette mutualisation permettrait au public de bénéficier d'une inscription unique, d'accéder à un catalogue collectif, aux ressources numériques et aux services du portail. Pour les professionnels, cela se traduirait par une mutualisation des tâches (catalogage, administration centralisée, etc.) et sur la possibilité de réfléchir à une nouvelle logique de service sur le territoire (navettes...). Enfin, pour les communes, cela permettrait d'externaliser la gestion informatique de leur bibliothèque auprès de l'Eurométropole.

L'étude de faisabilité a été discutée ce printemps avec les élus et l'administration des communes. Si elle est validée, un plan de mise en œuvre serait lancé fin d'année.

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU HAUT-RHIN

Créé en 1945, le réseau de lecture publique du département couvre l'ensemble des communes de moins de 15 000 hab., soit 373 communes (env. 71%), pour près de 536 200 hab. Il est constitué de 86 bibliothèques dont 4 médiathèques de bassin de vie et 6 médiathèques intercommunales. Le taux de pénétration de ces dernières est supérieur à 21% ce qui souligne leur pertinence pour le développement de la lecture publique.

Le département manque cependant d'équipements structurants aux normes et gérés par des professionnels dans les vallées de Munster et de Masevaux, à Ribeauvillé, à Ensisheim et dans le Jura alsacien.

- **Médiabus du Haut-Rhin.** 370 500 prêts/an, 8 073 inscrits actifs pour 247 communes desservies, soit la quasi-totalité des communes non dotées d'un équipement permanent. L'essor du réseau de médiathèques de bassin de vie, ainsi que la reprise des tournées proche de Mulhouse par la ComCom M2A, a eu pour conséquence directe une baisse des prêts et des inscrits au Médiabus, encore amplifiée par la réforme de la carte scolaire qui n'a pas favorisé la fréquentation par les classes.

Les médiathèques intercommunales sont inscrites dans différents territoires (Piémont, Val d'argent, Pays Welche, Trois Pays, Thur-Doller) dont la population varie de 50 000 à 70 000 hab., tandis que la fourchette des différentes ComCom oscille entre 10 000 et 18 000 hab.

- **Réseau de la ComCom de la Vallée de Kaysersberg.** Créée en 1991, 900 m², 24 000 documents, 1985 inscrits actifs,

71 699 prêts/an, 20h d'ouverture hebdomadaire, participe au portail Calice68.

Son rayonnement est à ce jour essentiellement communal et la mise en réseau avec les bibliothèques municipales d'Orbey et de Lapoutroie situées dans la même intercommunalité n'est pas à l'ordre du jour même si quelques animations communes sont organisées de manière ponctuelle.

- **Réseau de la ComCom du Pays de Sierentz.** Ouvert en avril 2015, 780 m², 15 000 documents incluant des jeux de société et un équipement numérique (tablettes, liseuses, consoles de jeux vidéo).

Médiathèque tête de réseau avec Helfrantzkirch, Koetzingue (points lecture), et Landser (bibliothèque de niveau 2), elle propose carte unique, site internet et catalogue commun en ligne avec système de réservations, navette, comptes Facebook et Tweeter pour l'actualité de Sierentz.

Projet d'échanges trinational (Interreg, IBA Basel, Biblio3) pour animations et prêts d'ouvrages. Boîte de retour 24h/24 et automate de prêt.



Formation au livre numérique à la BDBR de Truchtersheim.



Portail des médiathèques du Haut-Rhin, Calice68.

- **Médiathèque intercommunale du Val d'Argent.** Créée en 2004, 1 141 m², 42 000 documents, 2 200 inscrits actifs, 63 485 prêts/an, 18 postes publics avec accès internet, 1 EPM transformé en fablab en 2013, portail et catalogue de la médiathèque accessible du site internet de la collectivité, portage à domicile (individuels et les 2 EHPAD du territoire). Unique bibliothèque du territoire ; pas de mise en réseau avec une autre structure.

- **Médiathèque intercommunale de Wesserling.** Créée en 2012, 542 m², 20 000 documents (dépôts de la BDP inclus), 1 396 inscrits actifs, 5 116 prêts/an, ouverture hebdomadaire : 16 heures 30 (+ 5 heures un dimanche par mois), portail de la médiathèque avec accès catalogue, Facebook, Pass Thann-Cernay-Wesserling.

Partenariat Médiathèque 68 pour les documents, animations (notamment jeux vidéo), ressources numériques (Calice68). Acquisition de liseuses, tablettes et d'ateliers d'initiation à l'informatique en projet.

Médiathèque intercommunale sous-dimensionnée (surface, collections) par rapport aux besoins de la population, d'où le maintien du Médiabus sur le territoire.

- **Mulhouse Alsace Agglomération (M2A).** La Ville de Mulhouse a constitué une communauté de communes en 1997, devenue en 2001 la communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace (Camsa), comptant 16 communes membres en 2004. Une réflexion avait alors été engagée en vue d'établir un schéma cohérent de lecture publique sur l'agglomération dans la perspective d'une prise de compétence lecture publique. Incomplète, cette démarche n'a pas sorti la lecture publique communautaire de l'état embryonnaire, la Camsa – renommée M2A – n'ayant jamais adopté cette compétence. Seule l'inauguration du nouveau bibliobus en mai 2005 offrait des perspectives de développement de la lecture publique sur le territoire élargi de la M2A en desservant 10 communes, à la suite du Médiabus, doublant ainsi sa présence. La ComCom aujourd'hui composée de 34 communes, n'a pas su élargir le périmètre d'intervention du bibliobus malgré son succès public. Les communes desservies sont donc les mêmes qu'au démarrage et sont toujours desservies par le Médiabus. Les services du bibliobus sont : catalogue hébergé par celui des bibliothèques de la Ville, carte unique à validité restreinte, gratuité pour tous, navette pour les réservations. Le bibliobus n'est toutefois pas relié au réseau de lecture publique de Mulhouse. Signe distinctif : le bibliobus effectue deux stationnements mensuels en Allemagne dans les villes de Lörrach et de Fribourg, ville qui lui renvoie la pareille le premier samedi du mois.

Abonnés : 591 individuels, 168 individuels en Allemagne, 54 cartes professionnelles (écoles en particulier), soit un total de 823 inscrits. Collections : 6 943 imprimés adultes (dont 25 titres de périodiques), 8 317 imprimés jeunesse (dont 14 titres de périodiques) et 2 328 CD. 40 000 prêts/an.

LA DÉMOCRATIE N'A PAS SOMMEIL

La lecture publique en Alsace s'affirme de plus en plus dans une logique territoriale. Si les électeurs votent là où ils dorment, les individus appartiennent à plusieurs territoires. La dimension intercommunale des projets de lecture publique tente de répondre aux besoins de cette réalité avec une véritable panoplie de services appropriés et mutualisés. Son développement est fortement lié aux échelles de territoire mais aussi à leur complexité, dont l'analyse systématique et plus contextuelle reste à écrire.

C'est aussi une chose étrange que de rédiger cet article au moment où les « démocraties du sommeil » (Jean Viard) se sont exprimées dans le cadre des élections départementales. Face à un vote résidentiel, qui court le risque de s'adosser à la sieste des consciences, les enjeux de l'intercommunalité sont cruciaux : prendre en compte toute la complexité des territoires et des personnes. Si la démocratie offre à l'individu la possibilité d'être lui-même, cette liberté s'exprime en particulier dans sa mobilité réelle et virtuelle. Faisons en sorte que ces nouvelles façons de sortir de chez soi (ou de soi) soient tendues vers les bibliothèques, et que ces espaces citoyens continuent à perturber le sommeil de la démocratie qui engendre des monstres³.

Ce portrait de groupe a été écrit pendant l'entre-deux de l'acte 3 de la décentralisation⁴. Il peut être vu comme une image du ciel, qui ne « nous montre pas un état de l'Univers tel qu'il est, mais tel qu'il était dans un lointain passé⁵ ». Je me plais à penser qu'il est au contraire porteur d'avenir. ■

Merci à Xavier GALAUP, Nicole HECKEL, Agnès LEROY, Anna MARCUZZI, Dominique MENGUS, Marc MESCHBERGER et Elisabeth PFLIEGER pour leurs contributions.

3. « Le sommeil de la raison engendre des monstres », Goya, *Les Caprices*, 1797-1798.

4. www.lagazettedescommunes.com/dossiers/acte-iii-de-la-decentralisation-la-reforme-pas-a-pas

5. Jean-Pierre Luminet, *L'Univers*, éd. La Boétie, 2014.

LA FUSION DES MÉDIATHÈQUES DE THANN ET CERNAY

Au 1^{er} janvier 2013, les deux communautés de communes du Pays de Thann et de Cernay et Environs fusionnaient pour former la nouvelle communauté de communes de Thann-Cernay : 17 communes, 37 694 hab.

Cette fusion s'inscrit dans le cadre de loi du 16 décembre 2010 visant à rationaliser la carte intercommunale. Pour les élus, l'objectif est de permettre d'offrir aux habitants un service plus efficace et moins coûteux, la mutualisation des moyens techniques et humains devant permettre de réaliser des économies d'échelles. Il existait déjà des opérations menées conjointement par les deux précédentes collectivités, mais la fusion des services implique pour chaque collectivité de s'approprier réciproquement leur histoire, de mieux se connaître puis d'assumer un nouveau projet communautaire.

Désormais la communauté de communes de Thann-Cernay (130 agents) se divise en plusieurs pôles stratégiques : services administratifs, services à la population (auxquels appartiennent les médiathèques), développement territorial et services techniques.

- **Un service en réseau pour les médiathèques.**

La nouvelle communauté de communes a dorénavant la particularité d'avoir deux médiathèques sur son territoire, à Thann et à Cernay. Deux autres équipements complètent ce réseau : il s'agit de la bibliothèque de Roderen qui dispose d'un fonds généraliste et d'une collection spécialisée en SF et Fantasy, et du centre documentaire de l'Abri Mémoire de Uffholtz, dont le cœur de mission est de développer un fonds de référence sur la Grande Guerre ainsi que sur les thèmes de la Paix et de la Citoyenneté.

- **Harmonisation et complémentarité.**

Les médiathèques de Thann et de Cernay proposaient déjà depuis 2005 un passe commun qui permettait d'emprunter sur les deux sites. Aujourd'hui l'ensemble des abonnements donnent la possibilité d'emprunter des documents sur les quatre sites pour le même tarif.

Dès janvier 2013, les médiathèques ont procédé à l'harmonisation de leurs tarifs : pour le prix d'un abonnement à l'une des structures, il était déjà possible de fréquenter l'ensemble du réseau et d'emprunter des documents avec une seule et même carte.

D'août à septembre 2013, nous avons procédé à la fusion des bases de données documentaires afin de créer une base unique, tant pour les collections que pour la base des abonnés.

Durant cette année 2013, les deux structures se sont également accordées sur leurs horaires d'ouverture afin de proposer au public des horaires élargis et complémentaires : soit une ouverture de 25 heures hebdomadaires avec dès le lundi (Cernay) jusqu'au samedi 17h (Thann), deux ouvertures à 13h et deux soirées jusqu'à 20h le mardi et le vendredi.

Un nouveau règlement intérieur commun à l'ensemble du réseau des médiathèques de Thann-Cernay a également été élaboré. Les équipes se sont alors plusieurs fois réunies afin d'harmoniser les modalités de prêt, de réservation de documents, la procédure de gestion des rappels, etc., toujours dans le souci de proposer les solutions les plus favorables pour le public tout en restant équilibrées et réalisables pour chacune des structures.

À partir de 2014, les équipes ont concentré leurs efforts sur l'élaboration d'un portail commun.

Enfin, depuis le 1^{er} octobre 2014, une nouvelle carte du réseau des médiathèques de Thann-Cernay est mise en place à l'effigie de la nouvelle communauté de communes. Elle s'accompagne de la création d'un nouveau passe, ouvrant le réseau à une autre communauté de communes, celle de la Vallée de St-Amarin et à sa médiathèque, L'Étoffe des mots.

Début 2015, les structures ont gardé leur autonomie et leur organigramme, cependant, progressivement, les responsables et les équipes se découvrent et apprennent à travailler ensemble et à partager leurs réflexions et leurs compétences.

Nombreux sont encore les sujets à approfondir, dans la complémentarité, l'économie de moyens, les actions transversales. Les médiathèques sont amenées aujourd'hui, et de plus en plus, à réaliser un programme concerté d'animations culturelles, à porter et à mettre en place de nouveaux projets partagés (comme le projet numérique), à optimiser leur politique documentaire partagée. En effet, si la fusion fut validée en 2012, concrétisée le 1^{er} janvier 2013, c'est vraiment sur la durée qu'elle s'élabore et se construit.

Stéphanie FAVREL et Marie-Rose FRIQUET
Directrices des médiathèques de Thann et Cernay

<http://mediatheques.thann-cernay.fr>



ANNE-MARIE BOCK
Bibliothèque départementale du Bas-Rhin



XAVIER GALAUP
Médiathèque départementale du Haut-Rhin



Quand les chemins se croisent...

Quand les livres prennent la route en Alsace, un voyage mouvementé commence, par tous les temps, de cols en collines, semé d'embûches gastronomiques, de réunions professionnelles et de rencontres de cœur, les mains dans le cambouis ou sur les touches – bip, cling – et les oreilles aux aguets. Mais quels rêves animent donc les rendez-vous clandestins de deux bibliobus ?

Pérégrination d'un bibliobus en Alsace

PAR UN FRAIS MATIN

Il fait glacial ce matin à Lucelle. Le Jura Suisse est à deux pas et le vent accentue encore la sensation de froid. Nous attendons, l'équipage et moi, notre seule lectrice du village, une nonne assidue mais plus très jeune. J'espère qu'elle viendra cette fois, pas comme le mois dernier où nous avons attendu en vain. Le doux ronronnement de mon chauffage m'incite à l'assoupissement mais nous restons à peine trente minutes, il ne faut pas que je m'endorme. Tiens la voici avec

sa chariotée élimée bien chargée par tous ces livres et elle vient avec le café chaud et des chocolats suisses de contrebande pour l'équipage...

Vroum ! C'est reparti direction Dannemarie pour un échange de livres avec la bibliothèque municipale. Je me réjouis car nous serons à l'abri du vent derrière leur bâtiment, l'ancienne gare ferroviaire. Et je pourrai y rester tranquille à midi pendant que Laurent et Martine iront manger juste en face la spécialité du Sundgau, une carpe-frites ! Ça va bouger un peu plus qu'à Lucelle avec tous les bibliothécaires bénévoles et les deux bibliothécaires professionnelles qui vont venir choisir quelques nouveautés dans mon ancre. D'ailleurs je ne m'ennuie pas du tout pendant cet échange car je ne me lasse pas d'admirer la façade en verre bardé de bois et l'intérieur très coloré. Bon, je ne suis pas toujours fan des tableaux accrochés dans le hall d'exposition mais au moins c'est varié. Dommage que je ne voie pas le coin Enfants car je vois dans leurs yeux quand ils ressortent qu'ils ont l'air de bien s'y amuser.

Et hop, ça monte et ça descend avec des piles de livres. Tout ce beau monde discute et débat pour savoir s'il faut tel ou tel livre, s'il manque encore de la cuisine ou pas, dire que c'est bon on a assez de romans policiers, c'est pas la peine d'en rajouter. Pour la *fantasy* qu'ils ne connaissent pas, ils ont pu repérer quelques bons titres grâce au nouveau site thématique Mauvais Genres¹. Ras le bol des bips et autres clings

1. Mauvais genre, site thématique consacré aux romans policiers, à la SF, à la *fantasy* et au fantastique : <http://mauvaisgenres.calice68.fr/>



des ordinateurs, je ne peux pas dormir. C'est bon. Tout est ok. Ils partent manger tous ensemble, me voici enfin au calme à peine réveillé par le passage de l'un ou l'autre train.

BIP, CLING, ZOU !

J'avais bien compris avant le repas que Martine et Laurent voulaient faire un détour par Altkirch et passer sur le chantier de la future médiathèque du Sundgau. Il paraît que j'habiterais là-bas moi aussi... Sous la grue, les ouvriers s'affairent et l'équipage s'extasie devant l'avancée rapide des travaux. Le bâtiment sera sous peu complètement fermé et nous pourrons voir à quoi il ressemble. C'est vrai que posé sur cette colline face aux carrières d'Altkirch, la médiathèque aura fière allure. Les collègues de l'antenne départementale du Sundgau nous indiquent qu'une navette de la BDBR est déjà passée récupérer livres et expositions. Toujours ça de moins à faire, il faudra mieux se coordonner à l'avenir. Ils croisent Nathalie qui transforme la grande salle de réunion de l'antenne du Sundgau en salle de formation pour le rendez-vous bisannuel des bibliothécaires, des assistantes maternelles et autres enseignants pour échanger sur les nouveaux albums du moment.

Allez zou ! Il ne faut plus traîner pour rejoindre Horbourg-Wihr où nous sommes attendus. Mon moteur s'emballé toujours à l'arrivée devant le regard émerveillé du fils Mullet qui nous attend... D'ailleurs il y a foule cet après-midi. « *Bip, bla-bla, cling, réservation, il était chouette ce roman, encore un livre sur les animaux, tu voudrais pas plutôt... bip, cling, et dans le même genre vous auriez quoi, blablabla, tiens il y a des DVD dans le bibliobus maintenant, bip, bip, cling...* » Eh bien ! 500 prêts en deux heures, ils n'ont pas chômé Martine et Laurent... Ils ont bien mérité cette pause dans le salon de thé.

Nous faisons maintenant un petit détour par le siège à Colmar où 38 personnes composent et mettent en musique la symphonie des collections, le tango des animations, notamment « Bibliothèques à la Une » sur un sujet d'actualité (« Peut-on rire de tout ? » cette année), ou le fado des ressources numériques. D'ailleurs Nicolas rentre juste en Kangoo du collègue du Hugstein (Buhl) avec une exposition sur le textile qui a servi de base pour des ateliers d'écriture numérique mené par Pierre Ménard². Après un passage au stand technique pour vérifier que tout est en ordre dans le bibliobus, nous embarquons un musicien pour la micro-tournée du jour

2. Livre numérique issu de cette résidence : <http://liminaire.fr/liminaire/article/a-l-endroit-a-l-envers-1443>



direction Hunawir, l'une des perles du vignoble alsacien, où plusieurs classes vont venir échanger leurs livres et profiter d'un moment de découverte musicale : le Hang et ses variations. Ce soir, le Croqueur de Rêve³ se produira à Châtenois dans le cadre de Biblio-folie « musique » en partenariat avec les voisins de la BDBR.

BUS-À-BUS

Eh oui, voici qu'arrive le voisin de palier, un peu fou à lier... D'ailleurs, il loge un peu partout : 4 résidences principales dans le Bas-Rhin et 205 résidences secondaires, rien que ça ! Mais je vous donne un conseil très... départemental : ce voisin-là, il a des véhicules nettement moins imposants et se dit tout de même bédépiste. En route pour le Bas-Rhin ! Notre premier relais de poste est à Villé... (Rose, voilà une nouvelle bibliothèque... rose !) où Patrice part pour la navette livrer le point-lecture de Neuboiss, avant de filer livrer la médiathèque de Marckolsheim.

Il faut se dépêcher car à 17 heures, rendez-vous pour une visite-conseil à la bibliothèque de Stotzheim qui prépare son 30^e anniversaire et va changer de responsable. Beaucoup de questions, ça tombe bien, nous allons pouvoir lui proposer quelques réponses ! Là, on ne livre pas des documents, mais nos idées. C'est un autre bip bip du bib...liothécaire. Et puis dans le sud (du Bas-Rhin), on est des poètes dans l'âme : après la navette Ried et ses milieux humides, sillonnons les vignes du Piémont (médiathèque de Barr) et lançons-nous dans la Bruche avec passage du col. Nous y passons la nuit au Champ du feu ! Une nuit de la lecture pour les adolescents en pleine montagne avec lunette astronomique et observation des étoiles, manquait plus que ça ! Quand je vous disais qu'avec les voisins de palier, il faut s'attendre à tout. Certains ont osé dire qu'on devait se marier ? Comment alors interpréter ce détour par la chapelle mennonite de Bourg-Bruche (point-lecture), prison-bibliothèque de Saales ? ...Où, justement, la directrice fait étape au marché pour discuter

HAUT-RHIN,
BAS-RHIN,
ON THE ROAD
AGAIN !

3. Enregistrement de sa micro-tournée musicale : <https://www.mixcloud.com/EMMD68/mt8-le-croqueur-de-r%C3%A0ve/>



bouquets de services : festival de contes, nouvelles offres de formation (la petite fabrique), événementiels, engrais numérique. C'est également ici que « Sandrine scrute » chaque lundi matin le merveilleux calendrier de toutes la logistique départementale : tournées navette, livraison des supports d'animation, prêts de documents en volume, navettes intersites. Du Sud au Nord, entre Vosges et Rhin, il y a, c'est sûr, une communauté de destin, les routes qui mènent à la lecture ne connaissent pas de frontière entre Wissembourg et le Sundgau, dans cette belle plaine fertile où chacun a creusé son sillon depuis très longtemps.

Car avec mon voisin de palier, entre deux tournées, nous avons comparé nos permis de « faire

avec le maire du budget d'acquisition pendant qu'il vend les confitures de sa production.

Sur terre, redescendons, mais dans quelle direction ? Vers le nord et le relais de Betschdorf pour participer à la présentation des nouveaux supports d'animation sur la famille d'aujourd'hui, où pousser vers Sarre-Union, peut-être le lieu d'une future union... Autour des jeux vidéo, de la musique qui s'échappe du piano, ou encore participer aux « Gourmandises littéraires » animées par la bibliothécaire Évelyne. Au milieu de tout cela, notre voisin de palier « remastérisé » (véhicule customisé pour livrer les résidences secondaires) nous attire lentement mais sûrement vers le centre du monde (du Bas-Rhin). Nous voilà dans le Kochersberg, à Truchtersheim plus précisément. « *Quel beau jardin !* » se serait écrié Louis XIV découvrant pour la première fois le Kochersberg du haut du col de Saverne.

PASSIONS UNIES

C'est ici que, bien cachées derrière un nouveau portail⁴, 37 personnes jardinent quotidiennement toutes les collections qui poussent avec une nouvelle sorte d'engrais (le sac Vit'anim pour les rythmes scolaires) et sont destinées aux 4 relais et 205 bibliothèques. On fait aussi dans la fleur : ici poussent les

4. www.biblio.bas-rhin.fr

aimer lire ». Avec nos naissances respectives en 1945 et 1946 à Colmar et Strasbourg, nous sommes aujourd'hui les parents heureux de projets prêts à être partagés : festival contes « Vos oreilles ont la parole », offre de formation, projets numériques, échanges d'expériences. Imaginez que le bibliobus du 68 se fiance avec la navette du 67, que nos réseaux de proximité puissent se nourrir de nos belles identités, que nos compétences et nos expériences foisonnent dans la convergence.

Unir nos passions de la territorialisation !

Une vraie folie de bibliothéconomie !?

Haut-Rhin, Bas-Rhin, *on the road again !* ■



LAURA ZORNITTA
Réalisatrice et productrice



« Atmosphère, atmosphère »

Le bibliobus filmé par son usager

Quand une réalisatrice prend sa caméra et que le chauffeur devient acteur... Il se passe de drôles de choses dans les bibliobus alsaciens. Lorsque le café même a disparu du village, le bibliobus ne devient-il pas l'idéal réalisé du troisième lieu ?

• Fréquentez-vous régulièrement les bibliothèques ?

Laura Zornitta : Avant d'arriver en Alsace, début 2008, j'habitais à Paris où je fréquentais plusieurs bibliothèques, chacune ayant sa spécificité : la bibliothèque Beaugrenelle (renommée depuis Andrée-Chédid) pour ses partitions et ses CD, celle de Vaugirard pour ses découvertes romanesques et ses livres documentaires et André-Malraux pour ses pièces de théâtre.

C'est également à partir de ce moment-là que j'ai lu toute une série d'ouvrages documentaires sur des thématiques sociétales. Quand je reprends mes carnets de notes, je trouve par exemple : *La Domination masculine* de Pierre Bourdieu, *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir, *Une Histoire naturelle de l'amour* d'Hélène Fisher, *La Domination du monde* de Denis Robert, *La Société du spectacle* de Guy Debord, *À toi qui n'est pas encore né* d'Albert Jacquard, *Combien de catastrophes avant d'agir* de Nicolas Hulot, *Éloge de la simplicité volontaire* d'Hervé René Martin, *Le Scénario Titanic* d'Hugues Gosset Roux, *C'est maintenant* de Jean-Marc Jancovici et Alain Grandjean, *La Part du colibri* de Pierre Rabhi. Je ne saurais dire si c'est parce que j'ai lu que je pense ou si c'est parce que je pense que j'ai envie de lire, mais je sais que la lecture m'a nourrie, a contribué à forger mon esprit et à cultiver ma curiosité.

• Et le bibliobus dans tout ça ?

Arrivée en Alsace, je me suis installée à Masevaux, le bourg central de la vallée de la Doller, une vallée magnifique, peu

industrialisée, d'un peu plus de 16 000 habitants. Une des premières démarches que j'ai tenté d'effectuer a été de m'inscrire à la bibliothèque municipale. J'avais d'ailleurs vérifié son existence par internet avant mon départ de Paris. Lorsque j'ai demandé son adresse à mes collègues de travail, j'ai été étonnée d'apprendre qu'ils en ignoraient l'existence. Arrivée sur les lieux, je constatais avec surprise que la bibliothèque se résumait à une toute petite salle, aux horaires d'ouverture très limités. Déjà, la piscine n'ouvrant pas le samedi, j'avoue avoir été à ce moment-là un peu déçue ! Un soir, en sortant du studio de télévision, je tombe nez à nez avec un bus énorme et coloré. Curieuse, je monte à bord. Je suis tout de suite reçue par deux aimables personnes qui me saluent, et s'apercevant que je ne suis pas une habituée des lieux, m'informent sur les documents disponibles (livres, revues, CD, BD), le nombre de passages, les modalités administratives : service gratuit, quatre mois de délai pour rendre ce que l'on a emprunté, pas de restriction en terme de nombre de documents. Surprise par la flexibilité et le peu de contraintes du service, et exceptionnellement dotée ce jour-là d'un justificatif de domicile, en cinq minutes, j'étais inscrite au bibliobus !

Ensuite, chaque fois que je le voyais stationné sur la place des Alliés, je me réjouissais, non seulement pour le service qu'il offre, mais aussi pour l'ambiance de rencontres et d'échanges qu'il suscite.



D.R.

- **C'est vrai : la médiation offerte dans un bibliobus entre le public et les supports culturels induit une convivialité particulière. Pour quelles raisons selon vous ? En quoi le bibliobus joue-t-il également un rôle social ?**

Celui qui n'est jamais monté dans un bibliobus ne peut en imaginer l'atmosphère et serait tenté de l'assimiler aux stéréotypes associés à une bibliothèque classique, à savoir : silencieuse et studieuse. Or, en premier lieu, l'équipe du



Le tournage.

bibliobus est constituée d'un bibliothécaire et d'un chauffeur. De ce tandem peu commun naissent de nouveaux échanges, facilités par la configuration exigüe du bus. Sorte de microcosme éclectique et intergénérationnel, le bus est le rendez-vous mensuel de ses lecteurs. Des personnes de tous âges se croisent, se saluent, se parlent, et qui, bien qu'habitant le même village, ne se voient parfois qu'à cette occasion. D'ailleurs dans certains villages où les derniers cafés ont disparus, heureusement, il reste le bibliobus !

- **Les bibliobus ont progressivement été supprimés depuis les années 1990 par les départements. Pourquoi vouloir en faire le sujet d'un film documentaire ?**

Beaucoup de territoires ont misé sur la construction de bibliothèques, et de ce fait les bibliobus circulent moins. Or, face à ce constat, le département du Haut-Rhin représente une exception dans ce paysage culturel. Mais à l'heure des grandes régions, il est légitime de se poser la question de l'avenir des bibliobus. Un film pour conjurer le sort !

- **Comment se déroule la collaboration avec le personnel de la médiathèque départementale du Haut-Rhin ? Comment avez-vous sélectionné les acteurs ?**

Dès 2008, j'ai eu envie de faire un tournage à bord mais, à l'époque, je n'avais pas de temps à y consacrer et je ne voulais pas faire un simple reportage. En 2010, avec l'accord de Xavier Galaup, directeur de la médiathèque départementale du Haut-Rhin, j'ai fait des repérages et suivi plusieurs tournées avec différents binômes. J'ai donc rencontré beaucoup de lecteurs (exactement 110), habitant différents villages éparpillés dans tout le département. C'était également pour moi l'occasion de poser des questions, noter des anecdotes, observer le travail des binômes, les habitudes des lecteurs. Mais un film est une histoire et le plus souvent l'histoire d'une personne. Il fallait donc choisir ; et choisir, c'est renoncer ! Très difficile, car tous les agents de la médiathèque avec qui j'ai tourné étaient intéressants. J'ai donc réfléchi et ai choisi comme chauffeur Rémy, car c'est lui que j'avais rencontré à Masevaux en 2008, qui m'a inscrite au bibliobus et m'a donné envie de faire un tournage à bord. Ensuite, j'ai choisi Sébastien, car il est en charge des publics dits « empêchés », il apporte son aide à la bibliothèque de la centrale d'Ensisheim où je souhaitais tourner quelques séquences. Et comme ce duo fonctionne bien, mon choix en a d'autant été conforté. Mon seul regret : l'absence de femme dans l'équipe !

- **Vous êtes en cours de tournage. Comment se déroule-t-il ?** Je revis en tournage, donc ça se passe bien ! Cependant, je ne dispose que de six jours de tournage en tout ; ce qui



crédit photo : Jean-Jacques Ernst

Le groupe dans le bus...

est très, très peu. Les journées vont donc être denses et je n'ai pas le droit à l'erreur. Or, un tournage est une série de contraintes et de compromis à trouver, de paramètres avec lesquels il faut jongler en amont du tournage, tout en étant très réactif le jour J. Deux semaines avant le premier tournage, j'ai eu consécutivement une série de mauvaises nouvelles : des problèmes techniques concernant le véhicule (la nacelle du bus s'est cassée sans garantie de réparation à temps, puis c'est le compteur de vitesse qui est tombé en panne), et le détenu-bibliothécaire ne souhaitait plus participer. Or pour ce premier tournage, en tout, 25 personnes étaient mobilisées. Finalement, tout s'est arrangé. Il a plu, mais ça aurait pu être pire ! Reste à croiser les doigts afin qu'il ne pleuve pas pour les prochains tournages.

- **Les situations sont réalistes mais pas réelles. Comment les lecteurs ont-ils participé au projet ?**

En fonction des lieux de tournage, j'ai sollicité des lecteurs rencontrés lors de mes repérages. J'ai également fait venir des lecteurs d'autres villages que je trouvais intéressants. Et puis quelques personnages complices participent également.

- **Quand le film sera-t-il disponible ? Où sera-t-il diffusé ?**

En 2010, ce projet a intéressé une société de production. N'ayant pas trouvé de chaîne de télévision qui souhaitait le diffuser, la société n'a pas pu faire les démarches pour obtenir des subventions. Aujourd'hui, c'est Zest, association de

production audiovisuelle, qui porte le projet. Étrangement, les fonds publics liés à la production audiovisuelle ne sont pas ouverts aux associations, mais uniquement aux sociétés privées. Donc, et même si le budget a été considérablement réduit, il est aujourd'hui difficile de savoir si Zest pourra réunir les fonds nécessaires et mener le projet à bonne fin. Aujourd'hui, seul le département du Haut-Rhin soutient le projet. Zest cherche des financements. Je ne suis pas rémunérée pour le moment. Seuls les techniciens le sont. Quoi qu'il en soit, je pense que le film sortira en novembre 2016, très certainement en web-doc, sur internet ; puis des DVD seront à disposition dans les bibliobus et dans les bibliothèques haut-rhinoises. Mais tout reste à élaborer... et tout mécène intéressé peut contacter Zest¹.

- **Avez-vous d'autres projets dans le domaine culturel ?**

J'ai toujours plusieurs projets en tête. Mais n'étant actuellement pas rémunérée pour celui-ci, je travaille en parallèle comme chef de projet transmédia, ce qui ne me laisse pas de temps pour d'autres projets plus personnels. Actuellement, je consacre 100 % de mon temps libre au bibliobus ! ■

Propos recueillis par Gaspard PERRIER

1. zestdurable@gmail.com / zestdurable.net

LOÏC CHALMEL
Professeur en Sciences et théorie de l'éducation,
Université de Haute-Alsace



La bibliothèque de Mulhouse

Décentralisation,
réforme territoriale,
crise budgétaire,
révolution des pratiques
bibliothéconomiques
et des usages des
publics, affectés par le
tsunami numérique :
engagés dans un pas de
deux entre autonomie
et participation, les
rapports de l'État et
des professionnels
des bibliothèques s'en
trouvent profondément
déphasés.

Une tradition de la lecture publique bien vivante

SAVOIR D'OÙ L'ON VIENT POUR ANTICIPER CE QUI RESTE À PARCOURIR

Le réseau des bibliothèques municipales remplit de nos jours la double fonction de conserver de la mémoire et de diffuser tous types de média. Dans le trio bibliothèque-école-librairie, il se distingue de l'école en proposant une littérature de détente, le plaisir de lire prenant alors le pas sur la notoriété des auteurs. Par rapport à la librairie, il se doit de tout accueillir, au-delà des effets de mode, en particulier les ouvrages épuisés. La bibliothèque de Mulhouse n'échappe pas à cette tension fondamentale entre patrimoine et lecture publique. Alors que la conservation patrimoniale reste élitiste, la lecture publique a une double vocation culturelle et éducative.

La conservation patrimoniale engage une lutte séculaire contre « les dents du temps¹ » et la dégradation des supports – y compris numériques. Ce combat requiert

une vigilance de tous les instants. À son apogée, le Museum de la grande bibliothèque d'Alexandrie comptait au moins 500 000 rouleaux de papyrus classés. Le meurtre d'Hypatie, en mars 415, réduit à néant cette volonté de rassembler un savoir accumulé dans le monde entier.

Le développement de la lecture publique est de l'ordre du politique. La présence de lecteurs potentiels en est la condition première, l'accès aux livres par le plus grand nombre restant lié au développement de l'école populaire². La compréhension de ce développement sur le terroir mulhousien nécessite un détour historique.

LA MATRICE HELVÉTIQUE

En s'alliant aux cantons suisses dès 1515, la République de Mulhouse lie son destin à celui de la confédération, jusqu'à la « conquête douanière » de 1798. Au Siècle des Lumières, la Société helvétique rayonne sur l'Europe culturelle. En 1781, le Mulhousien Jean Spörlin (1747-1803) a pour la première fois l'honneur d'en présider les débats à Olten. Il joue par ailleurs un rôle central dans l'histoire de la Société pour la propagation du bon goût et des Belles Lettres dont il est membre fondateur en 1775, et président à six reprises par la suite. Inspirée de son aînée, elle s'est fixé pour objectif « l'instruction, le progrès et le service de la chose publique », et se dote rapidement d'une bibliothèque.

Mais la personnalité qui incarne le mieux l'origine suisse du développement des bibliothèques mulhousiennes reste incontestablement Joseph Köchlin-Schlumberger (1796-1863).

1. Stephen Greenblatt, *Quattrocento*, Flammarion, 2013.

2. Loïc Chalmel, « Le peuple et le livre » in A. Sandas (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*, Presses de l'Enssib, 2014, pp. 31-51.



Les livres de la première bibliothèque de prêt en Europe (Ban de la Roche) ; Le plan d'Yverdon par Koechlin, alors élève chez Pestalozzi.

Ancien pensionnaire de l'Institut de Pestalozzi à Yverdon (1807-1811), la filature qu'il a dirigée a beaucoup contribué aux progrès de l'impression sur étoffes.

Le 1^{er} mars 1822, il fonde, avec Josué Heilmann et Émile Dolfuss, une institution constituée sur le modèle d'une société savante, qui deviendra rapidement un centre incomparable de recherche et de développement : la Société industrielle de Mulhouse (SIM). Il sera responsable de sa bibliothèque³ mise en place en 1826, et dont la section littéraire comprendra 3 400 ouvrages en 1855.

DES BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES À LA LECTURE PUBLIQUE

L'histoire du développement de la lecture publique en France consacre la deuxième moitié du XIX^e s. comme le temps des bibliothèques populaires, la bibliothèque publique moderne prenant son envol après 1945. Entre-temps, la lecture publique est un lieu d'affrontements au sujet de la maîtrise de la question scolaire où l'Église catholique est très menacée. Au XX^e s., on assiste donc à une double prolifération des bibliothèques catholiques et républicaines.

La création des bibliothèques publiques comme volonté de pacifier un conflit idéologique larvé ? « [...] est publique toute bibliothèque instituée pour desservir, sans discrimination, les membres d'une communauté⁴ ». Il serait alors faux de dire que les bibliothèques populaires meurent sous les coups des modernistes, le legs de collections des unes aux autres en est la meilleure preuve.

La lecture publique, en s'adressant à tous, doit se conformer aux exigences de neutralité. Elle induit un idéal de mixité des publics, et évite le gaspillage des moyens matériels et humains. La bibliothèque publique habite l'entre-deux du populaire et du savant. Au-delà de l'idéal philanthropique des initiatives populaires, son organisation conduit à la professionnalisation et au dépassement de l'initiative particulière par la création de réseaux.

L'histoire mulhousienne ne peut être superposée aux débats idéologiques nationaux. La lecture publique y est marquée par l'appartenance à un « terroir » culturel, suisse puis germanique. Les fonds historiques mulhousiens sont européens avant l'heure et Mulhouse semble avoir anticipé les débats nationaux. Entre 1825 et 1845, une bibliothèque

municipale publique se construit par étapes⁵.

En 1866, Jean Macé, qui vient de créer la Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin, donne trois conférences sur la lecture. Le nombre d'ouvrages disponibles augmente de manière exponentielle : 17 000 volumes en 1889 ; 22 952 volumes et 5 000 lecteurs annuels en 1899 ; 55 000 prêts en 1928 et 100 000 en 1946. Le 1^{er} avril 1905, la bibliothèque est transférée 19 Grand'rue et devient une institution centrale sur laquelle un réseau peut s'appuyer. Héritier de cette tradition, le réseau compte aujourd'hui 7 bibliothèques-médiathèques, disposant de plus de 320 000 documents multi-supports.

La bibliothèque dans l'*Orbis Pictus* de Comenius.



VERS UNE NOUVELLE ÈRE DE LA LECTURE PUBLIQUE À MULHOUSE ?

Une telle prolifération des savoirs et des supports n'est pas sans interroger l'avenir. La conservation du patrimoine et l'acculturation du public seront-elles encore des fonctions centrales pour le bibliothécaire de demain ? De la profusion est née la confusion. Il s'agit alors de trier le bon grain de l'ivraie. Or, cette posture prescriptive ne peut être assumée par le monde de l'édition, marqué par l'obsolescence du marché, ni par les revues spécialisées. Pour ne pas se perdre dans cette masse documentaire, la question de la constitution des collections redevient centrale au moment même où l'accès contrôlé à une information rare et précieuse appartient à des temps échus.

Les collections des bibliothèques du futur ne pourront plus avoir l'ergonomie statique des livres rangés sur des étagères... En perpétuel mouvement, virtuelles pour une part, elles se devront d'articuler des finalités et des principes, renvoyant à des savoirs définis en fonction de critères explicites. Gageons que le réseau des bibliothèques de Mulhouse, riche de son histoire et d'un présent fortement multiculturel, poursuivra sa route avec bonheur en continuant d'habiter l'entre-deux, entre héritage et vision du futur, pour ne pas connaître le sort de sa lointaine cousine d'Alexandrie. ■

3. Le fonds de cette bibliothèque dite BUSIM (Bibliothèque universitaire de la Société industrielle de Mulhouse) est conservé aujourd'hui aux Archives de la ville, au sein du Pôle documentaire de l'UHA. Son catalogue est consultable : www.scd.uha.fr

4. Noé Richter, « Introduction à l'histoire de la lecture publique », *BBF*, 1979, n°4, pp.167-174.

5. À partir de 1841, création du premier catalogue, nomination d'un bibliothécaire (Jean-François Choffel), puis rédaction d'un second catalogue, etc.

BENOÎT JORDAN

Archives municipales de la Ville et Eurométropole de Strasbourg



Les bibliothèques religieuses dévoilées

Rescapés de la *tabula rasa* qui accompagna la tourmente révolutionnaire, les fonds de la bibliothèque du Grand Séminaire catholique et ceux de la bibliothèque ancienne du chapitre Saint-Thomas sont de première importance. Le premier a été reconstitué, le second préservé, mais de grandes richesses se trouvent encore dispersées.

« DEUX NAVIRES AMIRAUX »

La bibliothèque du Grand Séminaire trouve son origine dans la bibliothèque du collège des Jésuites fondé à Molsheim en 1580. L'Église catholique réorganise ses institutions après la promulgation des Articles organiques¹.

Le 20 août 1803, l'évêque Saurine fonde la bibliothèque du Séminaire catholique. Une partie des collections confisquées en 1790 est rendue entre 1805 et 1827, non sans discussions et hésitations, non sans difficultés aussi, par suite du manque de locaux. Cette décision a permis de sauver une partie des collections confisquées, qui, sinon, auraient été détruites dans l'incendie du Temple Neuf en 1870. Il s'agit d'une grande partie des livres de l'ancien séminaire épiscopal avec des doubles de théologie, soit 20 000 à 30 000 ouvrages. Les livres retrouvent

le cadre prestigieux de la bibliothèque construite sous l'égide du troisième cardinal de Rohan : une vaste salle avec galerie, augmentée de deux cabinets de travail pour les manuscrits et pour les livres précieux. Le bibliothécaire dispose d'une pièce particulière, avec cheminée, à l'étage inférieur.

En septembre 1939, vingt caisses de livres précieux sont évacuées dans le Sud-Ouest et cachées en 1941 dans des conditions néfastes dans un presbytère près de Royat. Pour céder la place à une bibliothèque administrative nazie, tout le reste dut être déménagé – dans des sacs de pommes de terre – dans une grange à Rosheim. Un certain nombre de volumes est détruit... L'ensemble est regroupé après 1945. La grande bibliothèque est admirable mais il ne faut pas négliger la partie immergée de l'iceberg, en sous-sol, où se trouvent les livres du XIX^e et du XX^e s. Depuis la destruction de la bibliothèque municipale en 1870, il s'agit de la plus importante bibliothèque patrimoniale du Bas-Rhin avec plusieurs manuscrits exceptionnels (dont le codex *Guta-Sintram*), une belle collection d'incunables et près de 4 000 titres du XVI^e s. Évidemment, les trois quarts des ouvrages traitent de sciences religieuses (pour la partie ancienne). Les manuscrits anciens et modernes, les incunables et les livres du XVI^e s. ont été inventoriés par M. Louis Schlaefli. Les livres postérieurs sont fichés.

Pour le monde protestant, deux entités forment un ensemble dépendant du Collegium Wilhelmitanum² : la bibliothèque ancienne, conservée dans la salle Rodolphe-Peter, comprenant des ouvrages qui remontent à l'époque de



Jacques Maritain.
Coll. de la BNU

1. Lors de la promulgation du concordat conclu en 1801 entre la République française et le Saint-Siège, le gouvernement français imposa des « articles organiques » (loi de 1802) pour régler et uniformiser l'exercice des cultes catholique et protestants dans leur organisation administrative et dans les relations des Catholiques avec le Saint-Siège. Les nominations des ministres des cultes, notamment, sont soumises au contrôle de l'autorité politique ainsi que le fonctionnement des congrégations. Remplacés par la Loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905 et une législation spécifique pour les congrégations, ces articles organiques sont demeurés en vigueur dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle qui étaient alors allemands, départements dits, de ce fait, « concordataires ». (Ndlr.)

2. Institution gérée par le chapitre Saint-Thomas et destinée à soutenir l'enseignement.

la Réforme (4 000 ouvrages pour les XVI^e-XVII^e s.). Les matières sont également liées à la théologie, au piétisme et, à partir du XVIII^e s., à l'Histoire. Une belle collection de livres de cantiques côtoie des ouvrages de philosophie et des publications relatives aux missions protestantes. Une pépite : les sept volumes de mémoires du professeur Édouard Reuss, sans négliger les portraits photographiques de nombreux pasteurs. Ce fonds patrimonial est doublé par la médiathèque qui est ouverte aux étudiants et aux chercheurs en théologie.

La réunion des bibliothèques des deux facultés catholique et protestante a permis l'aménagement de plusieurs salles de consultation et de conservation au Palais universitaire. Ce bel outil de travail est largement ouvert au public. La bibliothèque la plus récente a été ouverte en 1965 par la Fédération luthérienne mondiale. Abrisant 20 000 volumes, elle est centrée sur l'œcuménisme et le luthéranisme. Rappelons pour finir que la riche et ancienne bibliothèque du consistoire luthérien de Colmar a été déposée à la bibliothèque municipale de cette ville.

LES BIBLIOTHÈQUES DES ORDRES RELIGIEUX

Ces bibliothèques sont a priori réservées aux membres des communautés, mais il n'est pas impossible qu'à l'occasion tel ou tel lecteur extérieur puisse en profiter. Chaque maison dispose d'un fonds centré sur la spiritualité de l'ordre auquel sont adjoints des ouvrages d'histoire générale ou régionale.

Parmi les bibliothèques des ordres contemplatifs, celle de l'abbaye d'Étenberg est sans doute la plus importante. Elles sont cependant vouées à de très amples modifications en raison des soubresauts des maisons auxquelles elles appartiennent : les Rédemptoristes de Landser ont déménagé à Oberbronn, la maison étant devenue trop grande ; les Bénédictines d'Ottmarsheim ont disparu par extinction, les Frères d'Ourscamp (Serviteurs de Jésus et Marie) reprenant le site dans un tout autre esprit ; le couvent des Clarisses de Sigolsheim a été récemment fermé. Chaque fois, les livres sont envoyés dans une autre communauté, parfois après désherbage.

Les sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé sont installées dans l'ancien couvent des Augustins. Leur bibliothèque comprend un certain nombre de livres anciens, provenant de l'ancien noviciat jésuite d'Issenheim, dont des incunables et des ouvrages du XVI^e s. Un inventaire des fonds anciens et des alsatiques a été dressé par M. Louis Schlaefli.

Celle des sœurs de la Charité et de la Croix, toutes deux installées à Strasbourg, ne contient pas, a priori, de fonds



CC BY-SA 3.0 Claude Truong-Ngoc - Wikimedia Commons



© Collegium Wilhelmianum

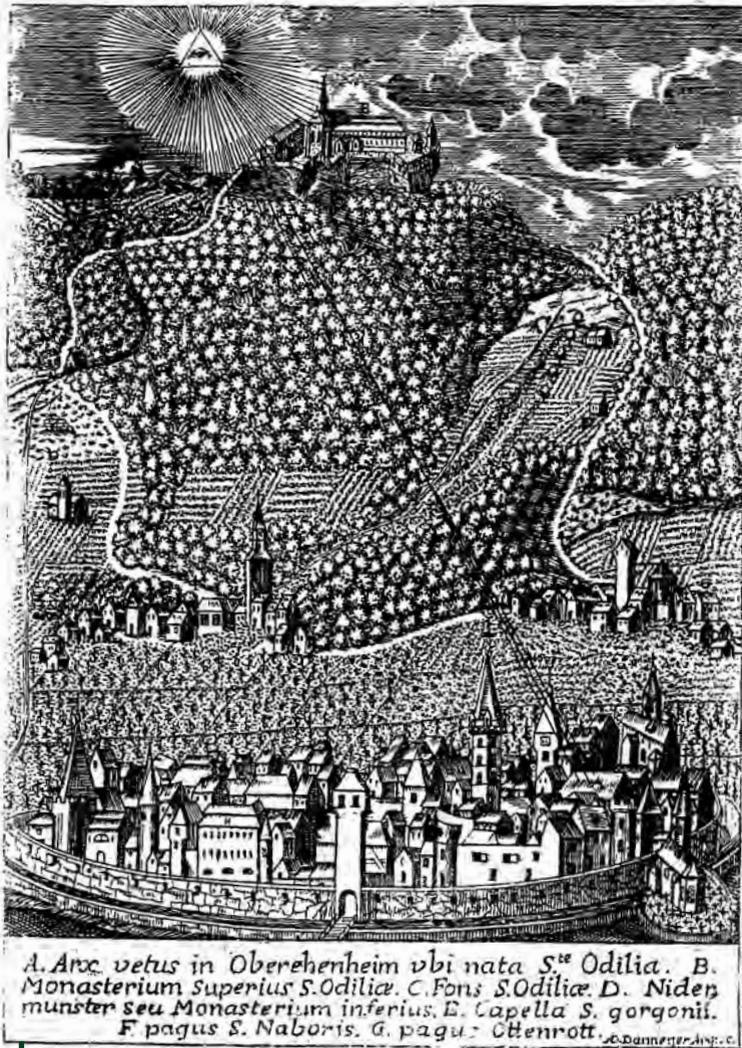
En haut : bibliothèque du Grand Séminaire - En bas : bibliothèque patrimoniale protestante, salle Rodolphe-Peter.

anciens. Les Capucins étaient présents à Hirsingue et Ribeauvillé. Ces maisons ont fermé et l'ordre a quitté les lieux en emportant les livres, de même que les Rédemptoristes d'Ostwald. Le couvent de Strasbourg-Koenigshoffen a récupéré les collections des Capucins.

Les maisons des Spiritains de Saverne et de Wolxheim disposent d'un fonds spécifique. Quant à la bibliothèque des Franciscains de Strasbourg, elle est déposée à la BNU. Le couvent des Dominicains, qui abrite le noviciat de l'ordre pour la France, conserve sa propre bibliothèque.

DONS ET DISPERSIONS

La bibliothèque du collège épiscopal de Zillisheim, ancien petit séminaire, a été formée depuis le XIX^e s. par des achats et des dons de prêtres. Elle a été scindée en deux : les ouvrages réputés précieux ont été transférés à l'archevêché de Strasbourg, dans la grande cave voûtée et aérée du palais épiscopal, et inventoriée par un étudiant.



Vue du Mont Saint-Odile au-dessus d'Obernai, gravure sur cuivre de A. Danneger, 1742.

Même aventure au collège épiscopal de Walbourg : des dons privés ont permis de constituer une bibliothèque que des directives liées à la sécurité du bâtiment ont obligé à déménager, mais sans suivi. Quid des collèges des pères missionnaires (Altkirch, Blotzheim), des maisons des Jésuites de Colmar ou de Strasbourg ? La fermeture de ces établissements ou leur reconversion a entraîné une dispersion ou une mise en sommeil de fonds anciens dont l'insertion dans un CDI n'avait pas forcément grand sens pour un public scolaire. La bibliothèque du collège Saint-Étienne de Strasbourg a été transférée au Grand Séminaire.

Le couvent du Mont Sainte-Odile recèle une bibliothèque à l'histoire complexe et riche en rebondissements ! Constituée après le rachat du site par l'évêché au XIX^e s. avec le dépôt de doubles de la bibliothèque du Grand Séminaire et diverses acquisitions (don ou achat). Peu volumineuse, mais riche, ses fonds anciens ont été édités suite au catalogage de M. Jean-Marie Le Minor.

Évoquons encore le Cedidoca (Strasbourg) qui regroupe les ouvrages relatifs à la catéchèse, notamment les fonds importants du Grand Séminaire (XIX^e et XX^e s.). Le fonds du centre d'étude et d'action sociale catholique, créé en 1935, riche de quelque 1500 titres, est déposé à la médiathèque André-Malraux de Strasbourg.

Un dernier secteur demande à être pris en compte : les bibliothèques de curés, de chercheurs ou de personnalités. Toujours sur place, l'exceptionnelle bibliothèque d'un curé de Sewen, lié au milieu humaniste bâlois du XVI^e s., a été étudiée en dernier lieu par M. Thomas Wilhelmi. Le fonds Maritain est depuis peu conservé à la BNU après que l'association légataire ait préféré cette solution facilitant sa consultation, sa conservation et sa valorisation à l'ouverture d'un centre de recherche au château de Kolbsheim. Enfin, les pasteurs transmettaient souvent leurs bibliothèques à leurs successeurs ou à leur famille, alors que les curés donnaient des ouvrages au Grand Séminaire, à Elenberg ou encore à un petit séminaire. Aujourd'hui, ces schémas sont moins fréquents, même si certaines années réservent de belles surprises (chanoine Epp, abbé Freund). Sur les communautés juives, qui disposent chacune de fonds pour l'étude et la prière, une bibliothèque de *judaïca* a été déposée à la médiathèque André-Malraux (5 ml).

ÉVOLUER, SELON LES MOYENS

On le voit, un contenu patrimonial de première importance cohabite avec des bibliothèques plus modestes, voire confidentielles. Leur avenir est tributaire de celui de leurs maisons. La destinée des ouvrages des Rédemptoristes de Riedisheim pourrait être prémonitrice : une partie est récupérée par les Trois-Épis, le reste, vendu ou entassé dans une soupente en attendant... une destruction probable et prochaine. Il s'agit souvent d'ouvrages peu anciens, mais révélateurs d'une piété ou d'une morale. Il en va de même pour les anciennes bibliothèques paroissiales ou de patronage, catholiques comme protestantes. Les responsables de ces bibliothèques privées sont confrontés au défi de conserver des fonds et de les enrichir, mais pour quel public ? Gageons que la solution sera tout à la fois sociétale et technique, mais aussi fonction des moyens et de la volonté des autorités responsables de ce patrimoine. ■

Cet article a été rédigé avec l'aide de Louis SCHLAEFLI, Gustave KOCH, Michèle JABLON, Agathe BISCHOFF-MORALÈS.



ABC de l'illustration en Alsace

La proportion importante d'illustrateurs formés en Alsace dans la production actuelle et les palmarès pourrait nous porter à nous demander si la région a hérité d'une recette secrète : fabrique-t-on des illustrateurs comme des bredeles ? Pas si sûr...



Juliette Etrivert

Dans nos professions, on peut envisager l'illustration comme un domaine documentaire, un métier du livre ou encore un secteur économique. En Alsace, l'illustration c'est tout cela à la fois, et plus encore : c'est un enjeu, un débat, parfois même un champ de bataille. Ici, l'illustration ne se contente pas de se vendre sur des cartes postales ou de décorer le tram, elle se dispute aux coins des tables et des amphithéâtres, elle se prend la tête dans des ateliers et des salles de réunion, elle se constitue, s'associe, se structure ; elle se fête, se range, se dérange, tout comme elle s'explique au quotidien avec patience au bureau de la CAF et au téléphone de l'Agessa ; elle se bat pour manger souvent et pour ne pas se faire dévorer surtout... L'illustration en Alsace se célèbre, se défend. En bref : elle se vit.

Les visuels de cet article sont issus de « Livresque », une collection de badges illustrés par des créateurs alsaciens, pilotée par l'association strasbourgeoise Central Vapeur avec l'éditeur R-Diffusion.

- **Bibliothèques.** Fonds spécialisés à Strasbourg (*voir encadrés*) et riches collections illustrées dans toutes les bibliothèques alsaciennes : manuscrits enluminés, gravures d'illustration, affiches, etc. À signaler en particulier les fonds iconographiques de la BNU et les Cabinets des estampes de Strasbourg et Colmar.



Amélie Dufour

- **Confédération de l'illustration et du livre (CIL).** Rassemblement de 5 associations de la chaîne du livre : auteurs (Littér'Al), éditeurs (AEA), illustrateurs (ALILL et Central Vapeur), libraires (A.Lir) et info-doc

(Cordial). Née en 2013, la CIL a pour mission la structuration interprofessionnelle et gère le tout récent Fonds de soutien à l'économie du livre, emblème de la politique volontariste de la Région et de l'État pour la filière.

- **Doré, Gustave.** Figure tutélaire (ex-æquo ou presque avec Hansi).



Quentin Duckitt

Peintre raté, illustrateur génial célébré par les rétrospectives récentes au Musée d'Orsay et au Musée d'art moderne et Contemporain de Strasbourg. Fonds spécialisé à la bibliothèque des musées de Strasbourg, dont la numérisation est en cours pour Numistral, la bibliothèque numérique alsacienne.

- **Éditeurs.** Production « alsatique » vivace, notamment en BD, avec des éditeurs comme Le Signe, Le Verger ou les Éditions du Long Bec. Des démarches d'auteurs célébrées par la critique aux éditions 2024.

- **Grill (2006-2014).** Membre fondateur de la CIL, cette association d'illustrateurs et scénaristes offrait assistance juridique et forum d'entraide. C'était aussi un porte-parole dénonçant les contrats abusifs. Sa dissolution a provoqué un choc dans la communauté locale. Publication posthume du guide en ligne *La négo pour les nuls* début 2015.



Trap

- **Haute École des Arts du Rhin.** Fusion des écoles des Arts décoratifs de Strasbourg



Adria Fruitos



Ouvrage de la bibliothèque du musée Tomi Ungerer.

LA BIBLIOTHÈQUE DU MUSÉE TOMI UNGERER

Centre international de l'illustration

La donation au musée en 2007 de sa bibliothèque de travail par Tomi Ungerer a évité la dispersion de cet outil exceptionnel : 1 722 ouvrages, en anglais, allemand et français, y témoignent des intérêts variés de l'artiste (arts décoratifs, design, histoire de l'art, civilisations, sociologie). Par sa diversité et sa richesse, la section dédiée à l'illustration fait de ce fonds un précieux outil de recherche et de documentation.

L'accès en est réservé aux chercheurs sur rendez-vous, en attendant que l'ensemble soit informatisé sur le catalogue commun des bibliothèques des musées strasbourgeois.



Laura Kientzlet

et du Quai à Mulhouse avec le Conservatoire de Strasbourg en 2011 pour former la HEAR. En son sein, l'Atelier d'illustration, créé dans la foulée de mai 68 par Claude Lapointe et dirigé par Guillaume Dégé depuis 2006, est l'aimant et la fontaine de jouvence de la nébuleuse graphique alsacienne.

- **Imagerie populaire.** Spécialité historique, l'Alsace étant au cœur de la carte européenne de production. À découvrir : planches de l'imagerie de Wissembourg, paperolles et canivets votifs traditionnels du Musée de l'Imagerie populaire à Pfaffenhoffen.

- **Kamishibai.** L'outil de médiation star des sections jeunesse a ses spécialistes en Alsace avec Callicéphale, émanation de la librairie La Bouquinette de Strasbourg.



Delphine Harrer

- **Librairies.** Tissu local indépendant et dynamique, avec l'association professionnelle A.Lir, trois librairies Jeunesse Sorcières, de nombreux libraires BD et Manga et depuis 2014, Séries graphiques, spécialisée en arts et illustration.

- **Micro-édition.** Partie prenante de l'identité graphique locale entre fanzinat étudiant et poisson-pilote de l'édition illustrée. Quelques pistes : Éditions du Livre, Institut Pacôme (départ en retraite cette année !), Les Ombres, Matière Grasse,



Hicham Amrani



Guy Pradel

Mékanik Copulaire, Papier Gâchette, Pétrole, Psoriasis, Super-Fourbi...

- **Numérique.** Ouverture en 2014 à Strasbourg d'un espace d'expérimentation numérique très porté sur le visuel : le Shadok. Recherche appliquée menée à l'atelier de didactique visuelle de la HEAR. Des éditeurs qui vont vers le pur numérique, comme le label Watch par l'Iconographe.

- **Ouvrez les portes !** Rendez-vous incontournable du printemps : visitez les ateliers de la création alsacienne lors des Ateliers ouverts.

- **Papier peint.** Une source d'inspiration inattendue mais fascinante quand on se plonge dans les fonds du Musée de Rixheim. Autre pan de la tradition graphique alsacienne : les motifs textiles au Musée de l'impression sur étoffe de Mulhouse.



Charline Collette

- **Recherche.** La recherche en illustration se développe en Alsace avec des groupes spécialisés comme De traits et d'esprit et Lignes de front à la HEAR, mais aussi Illustratio à l'Université de Haute-Alsace. Des chercheurs comme Martial Guéron (Arche), Philippe Clermont et Danièle Hencky (Cériel) ou encore Jean-Paul Meyer (LiLPA) se penchent sur la caricature, la littérature jeunesse et la BD.



Céline Le Gouail

- **Salons et festivals.** Au-delà de segments illustrés dans les événements généralistes, comme Bibliothèques idéales (Strasbourg) ou le Salon du livre de Colmar (L'Autre salon), on trouve en Alsace des festivals de BD à Strasbourg (Strasbulles), Colmar (EspritBD) et Illzach (Bédéciné), l'illustration Jeunesse est à l'honneur à Schiltigheim (Schilick on Carnet), Kingersheim (Momix) et Wittenheim (Ramdam), et l'édition graphique indépendante à Strasbourg avec le festival Central Vapeur.

ILS DÉFINISSENT L'ILLUSTRATION EN ALSACE EN 3 BRIQUES S'IL VOUS PLAÎT !

Guillaume Dégé (HEAR) : « *Incunable / Météorite / Plat-du-jour* »

Thi Colas (Séries Graphiques) : « *Savoir-faire / Immobilisme / Jeu* »

Simon Liberman (Éditions 2024) : « *Licorne / G.I. Joe / Brocante* »

Loïc Boyer (Cligne Cligne Magazine) : « *Claude Lapointe / Pollinisation / Artisanat* »



Pierre Faedi

- **Tumblr.** Micro-blogging investi par les métiers de l'image. À voir : 24h-illustration.tumblr.com (manifestation organisée en juin à Strasbourg), jesuischarlieaussi.tumblr.com (initiative de collecte des réactions graphiques d'étudiants en art lancée à la HEAR suite à l'attaque contre *Charlie Hebdo*) et centredelill.tumblr.com (Centre de l'illustration de la médiathèque André-Malraux).

- **Ungerer, Tomi.** L'« esprit frappeur » de l'illustration, éternel exilé, a posé ses valises graphiques dans un musée à Strasbourg. Pour petits ou grands, son œuvre laisse rarement indifférent, sacré compliment !

- **Vosges.** De l'autre côté de la montagne : spécialisation à l'image narrative à l'École supérieure d'art de Lorraine à Épinal et Musée de l'Image, référence majeure en imageries populaires.



Marion Duval

- **Wölkomme.** Toute proche, une autre terre de tradition graphique : la Suisse, avec le Cartoon Museum de Bâle ou le Design Museum de Zürich et son fonds européen d'affiches.

- **X et Y comme inconnues.** Filière professionnelle précaire, l'illustration ne peut ignorer la rudesse des temps. La structuration en cours du territoire, initiée par les pouvoirs publics avec des associations combattives, œuvre à renforcer sa position pour qu'elle ne soit pas seulement une « pépite » d'attractivité, mais qu'en vivent ses ouvriers mêmes.

- **Zut, Poly, Novo...** Magazines culturels locaux à forte valeur illustrée, tropisme vers le mook avec Le Cercle ou le n° spécial « Tomi Ungerer » de ZUT en 2011. ■



Fanny Blanc

Badges : r-diffusion.org et centralvapeur.org.

LE CENTRE DE L'ILLUSTRATION DE LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉ-MALRAUX DE STRASBOURG

Le Centre de l'illustration rassemble :

- un fonds de conservation,
- un centre de ressources sur l'image éditée,
- un producteur d'action culturelle pour le réseau de lecture publique de l'Eurométropole.

Accès libre au public aux horaires d'ouverture de la médiathèque, soit 40 heures/semaine.

Accès indirect pour les œuvres originales sur présentation de la carte de lecteur.

Conserver. Sources primaires consultables sur place (17 000 documents) : albums pour enfants de fiction et documentaires ; livres animés ; livres illustrés pour adultes et graphzinat ; bandes dessinées ; films d'animation ; œuvres originales et livres d'artistes. Recherche spécifique par première année d'édition des images, nationalité des illustrateurs, techniques d'illustration et d'animation. Intérêt particulier pour les travaux préparatoires, maquettes et croquis, au-delà des « belles images » finalisées, offrant ainsi un éventail des processus de création des illustrateurs d'aujourd'hui.

Approfondir. Une collection empruntable de 2 600 sources secondaires explore l'histoire, l'analyse et les pratiques des livres illustrés, ainsi que le graphisme et la typographie, avec des ouvrages et périodiques français et étrangers, publications universitaires et films documentaires.

Éduquer à l'image. Sur place : salle d'exposition et programmation régulière de rencontres et ateliers. En itinérance : production depuis 2008 de 9 expositions et 3 ateliers gratuits et clé-en-main pour le réseau Pass'relle, explorant motifs (contes, saisons) et techniques (pop-up, gravure) de l'illustration contemporaine.

<http://centredelill.tumblr.com>



© G. Gast

EDITIONS 2024, LE RENDEZ-VOUS AVEC L'AVENIR, C'EST TOUT DE SUITE !

Les jeunes séditions 2024 ébouriffent le paysage éditorial, entre illustration et bande dessinée, leurs « narrations visuelles » fraient une voie royale aux plus jeunes talents.

Animés de la ferme intention de devenir illustrateurs, Simon Liberman et Olivier Bron, parisiens d'origine, se sont rencontrés à l'École des arts décoratifs de Strasbourg. Ils ne se sont plus quittés, ont fait leur nid en Alsace et sont devenus d'impétueux éditeurs à l'enseigne d'un rendez-vous avec l'avenir : 2024. Après s'être fait la main au sein de Troglodyte, un collectif issu de l'École, et partagé ainsi l'aventure du fanzînat et de la micro-édition en sérigraphie ou photocopie, ils ont pris le goût de l'encre et de la belle ouvrage : si l'activité d'édition a pris le pas sur leurs désirs premiers, ils ne regrettent pas (pour l'instant) cette position privilégiée qui leur donne la maîtrise sur toute la ligne : choix éditoriaux, conception et fabrication, l'artiste en eux s'y retrouve.

Un feu d'artifice créatif

Plutôt que de jouer à l'éditeur (études de marché, choix négociés, collections pour libraires), le pari est fait sur la force et la singularité des propositions d'auteurs qui, jeunes et frais, ne figurent encore dans aucun catalogue. La voie était donc libre. Personnages fil de fer de Guillaume Chauchat (*Il se passe des choses I et II*), alchimies psychédélics de Lefèvre, Beauclair et Chaize (*Quasar contre pulsar*), 3D abyssale de Matthias Picard sur les traces de Jules Verne (*Jim Curious*), pop-ups en boucles de Sylvain Moizie (Jean-Pierre Vortex) pastiches troublants de Simon Roussin qui en deux albums explore avec virtuosité l'univers du noirs et du gris (*Heartbreak Valley*) et, au feutre, les virtualités de couleurs explosives très seventies (*Lemon Jefferson*)... Un feu d'artifice créatif qui en peu d'albums, dont nombre d'entre eux ont été remarqués, sélectionnés ou primés, révèle une vraie patte. S'il faut à tout prix trouver un point commun à ces auteurs, c'est de tenter de ses réapproprier en les renouvelant des « récits de genre », polar, science-fiction, aventure, ce qui les situe en rupture avec les préoccupations plus socio-autobiographiques de la génération précédente.

Mais les richesses patrimoniales alsaciennes ont également incité les éditeurs à exhumer des trésors oubliés. Dès 2013, le projet européen Et-Lettera¹ avait favorisé le rapprochement des éditeurs avec la BnU et les fonds patrimoniaux des bibliothèques alsaciennes et débouché sur la publication du superbe abécédaire, *Vu, Lu!* qui fait dialoguer jeunes illustrateurs et gravures anciennes. Ont suivi deux albums extraordinaires de Gustave Doré, *Des-agrément d'un voyage d'agrément* et *Histoire de la Sainte Russie*². Cette fenêtre sur le passé ne se refermera plus : 2024 exhumera désormais de tels jalons historiques à raison d'un par an.

Les bibliothèques, un endroit où respirer

Depuis, les rapports avec les bibliothèques sont devenus structuraux. Une exposition montée pour le festival d'Angoulême autour des *Derniers dinosaures*, success story de 2024, a entraîné de nombreuses demandes de bibliothèques. De fil en aiguille, la conception de telles expositions adaptées au réseau de lecture publique est devenue un volet complémentaire des activités d'édition. Conçues spécialement pour s'adapter à toutes sortes d'équipements – toutes tailles et tous budgets –, ces expositions autoportantes (fini les « cimaises moches et les grilles caddy » !), livrées sur palette avec instructions de montage, scénographient les livres et les déploient dans de nouvelles dimensions. *Jim Curious*, autre best-seller, a même donné lieu à deux scénographies différentes, version jour et version nuit. Luxe insensé permis aux seules petites structures indépendantes !

À leur tour ces expositions peuvent donner lieu à des animations (atelier tampons pour prolonger l'abécédaire, p. ex.) décrites dans un cahier pédagogique joint. L'habitude prise par Olivier Bron et Simon Liberman d'associer les bibliothécaires à leur réflexion se concrétise ainsi par des projets très complets où le livre, échappant à un sort éphémère en librairie, conquiert une sorte d'éternité. Et puis le tandem trouve en bibliothèque un espace préservé de la pure logique commerciale, de quoi prendre une large respiration... jusqu'en 2024.

Philippe LEVREAUD

www.editions2024.com

1. Lire également Anne Poidevin et Philippe Mignard, « Des animaux qui parlent d'or. Le projet Animaliter à Strasbourg », *Bibliothèque(s)*, n°40, oct. 2008, pp. 45-47 : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/59530-des-animaux-qui-parlent-d-or-le-projet-animalitera-strasbourg

2. Cf. Notes de lecture, p. 80.



© Christophe Urbain

VIDÉO LES BEAUX JOURS

Située à la Maison de l'image, l'association Vidéo Les Beaux Jours propose rencontres et projections afin de valoriser les œuvres audiovisuelles et cinématographiques. Elle anime aussi un centre de ressources spécialisé dans le cinéma documentaire.

C'est une maison jaune, au bout de la rue Kageneck à Strasbourg, quartier gare. Une ancienne caserne de fantassins, un temps caserne de pompiers puis ateliers de l'Opéra du Rhin, où aujourd'hui des associations et l'Ina Grand-Est œuvrent autour de l'image. Dans cet écrin, se trouve la Maison de l'image, animée par Vidéo Les Beaux Jours (VLBJ). On y trouve une vidéothèque de quelques 2 500 films complétée d'une bibliothèque spécialisée sur le cinéma, l'art vidéo et l'éducation à l'image, avec un espace aménagé pour la consultation sur place ; une salle de cinéma de 44 sièges qui accueille échanges et discussions autour des films, et enfin une équipe attentive aux initiatives nouvelles, soucieuse de relayer l'information collectée. La vidéothèque et la bibliothèque sont à disposition de tous, sans conditions. La salle de cinéma est réservée aux actions pédagogiques mais s'ouvre le soir au public pour des projections souvent assorties de rencontres.

Vidéo Les Beaux Jours est née en 1989 de la volonté de réalisateurs, producteurs et passionnés, pour couvrir des activités et des missions multiples. Ce qui l'agite ? Le cinéma, la création audiovisuelle. Sa dynamique ? L'éducation à l'image sous toutes ses formes et la diffusion des œuvres. Sa vocation ? Ouvrir les regards et donner à voir. Depuis des années, Vidéo Les Beaux Jours poursuit une réflexion sur l'éducation à l'image, ses pratiques et enjeux. Avec Alsace Cinémas, elle organise des journées de rencontres pédagogiques, faisant intervenir archivistes, enseignants, réalisateurs, chercheurs, politiques, sur des questions comme : la création à partir d'images existantes ; le webdocumentaire, outil pédagogique ; les projets d'éducation transfrontaliers, etc. Elle a développé un site ressource qui recense tout ce qui se joue en matière d'éducation à l'image en Alsace : Parcours image. Elle joue enfin un rôle de conseiller pour le développement d'ateliers ou d'animations, parfois même d'intervenant ou de partenaire culturel.

Dans le domaine de la diffusion, la programmation de Vidéo Les Beaux Jours se glisse dans les interstices, jouant la complémentarité avec les cinémas de la ville. Elle se frotte surtout au cinéma documentaire, ce cinéma du réel, à ses grandes figures, aux questions de forme et de point de vue qu'il soulève, aux thèmes qu'il empoigne. Au bout du compte, ce sont quelques 60 projections annuelles, souvent en compagnie du réalisateur, d'un spécialiste du sujet, porteurs d'un regard sensible et averti.

Enfin, ses outils – vidéothèque, présence en festival, contacts avec le réseau professionnel – sont mis à la disposition des médiathèques, associations, animateurs, etc. Pour soutenir les médiathèques dans leurs politiques d'acquisition elle leur propose ainsi de découvrir les films produits en région lors de journées dédiées. Trois jours durant, les bibliothécaires peuvent visionner les films récents en salle ou sur poste de consultation, café à la main, pour préparer leurs acquisitions et leurs animations à venir. Pour soutenir leur effort de valorisation de leurs collections cinéma, elle s'est proposée comme coordinatrice du Mois du film documentaire, relayant les propositions de programmation et conseillant sur la mise en place de projections.

Vidéo Les Beaux Jours, c'est trois personnes. Toujours disponibles et soucieuses de voir aboutir les projets, elles sont prêtes à faire découvrir et ne demandent qu'à être sollicitées pour un conseil, un soutien ou une information.

Catherine MUELLER
Directrice de Vidéo Les Beaux Jours



www.videolesbeauxjours.org et www.parcours-image.fr



La Maison de l'image. - Vue intérieure de la vidéothèque de Vidéo Les Beaux Jours.

CHRISTINE ESCH
Directrice de la Bibliothèque alsatique
du Crédit mutuel



JÉRÔME SCHWEITZER
Direction du développement des collections
Responsable du Pôle d'excellence Alsatiques de la BNU



Les collections régionales

En Alsace, région de marche entre France et Allemagne, les collections régionales, dites alsatiques, constituent des fonds importants dans l'histoire des différentes bibliothèques. Elles rassemblent tout document touchant de près ou de loin à des sujets liés à la région dans l'ensemble des domaines du savoir.

dans les bibliothèques alsaciennes

PAYSAGE DOCUMENTAIRE

Ce besoin de mettre en valeur la documentation régionale, apparu comme dans les autres régions au XIX^e s., s'est appuyé en Alsace sur le particularisme d'une région à forte identité et sur une culture propre liée à l'influence germanique où la mise en valeur de la région, *das Land*, est un élément fort des grandes bibliothèques. Pour exemple, mentionnons la Staatsbibliothek de Munich ou la Württembergische Landesbibliothek de Stuttgart.

En Alsace, les principales collections publiques d'alsatiques sont conservées par les BM de Colmar, Haguenau, Mulhouse ou Strasbourg, la Bibliothèque humaniste de Sélestat ou encore la Bibliothèque

nationale et universitaire de Strasbourg (BNU). Chacun de ces établissements a développé au cours des siècles passés une politique active visant à constituer les collections les plus complètes possibles sur la région, en privilégiant souvent la documentation liée à leurs secteurs géographiques respectifs.

La BNU se démarque dans la mesure où, depuis les origines de cette institution en 1871, la constitution d'un important fonds régional sur l'ensemble de l'Alsace et du Rhin

supérieur fait partie de son identité, soutenue dans cette démarche par l'apport du dépôt légal dont elle a disposé dès l'époque du Reichsland Elsass-Lothringen et jusqu'à nos jours par l'intermédiaire du dépôt légal imprimeur (DLI). Son statut de bibliothèque universitaire lui permet également de rassembler la littérature grise, notamment les travaux universitaires (mémoires, thèses) qui ne sont pas toujours publiés.

LES COLLECTIONS PRIVÉES

Ce paysage des collections alsatiques resterait incomplet si l'on ne mentionnait pas l'importance des collections privées, dont certaines entrent parfois dans les fonds publics : fonds Armand Weiss à Mulhouse, fonds Antoine Dorlan à Sélestat, ou récemment la collection de Schwilgué à la BNU.

Autre acteur important et atypique : la Bibliothèque alsatique du Crédit mutuel (BACM), un lieu patrimonial privé ouvert au public. Créée en 1972 à partir d'un fonds de 4 000 alsatiques, cette collection patrimoniale et de recherche spécialisée se compose aujourd'hui de plus de 42 000 volumes. Des incunables aux livres contemporains, cette collection vivante reflète la diversité éditoriale alsacienne séculaire.

Installée au premier étage de la maison Herrenschmidt à Strasbourg, cette collection bibliophilique singulière bénéficie d'un véritable écrivain chargé en histoire. Mécénat culturel d'entreprise, la BACM contribue à la mémoire culturelle par la conservation et la valorisation d'un patrimoine régional commun exceptionnel.



La Bibliothèque alsatique du Crédit mutuel, collection bibliophilique privée ouverte au public.



Biscuits La Cigogne, John Onwy ill., Strasbourg, 1920, coll. Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

VALORISATION ET NUMÉRISATION

La constitution de fonds alsatiques s'est également accompagnée par une volonté de mettre en valeur la recherche régionale qui s'est incarnée par le développement de bibliographies alsaciennes à partir de la fin du XIX^e s. Durant l'Entre-deux-guerres, ce projet fut repris par l'Université de Strasbourg, avant de passer aux archives départementales du Bas-Rhin, puis à la BNU à partir de 1965. L'ambition de la Bibliographie alsacienne est de signaler et faciliter l'accès aux chercheurs des milliers d'articles ou d'ouvrages qui paraissent chaque année. Les principales bibliothèques veillent également au signalement des articles scientifiques dans les domaines propres aux alsatiques, notamment en ce qui concerne leurs villes et ses environs. Depuis plusieurs années, s'affirme la volonté d'aboutir à une rédaction concertée de cette bibliographie. La BM de Mulhouse et la BNU développent un modèle d'échange de données qui pourra à terme être étendu afin de servir de base à des partenariats futurs.

Les établissements alsaciens, fiers de ces collections, ont à cœur de les faire connaître par des expositions régulières. Parmi les plus récentes, on citera celle consacrée à l'œuvre de Richard Brunck de Freundeck à la BM de Colmar ; « La Poudre, l'encre et le plomb » à la médiathèque André-Malraux de Strasbourg ; les expositions de la BACM, de la BM

de Mulhouse ou encore celle de la BNU qui sera consacrée à Albert Schweitzer à l'automne prochain.

Ces actions de valorisation s'accompagnent régulièrement par des soirées de lecture, des conférences, des colloques ou autres journées d'étude. Elles peuvent faire l'objet d'un soutien régulier de l'association Cordial qui fédère les bibliothèques alsaciennes et œuvre, entre autres, à la mise en valeur de l'ensemble du patrimoine écrit dont les alsatiques.

La diffusion des collections alsatiques en ligne est également un objectif ancré depuis fort longtemps dans les ambitions locales. Dès les années 1990, le programme de numérisation consacrée aux cartes et aux images d'Alsace a rendu possible la sauvegarde puis la diffusion en ligne des plus beaux documents issus des collections de la BM de Colmar, du Cabinet des estampes de Strasbourg ou de la BNU. Depuis 2013, Numistral, la bibliothèque numérique de la BNU, contribue à faire connaître la richesse des fonds régionaux de cette institution mais aussi de collections provenant de multiples origines (bibliothèque des musées de Strasbourg, archives municipales de Strasbourg, Société des amis des arts et des musées de Strasbourg ou encore de la ville de Dannemarie). Développé en coopération avec la BnF, Numistral a permis de donner un écho national et international aux programmes de numérisation consacrés à l'Alsace sur Gallica ou Europeana. Ce sont ainsi des milliers de pages consacrées à la presse



Mes petits derniers, nourris à la potasse, Sels de potasse d'Alsace (Mulhouse), 192. ?, coll. BNU Strasbourg.



Documents alsatiques numérisés disponibles sur Numistral.fr, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale et universitaire.

à diffuser la presse alsacienne ou les annuaires des nombreuses sociétés savantes de la région.

UN FONDS EN ACCORD AVEC SON TEMPS

Enfin, ce rapide tour d'horizon de la documentation alsatique se doit d'évoquer les expérimentations récentes menées par la BNU en collaboration avec la BnF dans le cadre du dépôt

alsacienne durant la première guerre mondiale, la poésie, l'histoire ou l'art en Alsace qui sont aujourd'hui disponibles sur internet. D'autres projets sont en cours de développement et visent

légal de l'internet français qui ont abouti au développement d'une « collection d'alsatiques du web ». Un échantillon de l'internet alsacien rassemblant une centaine de sites est ainsi sauvegardé à un rythme régulier. Le résultat de ces collectes est consultable à la BnF, à la BNU et à terme dans l'ensemble des bibliothèques chargées du DLL.

Ensemble représentatif des ambitions et de l'histoire complexe de l'Alsace, les alsatiques constituent aujourd'hui des fonds documentaires majeurs au sein des bibliothèques régionales qui ont à cœur de soutenir à la fois l'édition et de favoriser le dynamisme dans ce domaine en lançant régulièrement de nouvelles initiatives visant à adapter ces collections aux bouleversements du monde du livre et des bibliothèques. Loin d'être désuètes, elles se placent à la pointe de l'action menée par les bibliothèques pour faire connaître la richesse de leurs fonds documentaires. ■



LA CONFÉDÉRATION DE L'ILLUSTRATION ET DU LIVRE

La Confédération de l'illustration et du livre (CIL) a pour objet le développement de la filière livre sur le territoire : valoriser les activités artistiques et économiques de ses acteurs, fédérer les associations membres afin de faire prospérer un réseau de coopération interprofessionnel et les accompagner dans leur adaptation aux modèles économiques émergents.

La structure est constituée de six associations professionnelles représentant les auteurs (Littér'Al), les illustrateurs (Allil et Central Vapeur), les éditeurs (AEA), les libraires (A.Lir) et l'info-doc (Cordial). Elle est soutenue par l'État et la Région Alsace.

Depuis sa création en mai 2013, la CIL œuvre pour :

- La transversalité de l'information entre les acteurs de la chaîne du livre en Alsace et vers le grand public : le blog [Cilalsace](http://cilalsace.com)¹ recense les principales manifestations littéraires régionales, les dispositifs d'aides que peuvent solliciter les intéressés et les sites juridiques de référence. La confédération relaie par ailleurs les appels à projet dans le domaine du livre et soutient les initiatives portées par ses associations membres.
- L'animation d'un réseau de coopération dynamique : les premières Journées alsaciennes du livre, organisées les 14 et 15 octobre 2014, ont permis de nombreuses rencontres sur des thématiques transversales (CRL, numérique, diffusion-distribution, droits d'auteur, etc.). Des invités, représentant d'autres régions, ont apporté un point de vue extérieur, donc enrichissant. Ce rendez-vous a vocation à être reconduit une année sur deux, un événement davantage tourné vers le grand public s'intercalant les années impaires.
- Le recensement d'informations sur la filière : un large travail d'enquête est entrepris au premier semestre 2015. Le sujet de la première étude sectorielle concerne les librairies et chaînes de librairies. Un instantané des conditions de vie et de travail dans la profession permettra de mieux connaître ses acteurs, pour mieux les soutenir et leur proposer des outils pertinents. L'étude suivante se penchera sur les conditions socio-économiques des illustrateurs.
- L'inscription dans le tissu local : développer et consolider les liens avec les universités, collectivités territoriales, BDP, etc.

En conclusion, la Confédération de l'illustration et du livre doit être l'endroit où tous les professionnels de la chaîne du livre se rencontrent pour s'informer, réfléchir et agir ensemble.

Dominique EHRENGARTH
Président de la CIL



1. cilalsace.com

FRANCK QUEYRAUD

Chef de projet des Médiations numériques
Médiathèques de la Ville et Eurométropole
de Strasbourg



Les portes numériques de la médiation en Alsace

Un kaléidoscope

Un vaste projet transmédia collaboratif, « Il y a des portes » traite des notions de réel, de virtuel et des identités numériques par le biais des jeux vidéo en ligne. Créé à partir de textes écrits par Léo Henry, l'auteur et le conteur Matthieu Epp, tous les deux en résidence d'écriture à Saverne, cette fiction contemporaine déploie en cercles concentriques autour du Pays de Saverne des récits d'écriture participatifs qui rejoignent l'univers commun des auteurs. Les personnes friandes d'œuvres numériques sont ensuite invitées à venir au théâtre pour découvrir des déclinaisons « spectacle vivant ». « À quoi tu joues ? » est une conférence-spectacle destinée aux adolescents et aux adultes qui propose un questionnement autour des jeux en réseau massivement multi-joueurs associant récits, musique électronique et recherches scientifiques.

Troisième région la plus densément peuplée de France métropolitaine, l'Alsace est aussi la plus petite en superficie. Territoire riche en bibliothèques publiques, l'offre documentaire dépasse plusieurs millions de documents. Plusieurs équipements sont emblématiques : la BM de Colmar, la BNU ou l'Université de Strasbourg (Unistra) située en 2014 à la 95^e place du classement de Shangai.

On comprend dès lors la richesse – potentielle – de la région pour ouvrir de nouvelles portes vers le numérique et les élus ne s'y sont pas trompés : French Tech Alsace souhaite obtenir le label « Métropole French Tech » de l'initiative gouvernementale pour la croissance et le rayonnement de l'écosystème numérique français. Par ailleurs, le département du Bas-Rhin est un site pilote en matière de Silver Économie pour laquelle la bibliothèque départementale (BDBR) apporte une dimension culturelle.

L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Le numérique se joue du débat sur l'élargissement des horaires de bibliothèques pour donner accès à des contenus en ligne 24h/24 et 7j/7. La majorité des bibliothèques alsaciennes proposent des postes d'accès à internet et, sur leurs portails, les ressources numériques les plus courantes. Seul le livre numérique peine encore à trouver son développement mais des projets autour du prêt numérique en bibliothèque (PNB) sont à l'étude (Strasbourg et BDBR).

Les bibliothèques acquièrent également de nouveaux matériels coûteux, souvent grâce au soutien de la Drac ou du ministère de la Culture : consoles de jeux vidéo, tablettes et liseuses. Des malles de prêt de ces matériels sont notamment mises à disposition sur les réseaux des deux BDP. Deux médiathèques strasbourgeoises prêtent des liseuses avec des nouveautés (romans) aux membres de leurs clubs de lecture. Développer des espaces de médiation numérique avec tablettes ou liseuses nécessite toutefois le développement du wifi dans les bibliothèques. Avantages : proposer un accès complémentaires aux postes déjà en place ; offrir de nouveaux services en français langue étrangère sur tablettes (médiathèque André-Malraux en septembre) ; permettre l'accès gratuit à internet.

L'effort des collectivités territoriales ou de l'Université persiste dans un contexte général de baisse budgétaire accompagné de difficultés administratives nouvelles. Le code des marchés publics demandera à être adapté notamment sur le principe de la mise en concurrence. Certaines offres numériques sont singulières au point de ne pouvoir être mises

Les bibliothèques se mettent à la page. Soucieuses d'évoluer avec leur temps elles développent, à travers de nombreuses initiatives, la culture numérique. Pour maîtriser ce nouveau territoire, l'utilisateur est promu.



en concurrence ! Le public est demandeur de ces nouveaux services alors que tout le monde n'est pas équipé en matériel ou en connexion.

LA FORMATION DES USAGERS

Former aux outils et usages du numérique permettra aux bibliothèques publiques de rester des lieux d'accès indispensables pour lutter contre les fractures numériques et favoriser l'inclusion sociale des publics. Présente dès l'arrivée de la micro-informatique, l'offre de formation des bibliothèques s'est considérablement enrichie avec le web. Par exemple, L@pplopedia est un atelier de contribution à l'encyclopédie Wikipédia proposé par les médiathèques de Strasbourg. Les participants sont motivés par leur souhait de partager avec d'autres leur passion, sans rester isolés chez eux. C'est un fablab « textuel » !

Le guide numérique de L@ppli, dispositif strasbourgeois de médiation numérique propose pour 2014-2015, une trentaine de stages différents : ateliers emploi, blogs, logiciels libres, jeu vidéo, protection des données personnelles, etc. Sa couverture associe la tête de Gutenberg et celle de Tim Berners-Lee, l'inventeur du web en 1991. Avant cette date, 1 000 ordinateurs étaient connectés. Deux milliards d'appareils seront connectés en 2016. C'est une révolution majeure concernant l'accès et

la transmission de l'information. Vivrons-nous une nouvelle Renaissance, équivalente à celle permise par l'invention de l'ancien résident strasbourgeois ?

CHANGER DE STRATÉGIE : SE CONCENTRER SUR LES USAGES ?

En tout cas, les directions des bibliothèques alsaciennes ont souhaité mettre en œuvre des politiques basées sur l'adaptation et la diffusion de cette culture numérique.

L'Unistra a créé en 2009 une direction des usages du numérique en complément à la Direction de l'informatique. Elle accompagne des projets variés autour de l'*open access* et des archives ouvertes de la connaissance, des *moocs* ou des *learning centers* pour l'ensemble des services de l'université et particulièrement le SCD. Le Centre de culture numérique a vu le jour peu après pour étudier l'opportunité de nouveaux services numériques, diffuser l'actualité de ces usages, proposer des stages de découverte.

La BDBR ou les médiathèques de Strasbourg ont créé des postes de chef de projet de médiation numérique orientés également sur les usages. La mise en place d'une telle politique avec un développement de dispositifs et d'espaces dédiés s'accompagne d'un travail sur l'identité numérique des bibliothèques et la dissémination des contenus, actions et services

MÉDIASON67

Mediason67 a vu le jour suite à un appel à projet du ministère de la Culture portant sur des « *expérimentations grand public, à la fois innovantes, visibles et valorisant des contenus culturels numériques* ». La BDP du Haut-Rhin y répond en 2009 en associant plusieurs collectivités d'Alsace et le prestataire MusicMe : l'univers musical des médiathèques alsaciennes est né ! Il rassemble alors la Médiathèque 68, la bibliothèque départementale du Bas-Rhin (BDBR), les médiathèques de la communauté urbaine de Strasbourg, de la ville de Mulhouse et de Saint-Louis. Aujourd'hui, trois plateformes d'écoutes musicales en ligne existent en Alsace.

Participation et implication des bibliothèques adhérentes à Médiason67

D'emblée, le déploiement de la musique en ligne dans les bibliothèques du Bas-Rhin est envisagé par la BDBR en 2010 comme un projet participatif, progressif et évolutif.

Quatre médiathèques du réseau, Benfeld, Erstein, Monswiller et Soultz-sous-Forêts participent activement à la construction de la plateforme dans sa phase expérimentale. Chaque année de nouvelles médiathèques et bibliothèques sont intégrées à Médiason67 pour en compter 23 aujourd'hui.

Chacune assure la gestion des comptes de ses propres inscrits et la mise en ligne d'une webradio thématique mensuelle. La gestion éditoriale de la plateforme est assurée à tour de rôle selon un calendrier défini.

Ainsi, entre mai 2010 et mai 2013, les discothécaires ont mis en ligne 34 webradios communes et 333 webradios thématiques.

Un projet en constante évolution

	2010	2014
Nombre de bibliothèques proposant Médiason67	4	23
Nombre de comptes actifs	115	712
Nombre d'écoutes intégrales	11 539	393 195
Nombre d'écoutes de webradios	4 884	37 867

Les perspectives...

Après l'organisation du festival Mediason67 en mars-avril 2014, où un concert « live » fut proposé dans chacune des médiathèques présentes sur la plateforme de streaming, il s'agit pour la BDBR de : poursuivre l'extension de ce service dans son réseau ; faire évoluer la plateforme (optimiser l'interactivité et affiner les statistiques) ; expérimenter de nouveaux services (achat de titres) ; décliner Médiason67 en application mobile.

Bruno NEUVEUX
Médiathèque de Guebwiller

sur le web, le tout avec dans un esprit d'expérimentation. Comme le souligne Caroline Kolb, la responsable numérique de la BDBR, « *un service expérimenté peut être arrêté, consolidé ou réorienté, en fonction du bilan de l'expérimentation* ».

Les bibliothèques doivent se faire connaître auprès des communautés agissantes du web pour valoriser leurs expertises autrement en utilisant des outils disponibles et développer leur présence numérique au-delà du seul portail, grâce à un archipel de sites, de blogs, de réseaux sociaux ou autres outils (pinterest, instagram, webzines).

DES EXPÉRIMENTATIONS DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

À Guebwiller, le blog Les babillages de Frida et Paco est animé par deux bibliothécaires pas acariâtres qui se définissent comme des jeunes gens vendeurs de rêves... Ici, la forme et le ton sont travaillés pour capter l'attention des usagers.

La BDP du Haut-Rhin développe des webzines, mauvais genres ou alsatique, comme sites thématiques indépendants qui valorisent les sélections des bibliothécaires. Là aussi, l'accent est mis sur les contenus et le rôle de passeur des bibliothécaires, démarche favorisée par un graphisme étudié faisant l'impasse sur les logos institutionnels habituels.

Plusieurs bibliothèques développent le jeu vidéo : du simple espace aux projets. Pour le millénaire des fondations de la cathédrale, des classes construisent un village médiéval avec Minecraft ou participent à des ateliers de « machinimas ». Le cœur de la médiation numérique s'incarne ici : plus-value donnée à la création et la co-création plutôt qu'à la consommation.

L@ppli, basé aussi sur le principe « peu importe l'outil, pourvu qu'on ait... l'ivresse ! » a développé plusieurs outils : le blog Myriades consacré aux littératures européennes ; des pages Facebook thématiques (musiques de la scène locale, l'artothèque). L'enaurne.fr est une résidence d'écriture numérique de deux auteurs : Léo Henry et Luvan. Mené avec Le Shadok, ce projet explore la narration numérique en utilisant les codes du web et en publiant chaque mois un chapitre sur le mode du feuillet.

Lectures locales est une expérience collaborative, conduite par la BDBR et le lycée Le Corbusier (Illkirch-Grattenstaden) autour de résidences d'étudiants en design nommées In Situ Lab, accueillies par six points de lecture et bibliothèques du réseau départemental. Dans une démarche prospective, avec des méthodes collaboratives, les usages contemporains de la lecture sont disséqués pour illustrer la nécessité de corréliser la bibliothèque locale « d'aujourd'hui » aux usages évolutifs des citoyens.

QUELLE FORMATION ?

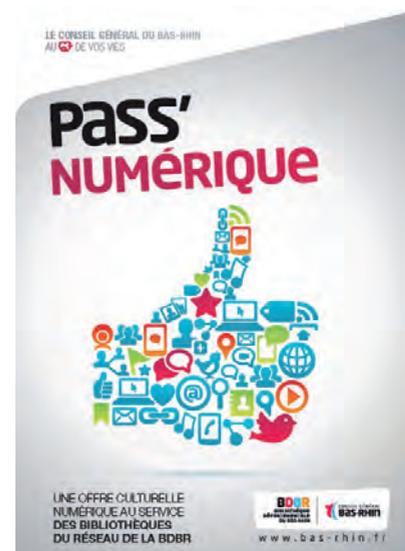
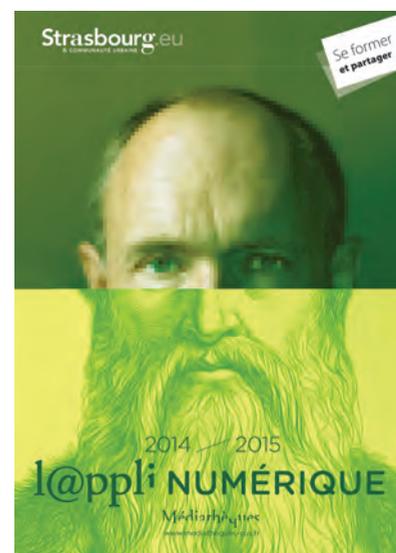
La formation continue et interne des bibliothécaires est donc centrale et c'est pourquoi les médiathèques de Strasbourg

ont développé « Devenir contributeur » (2015-2018). Il s'agit de donner aux bibliothécaires du réseau une formation numérique minimale pour s'approprier collectivement et de manière critique, outils et usages sur le principe d'un *do it yourself* accompagné. La théorie est relayée par la pratique puisque les nouveaux formés rejoindront les contributeurs des outils des médiathèques (portail, pages réseaux sociaux, blogs). Le projet est encadré par un comité éditorial, une rédaction, des groupes de réflexion et une charte éditoriale qui fixe les règles de publication.

MUTUALISER

Longtemps sans agence régionale du livre, l'Alsace possède toutefois plusieurs structures de rencontres et de mutualisation des professionnels du livre. En 2009, la Région a lancé Alsatica, le portail des savoirs en Alsace, aujourd'hui en cours de complète réfection quant à ses objectifs et son ergonomie. Au sein de l'Agence culturelle d'Alsace, la Région développe aussi un dispositif de formation conséquent pour accompagner les filières culturelles et artistiques. La BDBR a créé un comité technique départemental du numérique en octobre 2014 dont l'objectif est de faire connaître les acteurs du numérique dans le Bas-Rhin, d'identifier les jonctions pour envisager des perspectives de travail collaboratif et de mutualisation.

Trop souvent perçu comme une offre complémentaire aux documents physiques, le développement du numérique et de sa médiation en bibliothèque apparaît comme un enjeu capital pour anticiper ce que sera son quotidien au XXI^e s. Les bibliothèques devront inventer de nouvelles organisations humaines, développer de nouvelles formes de mutualisation, de collaboration ou de formation et enfin, de co-création. En tant que professionnels, qu'allons-nous apporter à ce nouveau territoire qu'est le web ? ■



MARIE-LAURE FREYBURGER-GALLAND
Professeure émérite de grec à l'université de Haute-Alsace
Responsable du projet Interreg IV



Le « Patrimoine humaniste du Rhin Supérieur

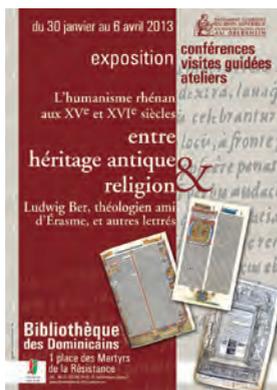
Pour recenser et communiquer autour des éditions humanistes régionales, un partenariat productif entre conservateurs de bibliothèques et universitaires a été apprécié tant des collectivités que du grand public.

Humanistisches Erbe am Oberrhein » 2011-2014

Dans le cadre du programme européen Interreg IV, le projet transfrontalier sur le patrimoine humaniste du Rhin supérieur piloté par l'université de Haute-Alsace, qui rassemble des philologues (latinistes et hellénistes) des quatre universités de Strasbourg, Fribourg, Bâle et Mulhouse, a été sélectionné.

En partenariat avec les conservateurs des différentes bibliothèques de la région, et en nous focalisant sur les éditions humanistes des auteurs anciens imprimées dans la région et/ou conservées dans les

des conférences « grand public », organisées à Haguenau, Mulhouse, Colmar et Fribourg ; des journées d'étude, comme celles de Sélestat sur Matthias Schürer ou de Strasbourg sur Ottmar Nachtgall, par des spécialistes pour un public plus « universitaire » ; et, surtout, des expositions en collaboration étroite avec les conservateurs des bibliothèques pour montrer ces documents (souvent ignorés du grand public) et en expliquer l'intérêt par des panneaux et des visites guidées, y compris pour le jeune public : sept expositions (Haguenau, Mulhouse, Bâle, Colmar, Fribourg, Sélestat et Strasbourg) ont été réalisées entre mai 2012 et décembre 2013.



bibliothèques du Rhin supérieur, il s'agissait de :

- recenser ces ouvrages dans une base de données commune (travail de longue haleine et particulièrement important pour les bibliothèques dont le catalogue n'est pas encore informatisé, ou l'est de façon incomplète) ;
- étudier scientifiquement ces ouvrages par le biais de conférences, un colloque final et des publications à destination des spécialistes, érudits et curieux (du simple catalogue aux actes de colloque ou de journées d'étude) ;
- valoriser ce patrimoine par toutes sortes d'opérations de communication en direction d'un plus large public. C'est ainsi que nous avons réalisé : une vidéo de 20 minutes ; un site internet bilingue¹ (comme tous les documents produits) ;

1. www.humanisme-du-rhin-superieur.eu et www.humanismus-am-oberrhein.eu

ENTRE UNIVERSITÉS ET BIBLIOTHÈQUES, UN PARTENARIAT ÉTROIT

Plusieurs d'entre nous connaissaient déjà les richesses des bibliothèques du Rhin supérieur sur lesquelles ils travaillaient depuis longtemps, seuls ou en collaboration – notamment dans le cadre du Collegium Beatus Rhenanus, un groupe de recherche institué sous l'égide d'Eucor², réunissant des philologues des quatre universités précitées. L'originalité de notre démarche, à la fois transfrontalière, régionale et internationale, a, semble-t-il, séduit les autorités européennes.

Nous avons donc décidé d'explorer systématiquement les fonds des différentes bibliothèques de la région, une dizaine au total, tant universitaires (Strasbourg, Bâle et Fribourg)

2. Fondée en 1989, Eucor, ou Université du Rhin supérieur, est un campus trinational regroupant cinq universités françaises, allemandes et suisse qui coopèrent dans les domaines de la formation, de la recherche, de l'administration, de la culture et du sport.

que municipales (Haguenau, Strasbourg, Sélestat, Colmar, Mulhouse) ou privées (Médiathèque protestante et Grand séminaire de Strasbourg³). Nous avons donc engagé avec les responsables de ces établissements un partenariat qui les a associés étroitement à notre projet. Si, pour les autorités de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU) ou de la Bibliothèque humaniste de Sélestat, il était naturel et habituel de voir des universitaires venir fureter dans leurs fonds en s'appuyant sur un catalogue informatisé très sérieux, pour d'autres cela sortait de l'ordinaire, les surprenait un peu, les séduisait souvent, et les inquiétait parfois...

Notre proposition de monter une exposition pour mettre en valeur tel ou tel aspect de leur fonds a toujours été accueillie très favorablement et ce partenariat s'est révélé extrêmement constructif. Chaque exposition, excepté celle de Strasbourg, s'est appuyée sur le fonds propre de la bibliothèque explorée, même si, à l'occasion, des ouvrages empruntés à d'autres partenaires ont été exposés.

Si nous, universitaires, étions responsables du contenu « scientifique » des panneaux et cartels, le choix de la thématique et sa mise en œuvre ont été le fruit de nombreuses réunions de concertation. Seule l'exposition strasbourgeoise a été montée dans un lieu universitaire, la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme d'Alsace (Misha), avec l'aide de la BNU qui, bien qu'alors en travaux, a prêté la plupart des ouvrages.

LA BASE DE DONNÉES

Cette base de données faisait partie de la mission de recensement que nous nous étions fixée. Nous avons projeté de mener à bien en trois ans l'inventaire complet de toutes les éditions humanistes d'auteurs grecs et latins conservées dans les bibliothèques de la région. Les fiches devaient être soigneusement élaborées afin d'enrichir les renseignements documentaires classiques de remarques concernant les ex-libris et autres mentions manuscrites, ainsi que les épîtres dédicatoires et tous les textes liminaires. Cette élaboration a demandé plusieurs mois de collaboration avec l'informaticien de la Misha qui gère plusieurs autres bases hébergées. Il est clair que le Térence de Grüniger qui se trouve actuellement à Bâle n'est pas le même que celui qui est, dans la même édition de 1496, conservé à Mulhouse ou à Colmar. Chaque ouvrage ayant eu un propriétaire différent, une histoire différente, l'exemplaire numérisé sur le KVK⁴ ne dispensera pas celui qui consultera notre base de données d'aller autopsier celui qu'il recherche et qui aura été décrit dans la fiche correspondante. Il faut mettre cela au futur car ce travail de longue haleine n'en est encore

3. Cf. Benoît Jordan, « Les bibliothèques religieuses dévoilées », *infra* pp. 36-38.

4. Catalogue en ligne de l'Institut de technologie de Karlsruhe (Allemagne), une des plus grandes bases de données au monde.

qu'à ses débuts. Nous avons assurément minimisé les richesses des bibliothèques et mésestimé le temps nécessaire à la confection d'une fiche puis à son insertion dans la base. Nous avons été certainement trop ambitieux.

BILAN

Le choix thématique de chaque exposition, les journées d'études, les conférences et le colloque de clôture organisé à Strasbourg en décembre 2013, nous ont permis d'étudier ce qui a pu caractériser l'humanisme du Rhin supérieur. Nous sommes à la fin d'un monde tourné vers le passé, la tradition, le respect absolu des Anciens, et à l'aube des Temps Modernes, tournés vers l'avenir, croyant au progrès dans toutes les disciplines de l'esprit. Nous pouvons donc nous demander comment les deux ou trois générations de penseurs de notre région ont vécu ce passage-charnière.

Pour nous aider dans cette recherche, les acteurs de cet « humanisme rhénan », originaires de cette région ou qui y passent, y vivent et souvent y meurent, ont laissé de nombreuses traces écrites, qu'ils les aient imprimées, éditées ou commanditées.

Notre projet de répertorier ces documents a entraîné les conservateurs à accélérer l'informatisation de leurs catalogues en privilégiant les fonds qui nous intéressent (incunables et ouvrages du XVI^es.). Ce fut le cas notamment à la bibliothèque des Dominicains de Colmar et à la Médiathèque protestante de Strasbourg.

Il semble bien que les opérations réalisées pour valoriser ces fonds humanistes ont eu un certain impact auprès des autorités de tutelle des bibliothèques, des élus des collectivités territoriales et d'un assez large public. Nous tenons à insister sur l'intérêt que présente un tel partenariat entre les conservateurs des bibliothèques (et leurs équipes) et les universitaires. La collaboration que nous avons menée pendant ces trois années a été très fructueuse et appréciée par les uns comme par les autres. Un projet Interreg V va d'ailleurs être soumis par le réseau Cordial pour continuer cette collaboration et mettre en œuvre d'autres opérations de valorisation. Nous ne pouvons que nous en réjouir ! ■



Les gens



David Declercq est, depuis le 12 mars, adjoint de direction en charge du Pôle Lecture Publique de la Médiathèque classée de l'Agglomération de Cambrai. Il travaille à la création d'une nouvelle médiathèque communautaire autour d'un projet de «laboratoire culturel», un service innovant et structurant s'appuyant sur la valorisation de la culture scientifique, technique et industrielle prévu pour voir le jour en 2018. Il était auparavant directeur adjoint de la médiathèque de La Madeleine.

■ COMMISSION JEUNESSE

La nouvelle commission a décidé de prioriser trois chantiers en 2015 :

- **La réforme des rythmes scolaires** : la commission a été sollicitée pour intervenir à l'occasion de formations, lors de journées d'étude et de colloques. Le nouveau *vademecum* actualisé en collaboration avec la commission ABF Ressources Humaines et Formation sera présenté en juin lors du congrès ABF de Strasbourg.

- **Littérature de jeunesse** : il a été décidé de maintenir la participation au Prix international Astrid Lindgren en proposant cette année la candidature de François Place. Dans ce même état d'esprit, le partenariat avec Lire et Faire Lire sera renforcé avec la rédaction d'une charte à destination de leurs bénévoles. Enfin, des rencontres avec des membres du Service Livre et Lecture du ministère de la Culture avant l'été permettront d'envisager d'autres partenariats avec d'autres associations.

- **Un « Médiathèmes »** sur l'évolution des services

En bref

Jeunesse en bibliothèque est à l'étude pour une publication en 2016.

Jeudi 18/06 : participation à un débat sur la censure lors d'un colloque à Montreuil organisé par le Salon du Livre et de la presse jeunesse : « Littérature et débats de société font-ils bon ménage ? »

Lundi 28/09 : présentation du *vademecum* lors de la journée d'étude sur « L'impact de la réforme des rythmes scolaires » organisée à Bordeaux par Médiaquitaine.

■ ALSACE

L'ABF Alsace vous propose une expérience professionnelle unique en facilitant des échanges inter-établissements de bibliothécaires sur son territoire. D'une durée d'une semaine, le principe est d'échanger son poste avec un collègue de même niveau professionnel d'une autre bibliothèque d'Alsace, selon les modalités suivantes : un jour dans chaque collectivité pour les deux personnes ensemble, puis 3 jours d'échange effectif. L'ABF-Alsace prend en charge les frais de déplacements et/ou d'hébergements liés à cet échange et établit la convention entre toutes les parties. Les volontaires pour tenter l'aventure doivent se faire connaître via un formulaire disponible à l'adresse : http://abf.asso.fr/pages/echange_bib.php

La liste des participants apparaîtra à la suite du formulaire. Il revient ensuite à chacun de prendre contact avec le binôme potentiel pour se mettre d'accord et fixer la semaine d'échange. Dès que tout est fixé, vous devez prendre contact avec anna.marcuzzi@mulhouse-alsace.fr pour établir la convention.

■ ANTILLES-GUYANE

Une journée d'étude est prévue en septembre : « Le numérique du point de vue des usagers ». Informations à venir sur : www.abf.asso.fr

■ BOURGOGNE

Jeudi 18/06/ 2015 : journée de présentation de logiciels Bibliothèque à la salle « Cuvier » de la Maison de Nuits-Saint-Georges (21). Cette journée permettra aux acteurs des bibliothèques, petites ou grandes, en phase d'informatisation ou de ré-informatisation d'entrer en contact avec les fournisseurs présents ; ils pourront découvrir à cette occasion les dernières innovations proposées. Des démonstrations libres d'environ une heure seront effectuées tout au long de la journée par chaque fournisseur. Les logiciels suivants seront présentés (*sous réserve*) : AFI, Biblix, C3RB, Décalog, Existenz, Koha, Microbib. Inscr. : e.binet@cg71.fr / ou sur le site abf.asso.fr

Par courrier : Éric Binet, Bibliothèque de Saône-et-Loire, 81, Chemin des prés – 71850 Charnay-les-Mâcon.

■ CENTRE

12/10/2015 : « L'intercommunalité, défi et opportunité pour les bibliothèques », journée d'étude à la bibliothèque de Vendôme (Loir-et-Cher). L'intitulé définitif et le programme seront communiqués ultérieurement sur le site : abf.asso.fr

■ NORD – PAS-DE-CALAIS

Jeudi 2/07 : journée d'étude à la médiathèque d'Annoeulin, sur un sujet plus que jamais dans l'air du temps, « La réforme territoriale et les bibliothèques », une thématique proposée par les adhérents.

Quel avenir pour les BDP ? Quel rôle pour les intercom-

munalités, la Région, l'État ? Et quelle place pour les bibliothèques dans ce nouveau canevas territorial ?

Le groupe régional prépare également pour septembre son voyage d'étude annuel qui enverra cette année ses adhérents en Allemagne à la découverte d'équipements de lecture publique que tout bibliothécaire se devrait d'avoir vus. Le périple inclura l'extraordinaire bibliothèque de Stuttgart.

■ LORRAINE

Les examens de fin de session au Centre Pénitentiaire Nancy-Maxéville ont eu lieu les 18 mai et 8 juin dernier. Une journée d'étude sur les bibliothèques de prison aura lieu en novembre, à Nancy (programme en cours d'élaboration, informations ultérieurement sur la page région de : abf.asso.fr). Le centre de formation rouvrira à la rentrée 2015, à la bibliothèque de l'École d'Architecture de Nancy.

■ MIDI-PYRÉNÉES

Lundi 22/06 : un pique-nique (18h30-21h) au jardin Compans Caffarelli à Toulouse permettra aux adhérents et sympathisants de l'ABF de rencontrer le conseil d'administration du groupe RDV dans l'herbe, côté Canal du midi, entre le lac et les jeux pour enfants.

Les personnes nées un jour pair apportent à manger, celles nées un jour impair à boire, et l'association s'occupe de la logistique (couverts, verres et nappes pour s'installer par terre). Au plaisir de vous y rencontrer et d'y échanger avec vous.

La session 2015/2106 de la formation d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF se tiendra à Toulouse à la rentrée et sera mise en œuvre par Mediad'Oc. Informations : www.abf.asso.fr

■ FRANCHE-COMTÉ : UN CAFÉ ABF

Les membres du CA de l'ABF Franche-Comté s'interrogeaient sur la manière de développer l'association en prenant en compte les besoins des professionnels des bibliothèques, qu'ils soient salariés ou bénévoles. Les remarques récurrentes au sein des services sont un manque de lisibilité des actions de l'ABF du style « L'ABF a quoi ça sert ? », un besoin de se connaître et de ne plus être isolé, et surtout de pouvoir partager ses problématiques. Ainsi, nous nous sommes inspirés de pratiques de l'association des ingénieurs territoriaux, qui créent des rencontres une fois par trimestre, afin de se tenir informés de l'évolution de leur métier, de réfléchir ensemble sur des thématiques et visiter un équipement.

L'idée du café, élément de convivialité par excellence, s'est imposée comme une évidence : réunir des bibliothécaires autour d'une boisson et de viennoiseries pour discuter et échanger sur les pratiques. « Aller sur le terrain et prendre le temps de s'interroger sur notre métier » est l'élément qui a décidé les membres du CA à organiser ces matinées.

Afin de ne pas trop alourdir la tâche des personnes impliquées, il a été décidé que chaque rencontre serait animée par deux membres du CA en fonction des lieux d'accueil. Les quatre départements seront sollicités. Les membres ayant le statut de bénévoles doivent donc poser congés pour intervenir lors d'un café !

Le premier café ABF s'est déroulé à Blamont, village de 1100 habitants. 11 personnes (dont 3 hommes !) ont répondu à l'invitation : bibliothécaires salariés ou bénévoles.

La séance a débuté par une visite de la médiathèque avec une présentation du projet par la responsable, Christiane Buliard. Un magnifique équipement qui fut inauguré à l'automne 2014. Il se situe en mezzanine au-dessus de l'agence postale dont le hall sert de salle d'exposition. Un escalier et un ascenseur permettent de se rendre à la médiathèque : lieu ouvert et lumineux. Les collections sont variées (livres, DVD, CD...), le mobilier est composé de rayonnages aux murs et de bacs sur roulettes qui donnent la possibilité de moduler les espaces. Le vide central plonge sur le hall et crée du lien entre les publics.

L'équipe entièrement bénévole est très dynamique ! Le choix de ce lieu était une façon pour l'ABF de valoriser son travail, tout en lui permettant de découvrir l'association.

La présidente Agnès Hubscher a ensuite détaillé les actions de l'ABF : commissions (legothèque, Accessibib, RH, comité d'éthique, CE, jeunesse, communication...), fonctionnement du site de formation qui permet de se professionnaliser en obtenant un titre reconnu par le ministère du Travail ; prises de position du bureau national comme la lutte contre la censure... Le congrès, enfin, dont le thème « Inventer pour surmonter : bibliothèques en tension » a été évoqué. Nous avons signalé la possibilité de bénéficier de bourses pour des agents de catégorie C ou B, souhaitant y participer, avec un court compte rendu pour contrepartie !

L'accent a été mis sur les journées d'études comme « Être bibliothécaire, aujourd'hui ? », « Publics chéris, mes amours » ou « La Réforme territoriale ». Occasion pour les participants de rencontrer des intervenants reconnus qui interrogent la profession et la font évoluer ! Ces journées permettent de confronter diverses réflexions, et d'élargir les compétences.

Les voyages d'études organisés par l'ABF Franche-Comté ont été évoqués : visite en 2013 de la BMI d'Épinal et le festival « Les Imaginales »... Notre dernier voyage, à Paris en septembre 2014, avait pour thème : « Accessibilité à la culture pour les personnes ayant un handicap visuel » et proposait la visite des bibliothèques Marguerite-Duras – Service Lire autrement – et Valentin-Haüy. Le café ABF a fait office de relais du fait que toute bibliothèque peut adresser ses adhérents en situation de handicap visuel à l'association Valentin Haüy, mais aussi signer un partenariat avec l'AVH ; une information précieuse pour la responsable de bibliothèque d'une ville de 50 000 habitants.

Un tour de table a permis à chacun de se présenter et de poser des questions. Ces dernières ont porté sur la professionnalisation du métier. Des échanges ont eu lieu sur les animations à venir dans les différentes structures.

Pour rendre cette rencontre encore plus ludique, un participant avait préparé une animation en live : une pyramide transparente, un smartphone et une vidéo suffisent à réaliser une activité très amusante pour les enfants en faisant apparaître un hologramme. Double avantage : elle est facile à reproduire et très peu coûteuse ! Voilà un partage d'expériences comme nous les aimons !

Le retour sur ce premier café ABF a été extrêmement positif : bonne découverte de l'association et de ses actions ! Les participants ont apprécié ce type de rencontre qui permet sur un secteur plus large que la communauté de communes de faire connaissance avec les collègues et découvrir leur structure. Cerise sur le gâteau : nous avons enregistré 6 nouvelles inscriptions... et cela en une seule matinée ! Le pari a été gagné : faire connaître l'ABF.

Les cartes postales issues de la réflexion de la commission Communication et du BN ont été très appréciées. Les participants ont réalisé que les bibliothécaires adhérents à l'ABF étaient tout aussi passionnés qu'eux par leur métier et leur envie de développer des actions pour leur public.

Prochains rendez-vous en Haute-Comté (70) avant l'été et à l'automne dans le Jura... Ça vous tente ?

Alors, suivez-nous sur Facebook pour être au courant de ces futures rencontres !

Blamont Premier café ABF à la médiathèque

Les bénévoles de la médiathèque ont pris connaissance et adhèrent au café ABF. Tout le monde connaît la symbolique de prendre le café entre amis, mais comment l'ABF Assoc. des bibliothécaires de France Agnès Hubscher, présidente du groupe régional, bibliothécaire de Grandclair et Virginie Laprand, responsable de la médiathèque de Blamont, ont animé cette première rencontre ce mardi. La médiathèque est un endroit de convivialité par excellence. C'est des amis qui se rencontrent autour d'une table gourmande, les bibliothécaires ont discuté de l'importance d'adhérer à l'ABF de lever le pied sur les manifestations culturelles, d'être en contact avec leurs collègues, ils ont tiré de réponses de conseils, d'échanges de formation. Adhérer à l'ABF c'est accéder à des formations, des outils professionnels, un site internet, un espace d'échanges et de rencontres entre collègues, mutualiser les expériences et favoriser partage et soutien professionnel. Une réflexion commune, des compétences, des motivations, des compétences d'adhérents travaillent toute l'année sur des dossiers importants de la profession. Les actions de l'ABF sont de former du personnel de bibliothèque, de défendre et d'élargir, de réfléchir et d'agir, de communiquer et de publier. Les bibliothécaires ont communiqué leur volonté. La commission handicap de l'ABF Blamont est présente et active à Blamont, le personnel travaille avec une attention et un soutien. La responsabilité de la médiathèque de Blamont, Christiane Buliard est engagée de ces rencontres : a été initiée par ce premier café ABF de Blamont. C'est un moment d'échange, de rencontres entre bibliothécaires bénévoles et salariés.



La Association des bibliothécaires de France réunit dans la toute nouvelle médiathèque Blamontaise.

Virginie LAPRAND



Bib'Lib, une charte et un label pour affirmer le droit fondamental des citoyens à accéder et à partager l'information et les savoirs par les bibliothèques.

Signataire en 2014 de la « Déclaration de Lyon sur l'accès à l'information et au développement » présentée lors du 80^e congrès de l'Ifla, l'ABF s'était engagée dès 2013 à travailler sur une charte de l'accès à l'information en bibliothèques. Une charte et un label, Bib'Lib, sont l'aboutissement de cet engagement.

> Les bibliothèques, des portes locales d'accès aux savoirs et savoir-faire.

L'émergence du numérique a facilité et encouragé les usages de création et de diffusion au point d'offrir une opportunité extraordinaire de construire une société du savoir partagé à l'échelle du monde. Mais en parallèle toute une série de stratégies visant à limiter la circulation et le partage de l'information et du savoir n'a cessé de prendre de l'ampleur. Ici, un renforcement de la propriété intellectuelle allant jusqu'à mettre en danger la notion fragile de domaine public ; là des verrous numériques de type DRM qui contraignent nos usages. Nous l'avons déjà indiqué dans ces pages, ce mouvement d'enclosure n'est pas le seul fait d'entités privées ou commerciales. Les institutions publiques peuvent également contribuer à la fragilisation de l'accès aux savoirs et à l'information¹. C'est le cas lorsqu'une bibliothèque rajoute des restrictions sur les productions numérisées d'œuvre du domaine public qu'elle diffuse, ou lorsqu'elle bride ou filtre la connexion à internet dans ses murs bien au-delà de ce que prévoit la loi et préconise la CNIL.

Le numérique ne doit pas remettre en question les fondements de nos missions. Plus que jamais, les bibliothèques demeurent des institutions garantes d'un accès pour tous et sans

1. Lire le dossier « Bibliothèques et Communs de la connaissance », *Bibliothèque(s)* n° 76, octobre 2014.

contraintes aux savoirs, de leur préservation, de leur circulation et de leur appropriation, piliers essentiels au développement des citoyens. Décrites par l'Unesco comme des portes locales d'accès à la connaissance, les bibliothèques n'ont jamais eu vocation à être des verrouilleurs d'accès.

C'est d'ailleurs ce que promulgue la « Déclaration de Lyon sur l'accès à l'information et au développement » présentée lors du 80^e congrès de l'Ifla qui s'est tenu à Lyon en août 2014. L'ABF est signataire de cette Déclaration de Lyon. En parallèle et dès 2013, l'association a engagé son propre travail sur une charte de l'accès à l'information en bibliothèques qui se veut offensive et opérationnelle. Ce travail a abouti.

> Une charte du droit fondamental des citoyens à accéder et à partager l'information et les savoirs par les bibliothèques.

Cette charte a pour principal objectif d'affirmer le rôle essentiel et stratégique des bibliothèques dans les dispositifs des politiques publiques favorisant l'exercice des droits fondamentaux du citoyen à s'informer, apprendre, partager et inventer ses usages. Il s'agit aussi de valoriser auprès du plus grand nombre ces lieux publics d'accès à la culture, à la formation et leurs actions en faveur du partage des savoirs et savoir-faire. Un comité d'experts fut missionné pour la rédaction de cette charte. Constitué

de professionnels de l'information et de la documentation, de la culture ainsi que d'experts de la société civile (*cf. encadré*), ce comité devait répondre à trois interrogations cadres :

- Quels sont les droits fondamentaux des citoyens dans l'accès partagé à la culture et à la connaissance ?
- Quels sont les engagements répondant à ces droits fondamentaux que doit respecter une bibliothèque ?
- Quels dispositifs d'adhésion à la charte, de suivi et de valorisation à mettre en place ? L'essentiel de ce tra-

MEMBRES ACTIFS DU COMITÉ RÉDACTIONNEL

- Renaud Aioutz (ABF).
- Cécile Arènes (ABF).
- Nicolas Blondeau (ACIM).
- Michel Briand (Conseil National du Numérique).
- Bertrand Calenge (Enssib).
- Marin Dacos (Ingénieur de recherches au CNRS et Directeur du Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo)).
- Lionel Dujol (ABF).
- Thomas Fourmeux (Savoirs Com1).
- Xavier Galaup (ABF).
- Olivier Le Deuff (Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication)
- Luc Maumet (ABF).
- Martine Poulain (Conservateur des bibliothèques).
- Frank Queyraud (ABF).



vail a été effectué à distance via des outils collaboratifs en ligne. Nous ne pouvons que saluer la participation active des membres de ce comité et la grande qualité des échanges qui ont nourri leurs réflexions.

Au final cette charte affirme huit droits fondamentaux que chaque citoyen doit pouvoir pleinement exercer au sein des bibliothèques :

1. Le droit d'accéder librement et sans discrimination à toutes les cultures et à une information plurielle.
2. Le droit à un accompagnement attentif et compétent, respectueux des attentes des citoyens.
3. Le droit des personnes handicapées à l'égalité d'accès aux savoirs et à l'information.
4. Le droit d'expérimenter et de se former tout au long de la vie.
5. Le droit d'être en capacité de participer à l'innovation sociale et aux débats citoyens.
6. Le droit d'accéder à un internet public ouvert et fiable.
7. Le droit d'accéder, de réutiliser, de créer et de diffuser des communs du savoir.
8. Le droit d'accéder à des ressources, y compris numériques, respectant la diversité des usages et favorisant l'appropriation de l'information et du savoir.

Les bibliothèques s'affirment donc comme un acteur public de confiance et garant de ces droits fondamentaux.

La teneur intégrale de cette charte sera dévoilée lors du prochain congrès de l'ABF qui se tiendra à Strasbourg.

Afin que ce texte ne soit pas seulement une déclaration d'intention mais un réel engagement pour une politique publique d'accès aux savoirs et aux savoir-faire, nous avons souhaité accoler à cette charte un dispositif d'adhé-

sion à ces principes et une labellisation des actions menées par les bibliothèques adhérentes.

Toutes collectivités territoriales (commune, agglomération de communes, département...) ou établissements publics qui se reconnaîtront dans les objectifs et les principes édictés dans la Charte pourront adhérer à ce texte. Pour cela il suffira de télécharger le document d'adhésion disponible sur le site de l'ABF et d'y adjoindre sa signature.

> **Bib'lib : un label pour valoriser les actions en faveur d'une politique publique d'accès libre et ouvert à l'information et aux savoirs.**

Cette adhésion ouvrira la possibilité d'obtenir une labellisation des actions et des services réalisés par les collectivités territoriales ou établissements publics au sein de leurs bibliothèques

CRITÈRES OBLIGATOIRES D'ATTRIBUTION DES LABELS BIB'LIB

• **Bib'Lib « Accès ouvert aux savoirs et à l'information ».**

3 critères obligatoires au moins sont requis pour l'obtention de ce label :

- Accès à un internet sans filtrage de contenu autre que ce que prévoit la loi.
- Accès à un internet ouvert sans contraintes d'identification autre que ce que prévoit la loi et préconise la CNIL.
- Respect des données personnelles.

• **Bib'Lib « Accès et partage des savoirs et de l'information libres et ouverts ».**

Sont requis : les 3 critères du label précédent, auxquels s'ajoutent, au moins, les 3 critères obligatoires suivants :

- Production de contenus originaux sous une licence libre de diffusion incluant la clause de partage à l'identique
- ou
- Accès libre aux travaux de recherche et aux œuvres culturelles financées par des fonds publics lorsqu'ils sont disponibles en version numérique.
 - Mise en place d'ateliers participatifs et d'échanges de savoir et de savoir-faire.
 - Accès et réutilisation libre et gratuite du domaine public mis à disposition par la bibliothèque sans aucune mention de droit ou usage de la Public Domain Mark ou de la licence CCo.

• **Bib'Lib « Accès, partage et co-production des savoirs et de l'information ».**

Sont requis : les 6 critères des labels précédents, et au moins le critère obligatoire suivant :

- Ateliers participatifs et production contributive de savoirs.

Le détail des critères optionnels d'attribution sera dévoilé lors du congrès ABF 2015 à Strasbourg.



ENRICHISSEZ L'OFFRE NUMÉRIQUE DE VOTRE MÉDIATHÈQUE AVEC MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE LE BOUQUET DE RESSOURCES NUMÉRIQUES PROPOSÉ PAR ARTE

Depuis 2011, Arte propose un service de vidéo à la demande destiné aux médiathèques et aux institutions culturelles. Le service s'enrichit aujourd'hui de l'offre bnfcollection.com, qui propose des milliers d'albums musicaux et de livres issus des collections de la BnF et entièrement renumérisés.

COMMENT FONCTIONNE LE SERVICE

Chaque établissement choisit une ou plusieurs offres parmi le bouquet de ressources numériques proposées : VOD, musique et livres numériques et la/les propose à ses adhérents. Ils y ont accès sur place, au sein de leur établissement, ou à distance depuis leur domicile. La médiathèque dispose d'outils de médiation pour éditorialiser les catalogues et faire des suggestions de lecture, d'écoute musicale ou de vidéo.

Plus de **3000** programmes audiovisuels issus des catalogues d'Arte et d'UniversCiné (cinéma, documentaires, jeunesse) accompagnés de bonus vidéos et d'articles éditoriaux.



Plus de **1000** livres numériques de référence couvrant un large éventail de genres pour favoriser le débats d'opinion et le plaisir de lire.



45 000 albums musicaux regroupant tous les disques diffusés sur le territoire français de 1949 à 1962 : un parcours unique retraçant l'évolution des genres, des styles, des répertoires et des interprétations.



DÉJÀ PLUS DE 100 MÉDIATHÈQUES PARTENAIRES

Contact : HARRIET SEEGMULLER | ARTE FRANCE
tél : 01 55 00 74 60 - mail : h-seegmuller@arte-france.fr

www.mediathèque-numérique.com
www.bnfcollection.com

rendant ainsi compte de leur engagement pour une politique publique d'accès libre et ouvert à l'information et aux savoirs. Cette labellisation Bib'Lib se déclinera en trois labels attribués selon des critères obligatoires (*voir encadré*) et optionnels déterminant le niveau d'implication dans la mise en œuvre des principes énoncés par la charte :

1. Bib'Lib « Accès ouvert aux savoirs et à l'information ».
2. Bib'Lib « Accès et partage libre et ouvert aux savoirs et à l'information ».
3. Bib'Lib « Accès, partage et co-production de savoirs et d'informations libres et ouverts ».

Les demandes de labellisation s'effectueront via un formulaire disponible sur le site de l'ABF de juillet 2015 à fin avril 2016. Une commission constituée de professionnels de l'information et de la documentation, de la culture ainsi que d'experts de la société civile et présidée par le président de l'ABF évaluera les candidatures et attribuera les labels selon les critères énoncés. Les nouveaux lauréats seront présentés chaque année lors du congrès de l'ABF.

L'association mettra à la disposition du public, des professionnels et des tutelles un répertoire et une cartographie en ligne qui recenseront et localiseront les bibliothèques labellisées sur le territoire national ainsi que leurs initiatives labellisées. En outre, l'adhésion à la charte ainsi que l'obtention d'un label Bib'Lib donnera accès à un kit de communication dont un logo qui pourra être décliné sur tous les supports de communication des collectivités territoriales et établissements publics concernés.

Cette charte et ses labels se font l'écho de notre indispensable engagement pour une politique publique affirmée d'accès libre et ouvert à l'information et aux savoirs, moteur de l'innovation et du développement économique et social de nos territoires. Dans un contexte de restriction budgétaire, où les bibliothèques deviennent des variables d'ajustement, il est plus que nécessaire d'affirmer notre rôle fondamental dans les dispositifs publics de développement à l'éducation, à la recherche, à l'innovation, à la participation citoyenne ou encore à l'inclusion sociale.

Anne VERNEUIL
présidente de l'ABF



Lionel DUJOL
Secrétaire-adjoint national de l'ABF
chargé du numérique



Journée d'étude

Groupe ABF Centre

Bibliothèques jeunesse : quelles évolutions ?

Journée d'étude, Médiathèque d'Orléans, 30 mars 2015

Co-organisée avec l'association Livres de jeunesse en fête (LJF) qui, depuis 2002, regroupe des bibliothécaires de plusieurs établissements du Loiret, cette journée d'étude bénéficiait du soutien de la Mairie d'Orléans et de la DRAC Centre. Une cinquantaine de collègues ont pu y trouver quelques réponses pratiques à leurs interrogations toujours nombreuses.



L'Heure du conte numérique.

> Espaces et publics

La Ville de Paris, qui propose des structures de tailles très différentes, a créé dans les années 1970 ses bibliothèques dédiées au public jeune. Mathilde Cailliet, responsable de la bibliothèque de Rosny-sous-Bois, et Jean-Claude Utard, responsable du service des publics et du réseau, adjoint au chef de bureau des bibliothèques et de la lecture de la Ville de Paris se sont partagé la matinée.

Aujourd'hui, le modèle de la bibliothèque organisée autour du prêt est en crise, du fait d'usages variés (« séjournants ») qui se limitent plus aux emprunts. Ceci pose la question de la place des jeunes en bibliothèque, et du modèle de ces équipements, à

une époque où les tutelles cherchant à économiser les moyens, déploient une politique qui donne la priorité aux actions. Confrontée à ces restrictions budgétaires, mais également aux transformations sociétales, le modèle de la bibliothèque jeunesse est mis en question par l'évolution vers la société numérique

La modification des pratiques de tous les publics et des jeunes en particulier peut se caractériser par une culture de l'immédiateté, très audiovisuelle, une porosité entre les sphères intimes et publiques, une absence d'instances de légitimité et de validation des contenus, un moindre attachement aux supports de la connaissance nécessitant une pratique accrue de la prescription et de la médiation.

Nos bibliothèques sont-elles adaptées à ces usages ? À quels enfants s'adressent nos bibliothèques Jeunesse ? Quels espaces construire pour ce public ? Jean Claude Utard propose de passer « *de la bibliothèque Jeunesse à la bibliothèque où il fait bon être jeune* », de raisonner en créant des parcours, des espaces ouverts, des lieux de convivialité, qui soient rassurants et qui mélangent les publics pour créer du lien, dans une bibliothèque familiale qui n'exclut ni les adultes ni les jeunes. Il rappelle les actions de la Bpi qui a créé des espaces calmes, et de la bibliothèque Chaptal à Paris, proposant des collections de fiction pour adultes.

Il rappelle également que les contenus et les actions sont modifiés par le numérique : il est nécessaire d'évoluer dans la manière d'ouvrir les collections et leur médiation, de créer des univers à l'image de ceux qui existent en librairie, de créer des espaces Jeunesse sur les portails de bibliothèque, d'inventer de nouvelles animations et de réinventer nos accueils.

Après avoir questionné la manière dont les bibliothèques prennent en compte le public parental dans les sections Jeunesse, Mathilde Cailliet est surtout revenue sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans le réseau des bibliothèques bordelaises. Les temps d'activités périscolaires (TAP) sont une réelle opportunité pour

réfléchir aux évolutions des accueils et des services en bibliothèque Jeunesse. À Bordeaux, l'ensemble des agents est associé aux accueils qui valorisent l'ensemble des collections (livres, patrimoine, documents numériques, et audio-vidéo). Ces pratiques permettent de dresser un bilan positif des accueils :

- la bibliothèque est positionnée de manière affirmée en tant que médiateur culturel ;
- les formes d'accueil sont diversifiées ;
- le travail est intégré au projet global des établissements ;
- il permet l'échange et le gain de compétence dans les équipes.

> Genres

L'après-midi était consacrée aux questions des évolutions de l'offre éditoriale, des services et des publics.

Marie Lallouet, rédactrice en chef de la *Revue des Livres pour enfants*, part du constat que l'offre éditoriale a changé ; ceci est d'autant plus vrai en ce qui concerne le genre romanesque et surtout l'explosion de l'offre concernant les romans à l'adresse des jeunes adultes. Ce phénomène s'explique aussi par le fait que l'industrie du cinéma s'est beaucoup rapprochée de la littérature. Le cinéma reste un passage obligé pour un succès littéraire. La littérature de genre, grâce aux effets spéciaux est une ressource formidable pour le 7^e art. Aujourd'hui l'univers des adolescents est enfin pris au sérieux.

Un nouvel équilibre s'établit entre la littérature masculine et féminine ainsi qu'entre générations, ce qui constitue un marché économique très fort. Par contre, la mixité reste une frontière difficile à supprimer. Le genre « Polar » se féminise, car les filles sont toujours plus « mixtes » que les garçons c'est-à-dire qu'elles lisent plus facilement des livres dont le héros est de sexe masculin. L'inverse est moins vrai mais cela reflète la société : les filles lisent plus que les garçons et l'illettrisme touche majoritairement les hommes (92 % contre 8%).

Après l'intervention de Marie Lallouet, tablettes et liseuses s'invitent dans la discussion. Beaucoup de questions entourent encore ce nouveau mode de lecture qui propose un usage différent. D'après une dernière enquête de la Sofia, le nombre de ces lecteurs est en hausse et représente 18% de la population : la lecture se fait sur tablette (39%), sur ordinateur (36%), sur Smartphone (27%) et sur liseuse (23%) ; ceux qui lisent des livres numériques lisent aussi des livres papier.

> Outils et expériences

À la fin de la journée d'étude, la parole a été donnée à deux bibliothécaires de la région, sur des projets numériques à destination du jeune public. Olivia Maigre, responsable du pôle Lecture Publique de Saint-Jean-de-la-Ruelle, raconte son expérience de mise en place des jeux vidéo et des livres numériques. Ce territoire de 17 000 habitants, comprend 3 bibliothèques (1 centrale, et deux annexes de proximité destinées au jeune public dans chaque quartier), présente une proportion élevée de jeunes (20% ont moins de 14 ans) et une population peu aisée. Proposer une médiation avec les jeux vidéo fait vraiment partie de la politique de la ville. Avec l'idée de moderniser l'action vis-à-vis des jeunes (75% des enfants jusque fin de primaire sont inscrits en bibliothèque), 8 liseuses et 2 consoles de jeux ont été achetées de manière raisonnée par une équipe impliquée et motivée. Au terme d'une année, les retombées sur la fréquentation des bibliothèques sont positives (+ 15%), mais aussi en matière de mixité (les filles jouent avec les garçons), et d'emprunts (+ 20% sur les annexes). Le bilan est un peu plus contrasté sur les liseuses avec 11 emprunts chez les jeunes et 49 chez les adultes.

Claude Mignet, responsable de l'unité Jeunesse de la Médiathèque d'Orléans, présente pour sa part le travail sur l'Heure du conte numérique et les tablettes. Liseuses et tablettes entrent dans le projet de ville numé-

rique et le projet d'établissement de la médiathèque afin de faire vivre le label « Bibliothèque numérique de référence » obtenu en 2010.

L'iPad Retina a été choisi pour sa simplicité, son autonomie, l'offre d'applications importante et sa grande capacité de stockage. Les tablettes en section adulte proposent 100 applications, et 30 en Jeunesse.

Le libre accès aux tablettes en salle a demandé de former du personnel, d'acheter une application et de l'installer sur chacune des tablettes, de s'autoformer pour choisir les applications et de présenter les tablettes sur un socle à roulettes. Au début, elles ont surtout eu du succès auprès des 7-10 ans. Aujourd'hui le public est encore plus jeune mais il inclut aussi davantage d'adultes. Concernant les applications, il s'agit essentiellement d'adaptation de livres ou d'applications « natives ». Des sites font des veilles documentaires comme *La souris grise*, *Takam Tikou*. Leurs prix varient entre 1,50 € et 5 €.

La plupart du temps, la médiation se fait de manière individuelle (ou presque) avec Google en première page consultée. Mais elle se pratique aussi en groupe, pour l'Heure du conte numérique qui a occasionné des échanges avec les parents. Cependant, ce n'est pas forcément un nouveau public qui profite de l'Heure du conte numérique. Quant au livre documentaire numérique, il n'existe encore que trop peu de titres en catalogue, car cela représente un investissement financier important pour les éditeurs. L'édition numérique manquant de financeurs, cela provoque un repli en termes d'offre. Et l'objet livre, en termes de rapport qualité/prix n'a pas son pareil !

Olivia MAIGRE
Responsable pôle lecture publique
Saint-Jean-de-la-Ruelle (45)
Présidente par intérim ABF Centre

Christine FROBERT
Responsable Médiathèque « La Monnaie »
Meung-sur-Loire (45)
Secrétaire LJJ

Journée d'étude

ABF Midi-Pyrénées

« Les bibliothèques : faire société ? »

Journée d'étude, Médiathèque José-Cabanis, Toulouse, 31 mars 2015

Comment et pourquoi les bibliothèques sont-elles devenues des acteurs de la société ? Cette journée organisée en partenariat avec la BM de Toulouse s'est efforcée de répondre à cette question en articulant apport théorique, comptes rendus d'expériences et interventions d'usagers.



© Philippe Morand

Séjourners sur le pôle actualités,
Médiathèque José-Cabanis, Toulouse.

En introduction, Denis Merklen sociologue et auteur de *Pourquoi brûle-t-on les bibliothèques ?* est revenu sur les actes de vandalisme commis envers les bibliothèques. 72 ont été incendiées entre 1997 et décembre 2013. Ces attaques symboliques propres à provoquer la parole n'ont été suivies d'aucun débat global mais ont révélé un espace public segmenté entre les échanges au sein des réseaux professionnels, au sein des quartiers ou parmi les élus. Ces incendies tiennent lieu pour leurs auteurs de marqueurs de territoire, de marqueurs sociaux délimitant un « nous » (jeunes, population des grands ensembles) et un « eux » (institutions, politiques). Ils posent la question de savoir à qui appartient la bibliothèque : à ceux qui vivent du livre (bibliothécaires, enseignants,

média, politiques) ou aux autres ? Ce vandalisme interroge le statut de la bibliothèque : espace normé dont les habitants se sentent exclus faute d'en maîtriser les codes ou partie intégrante de leur territoire ? Lieu symbolique, elle exacerbe la relation violente aux institutions liée aux difficultés de maîtrise de l'écrit, clé d'accès à l'insertion sociale. Ces incendies interrogent l'identité de la bibliothèque : comment peut-elle rester une institution régie par des règles et pourtant donner l'image d'un lieu ouvert, entièrement tourné vers la population dans sa diversité ? Pour répondre à ce dilemme, de nombreuses démarches volontaristes ont vu le jour. On a tenté d'en présenter ici un éventail et d'en déterminer les atouts et limites.

> Accueillir

Nelly Guillaume, directrice du Département « Vivre » à la BPI souligne l'importance du partage des savoirs, de l'autoformation et du vivre ensemble, un axe prioritaire du ministère de la Culture, conforté par le label « Agir pour le vivre ensemble » du conseil économique social et environnemental.

Parmi les 4521 usagers quotidiens se trouvent des séjourners qui passent leur journée dans la bibliothèque. Ils font souvent partie d'une population déshéritée, plutôt d'origine étrangère. Pour proposer une offre adaptée à leur besoins et enrayer une baisse de fréquentation, le projet de rénovation entrepris entre 2011 et 2014 a misé sur une multiplication des médiations et des animations. Les ateliers sont passés de 52 à 497. La refonte de l'organigramme a permis de créer le

Département « Vivre » et de redéfinir les missions des acquéreurs devenus des chargés de collections et de médiation.

Pour répondre aux difficultés rencontrées liées aux barrières de langue, des ateliers de conversation ont été créés. Plébiscités (mais encore loin de ceux des *idea stores*), ils sont animés par une équipe de 13 bibliothécaires formés aux techniques d'animation et de prise de parole en public. La langue la plus demandée reste le FLE avec une offre en anglais, en espagnol, en portugais. Dans l'espace auto-formation, des bénévoles formés par les bibliothécaires encadrent les ateliers pendant la fermeture de la BPI le jeudi matin. L'objectif est de faire connaître l'autoformation, pour que les usagers puissent revenir seuls pendant les heures d'ouverture. Des partenariats existent avec France Terre d'asile, l'ANPE, un écrivain public...

Mais ces projets restent difficiles à faire vivre. La cohabitation n'est pas toujours facile entre usagers d'origines différentes. Dans l'espace TV où l'on peut regarder des programmes dans de nombreuses langues, le personnel doit régulièrement intervenir pour régler des conflits ou exclure les usagers qui sont trop bruyants ou agressifs. Ce qui ne va pas sans poser problème, au point qu'il n'est pas certain que cet espace soit maintenu.

L'expérimentation et l'évaluation sont de mise autour de projets répondant aux principes de l'inclusion : sur des besoins partagés, mélanger des usagers pour leur permettre d'identifier les contenus, les services qu'ils peuvent ensuite utiliser en toute autonomie.

Le témoignage atypique d'Antoine Marrone, 53 ans, séjourneur de la médiathèque José Cabanis, a mis en perspective nos pratiques professionnelles. Après une vingtaine d'années dans la banque, il a quitté son métier pour retrouver « une vie normale ». Après deux ans à l'étranger, il vient désormais la médiathèque tous les jours à horaires fixes, 10h-13h / 15h-19h. Sa fréquentation de la médiathèque est équivalente à des horaires de travail. Il essaie d'utiliser toutes les ressources offertes. La présentation de ces activités à la médiathèque s'est faite sous la forme de questions / réponses.

- *Pourquoi venez-vous ?* Pour consulter messagerie web, presse papier pointue. Je ne suis pas un emprunteur, mais un acheteur de livres en édition originale, un collectionneur qui aime posséder, donc j'achète également presse et DVD.
- *Fréquentez-vous les animations, expositions ?* D'après moi, les expositions ici sont trop orientées « culturelles, cultureux ». Je souhaiterais faire des propositions pour les projections cinéma : qu'il y en ait davantage et qu'elles soient plus orientées art et essai.
- *Regardez vous les télévisions (pôle actualité), les matchs ?* Je suis peu intéressé par le sport, mais je regarde de temps en temps la TV.
- *Fréquentez-vous d'autres lieux culturels ?* L'offre est peu fournie à Toulouse, je vais peu au théâtre.
- *Avez-vous des espaces privilégiés à la médiathèque ?* Je fais toujours le même chemin. Je commence par le pôle actualité, je dis bonjour et je regarde si tout est bien en place, puis je monte au 1^{er}. Je m'installe toujours à la même place, face à la statue de Pierre-Paul Riquet. Et je redescends toujours par le même chemin. Je ne vais jamais sur le pôle musique, parce que je n'ai pas « l'oreille musicale » et que je suis peu intéressé par ce fonds. Toutefois, j'essaie d'y faire « acte de présence » ponctuellement.
- *Fréquentez-vous d'autres bibliothèques ?* Puisque que tout est là, pourquoi aller ailleurs ? Je fréquente

néanmoins la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine de la rue de Périgord pour des recherches plus ciblées.

- *Tissez-vous des liens visuels avec d'autres usagers ?* Oui, avec par exemple avec M. Zaragoza, un autre séjourneur. Nous nous sommes découverts un goût commun pour l'aéronautique. La fréquentation de la médiathèque m'a permis de m'affranchir des apparences sociales. Mais nous avons des « relations de travail », nous ne nous voyons pas à l'extérieur.
- *Qu'attendez-vous des bibliothèques en général ? et de José-Cabanis en particulier ?* De la variété, de l'ouverture aux nouveaux médias ; que la bibliothèque reste en phase avec l'actualité sans pour autant renoncer à être un lieu où l'on trouve des archives. Je recherche aussi une ouverture dans la société.
- *Vous rendez-vous à l'@telier multimédia de la médiathèque (ordinateur sur réservation, avec un médiateur) ?* Oui, cela me permet de prendre plus de temps pour un travail spécifique, et d'accéder à des enregistrements audio de web conférences.

Une bibliothécaire souligne les liens humains tissés entre les usagers à l'@telier : Antoine Marrone confirme : certains usagers s'entraident.

- *Utilisez-vous les bibliothèques avant ?* Non, jamais, je n'avais pas le temps. Peut être que seuls les inactifs et les retraités viennent.
- *Fréquentiez-vous les bibliothèques en tant qu'étudiant ?* Oui, j'y étais obligé. Tout était papier. Aujourd'hui avec le web, on n'est plus obligé de venir dans une bibliothèque.
- *Pour vous, est-ce que « tout est à sa place » à la bibliothèque ? Le rangement vous paraît-il intuitif ?* Le classement est un minimum pour une bibliothèque et il faut bien choisir un mode de classement. Le classement pourrait aussi être par exemple géographique : tout ce qui concerne le Canada par exemple rassemblé au même endroit.
- *Que pensez-vous de la gratuité des ateliers ?* Tout est payant de manière indirecte. Vous devriez vous interroger

sur vos ressources de financement et faire payer les services selon une certaine tarification. Par ailleurs, l'utilisateur est de plus en plus informé, il a donc moins besoin d'être guidé.

Il conclut par ce conseil : la plus-value des bibliothécaires sera sur la connaissance du service, sur l'accompagnement du service offert. Pas un secteur d'activité n'échappe à l'automatisation : il faut que les bibliothécaires réfléchissent à ce qui fait leur métier afin de ne pas être remplacés par des automates.

> Agir

Une première table ronde a permis de montrer comment sur une même thématique, l'aide à la recherche d'emploi, deux bibliothèques très différentes, l'une en milieu rural (Pampelonne, Tarn, 700 hab.) et l'autre en milieu urbain (Bordeaux, Gironde, 241 000 hab.) construisent leur action.

À Pampelonne, la médiathèque est tenue par une bibliothécaire professionnelle, Bénédicte Parmentier, et par des bénévoles. Sur la communauté de communes, des permanences du Point relais emploi et formation sont organisées avec un rendez-vous bimensuel à la médiathèque qui réunit un conseiller de Pôle Emploi, une assistante sociale du conseil général et la Mission locale des jeunes, afin de proposer aux usagers des consultations libres pour résoudre leurs difficultés. Toutes les permanences ont volontairement été calées le même jour. Le reste de la semaine, une connexion internet est disponible avec accès au logiciel de diffusion des offres de l'ANPE. Les bibliothécaires accompagnent autant les consultations du logiciel que l'utilisation du traitement de texte pour rédiger les CV. Les bénévoles peuvent choisir de s'engager ou non dans cette démarche. Dans tous les cas, la mission doit rester très claire : il s'agit de conseil, non de recommandation, d'une transition avant une véritable rencontre avec un professionnel du domaine. Ce service attire à la médiathèque des gens qui, dans leur recherche d'emploi,

ne se sentaient pas autorisés à l'utiliser comme lieu ressource ou lieu de travail. Il a tout son sens en bibliothèque car il permet de replacer la lecture publique dans le quotidien des habitants. Monté avec l'aide de fonds européens, ce projet a permis l'achat de documents. Aujourd'hui avec la disparition de certaines subventions, le planning des permanences entre les différentes communes a été revu à la baisse.

La présentation des actions de Mériadeck à Bordeaux est assurée par Yoann Bourion, responsable du Pôle des usages numériques et de la communication. Le partenariat entre le service Actualité et autoformation de la médiathèque et la Maison de l'emploi de Bordeaux a conduit à la mise en place de permanences conseil sur la création d'entreprises. La Maison de l'emploi organise à la bibliothèque des rendez-vous personnalisés pour des personnes souhaitant créer leur propre entreprise. Le partenariat a été étendu à l'administration fiscale, permettant aux usagers de faire leur déclaration avec l'aide de professionnels des impôts qui faisaient auparavant des permanences dans des centres commerciaux.

Le partenariat avec la Maison de l'emploi, en place depuis moins d'un an, résulte d'un projet de service lancé en 2008. En s'appuyant sur le contexte local (Mériadeck se situe dans un quartier administratif) et en s'inspirant de l'espace auto-formation de la BPI et du carrefour des métiers de la Cité des sciences, Bordeaux a créé un espace d'auto-formation mélangeant collections imprimées et numériques. Des ateliers numériques autour de l'orientation, l'apprentissage des langues, l'informatique, la recherche d'emploi ont été lancés.

La nécessité du partenariat est une évidence. Pour les bibliothécaires, il permet de cibler les relais potentiels, de fixer les limites (savoir où s'arrêter dans le conseil), de bénéficier d'aide pour les acquisitions et pour les accès aux bases spécialisées. Du côté de la Maison de l'emploi, il garantit un élargissement du public, l'accès à un lieu gratuit avec des

horaires d'ouverture étendus possédant des ressources numériques et informatiques.

Parmi les projets à venir la venue régulière d'un écrivain public, des ateliers de recherche de logement avec le CCAS et toujours un travail sur l'identification de la bibliothèque par les partenaires sociaux.

Quelques recommandations pour que le partenariat fonctionne : connaître l'environnement, les partenaires et leurs missions est indispensable tout comme présenter et valoriser les missions souvent méconnues des bibliothèques. Les cinq ingrédients de la réussite : analyser le contexte et les acteurs locaux ; préciser le rôle et les apports de chacun ; mettre en valeur le fonds documentaire ; s'appuyer sur l'offre à distance ; valoriser et communiquer.

Ces deux expériences démontrent que la bibliothèque a de l'avenir en tant que guichet public.

> Construire

Hélène Journaud, responsable de la Bibliothèque des Relais lecture à Grenoble, revient ensuite sur l'importance de l'ancrage de l'action des bibliothèques dans des partenariats avec les acteurs sociaux locaux.

Grenoble est un bassin de lecture très riche aussi bien par le nombre d'équipements que par la présence d'organismes de formation sur le livre. Dans cet environnement, la mission de la Bibliothèque et des relais lecture est de mener des actions inclusives en dehors des murs des bibliothèques, en complément du reste du réseau. Le service dispose de 9 agents et de moyens très adaptés (accueil uniquement sur rendez-vous dans les locaux, nombreuses interventions hors les murs). Les livres se rapprochent des publics éloignés (personnes en grande précarité, seniors, enfants...) grâce à des dépôts dans les établisse-



Séjourneurs à la Médiathèque Empalot, Toulouse.

ments, des passages du bibliobus ou des actions de médiation. Les partenariats se structurent au fil des années. Des conventions sont signées avec le CCAS et la maison d'arrêt de Varces. La bibliothèque a des partenaires multiples dans le domaine de la formation initiale ou tout au long de la vie, de l'apprentissage du français, de la solidarité. Les habitants sont par ailleurs très présents dans le suivi des actions menées dans le cadre de politique de la ville. Ils participent à la bibliothèque de rue, aux ateliers périscolaires, aux résidences d'auteurs Jeunesse. L'objectif consiste à inviter les personnes à découvrir les bibliothèques, à donner les clés pour qu'ils s'y sentent chez eux.

La difficulté mais aussi la richesse de ces partenariats reposent sur le renouvellement incessant des équipes du travail social. Chaque projet est à reconstruire en permanence. Ces actions, ces interlocuteurs multiples sont très chronophages et demandent beaucoup d'énergie pour adapter chaque suivi. La forte implication nécessaire des équipes rend les recrutements sur des profils spécifiques indispensables.

Dans les actions autour des seniors, l'expérience de la bibliothèque Serre-Cavalier à Nîmes, présentée par Michel Etienne, directeur du Carré d'art, est atypique. Suite à une forte volonté politique de la Ville et de la Direction générale de l'hôpital, une convention a été signée en 1999 pour la construction d'une bibliothèque de quartier au sein du service de gérontologie du CHU. Elle s'inscrivait dans le cadre du programme Culture santé qui visait à humaniser

les lieux de soin, à les ouvrir sur l'extérieur en favorisant notamment les projets intergénérationnels. L'hôpital s'est engagé à mettre à disposition un espace de 110 m² ainsi qu'une salle polyvalente et une salle d'exposition dans ses locaux. La ville, en contrepartie a assuré l'infrastructure (collections, équipement informatique). Des moyens humains ont été alloués de part et d'autre : un agent pour le CHU et 2 postes pour la bibliothèque municipale.

Inaugurée en 2000 (et actuellement fermée pour rénovation), cette bibliothèque du réseau municipal se trouve sur le site d'un EPHAD (établissement pour personnes âgées dépendantes) hébergeant des résidents en perte d'autonomie, des personnes souffrant de polyopathologies ou effectuant un séjour temporaire. Située dans un parc agréable, elle est à la fois ouverte sur le quartier et proche de la cafétéria de l'hôpital, lieu de vie privilégié pour les familles. Les collections sont renouvelées de 10% chaque année et représentent 20 000 documents environ. Les prêts de la population du quartier sont majoritaires, mais ceux des résidents (dont les prêts directement en chambre) représentent une proportion non négligeable.

Le projet autour des personnes âgées s'appuie en particulier sur les motivations et compétences de l'agent culturel de l'hôpital qui sert de relais avec les résidents pour lesquels l'inscription est gratuite. Il intervient dans la bibliothèque et en hyper proximité dans les chambres. La dimension intergénérationnelle, avec la venue d'enfants, est au cœur des actions, porté davantage par l'agent de l'hôpital : il s'agit de faire un travail sur un projet de vie pour lequel les bibliothécaires ne sont pas formés. Des intervenants extérieurs sont régulièrement sollicités, personnels soignants ou issus d'autres structures. La bibliothèque est par ailleurs complètement intégrée à la vie du quartier.

La fragilité du partenariat réside dans l'absence d'une tutelle unique qui com-

plexifie la cohabitation des équipes. La convention ne précise pas ou très peu les modes de gouvernance. Sur le terrain, les fiches de poste gagneraient à être co-construites.

Malgré tout, ce « faire société » pour la bibliothèque est toujours d'actualité comme le souligne le projet de rénovation actuel : l'hôpital investit à nouveau dans le bâtiment et la bibliothèque poursuit la mise à disposition du personnel. Le lieu va s'agrandir, l'intérieur sera plus chaleureux, plus modulable, pour un meilleur partage des espaces. La bibliothèque proposera des « nouveaux » services qui seront l'occasion de resserrer les liens entre l'équipe de l'hôpital et celle de la bibliothèque.

Enfin, pour poursuivre sur l'ancrage de la bibliothèque dans la vie des habitants, Émilie Fouvry, responsable de la médiathèque Lisa-Bresner (Nantes), a présenté la démarche du « dialogue citoyen » mis en place lors de la construction de la médiathèque ouverte fin 2013. Cet établissement avait pour objectif de desservir deux quartiers difficiles de la ville. Le dialogue citoyen a réuni pendant plus de deux ans une trentaine de personnes, habitants du quartier, volontaires ou tirés au sort sur les listes électorales, représentants d'associations pour travailler sur le projet. Ce mandat citoyen portait sur quatre sujets : l'accessibilité, l'intergénérationnel, les collections et l'action culturelle. Il a abouti à la rédaction d'un avis citoyen. Ce rapport a souligné le fait que la médiathèque devait être un lieu de culture et de vie, accessible à tous les publics, fonctionnant en concertation avec les usagers. Les collections devaient donner une identité à la médiathèque en privilégiant par exemple les collections pour adolescents, et des thèmes, dont la cuisine, pouvant permettre des approches multiples. La Ville, par l'intermédiaire des bibliothécaires, s'est engagée à répondre aux points énoncés dans cet avis.

Le nom de la médiathèque préoccupait les habitants. La concertation s'est faite au-delà du cadre du dia-

logue citoyen. 1500 personnes se sont exprimées lors du vote entre cinq noms de célébrités locales dans les bibliothèques, dans les mairies du quartier, sur le site de la ville. Le choix s'est porté sur Lisa Bresner, écrivaine sinologue, auteur pour les adultes et les enfants.

Le bilan de ces démarches, un an après l'ouverture est très positif : 15 personnes ont participé très régulièrement aux réunions pendant plus de deux ans. La concertation s'est poursuivie jusqu'à l'ouverture. Si certains points n'entraient pas dans le dialogue (le choix de l'architecte), le projet a pu être infléchi. Des propositions non prévues au départ ont finalement été réalisées (l'ouverture sur le jardin extérieur pour des lectures en été). La réponse à certaines remarques a été reportée. Les discussions avec les usagers ont aussi permis d'interroger les pratiques professionnelles. Si, au départ, ce face à face peut inquiéter les bibliothécaires, il est au contraire l'occasion d'asseoir leur légitimité en montrant leur professionnalisme ; il peut aussi leur permettre de bénéficier de l'appui des usagers dans leur demandes aux élus. Aujourd'hui, l'appropriation de la médiathèque par les habitants est un succès.

Les différentes interventions de la journée ont montré que si le rôle social de la bibliothèque n'est plus à démontrer aujourd'hui, pour « faire société » elle doit tenir compte des pratiques de tous les usagers et revendiquer sa place en s'inscrivant comme un acteur à part entière du tissu local.

Coline RENAUDIN
ABF Midi-Pyrénées



Stéphanie FOHANNO
ABF Midi-Pyrénées



IDM Design library

Interview de Madame Lepoupon, directrice de la médiathèque de Saint-Malo (35).

Quelles sont les raisons qui ont orienté votre choix vers IDM dans la fourniture de mobilier? En quoi IDM était différent?

Mme L. : «IDM a su répondre parfaitement à nos attentes et nos objectifs aussi bien en terme de fourniture qu'en terme budgétaire. Nous avons un cahier des charges très précis qui exigeait une qualité des matériaux pour la pérennité du projet. IDM a complètement respecté les demandes initiales.»

Concernant le mobilier : quelle est votre appréciation globale quant à leur utilisation au quotidien ?

Mme L. : «Le mobilier est magnifique, à tout point de vue. Son design épuré, sa fonctionnalité grâce à leur modularité et enfin le confort de ce dernier. Les usagers sont très satisfaits de ce nouvel aménagement qui allie confort et esthétisme. Ce que nous retenons surtout en tant que bibliothécaires, c'est la praticité du mobilier, une seule personne suffit pour moduler le meuble. Grâce à cette modularité, nous avons moins de stockage, ce qui est un réel plus.»

Quel est votre bilan aujourd'hui

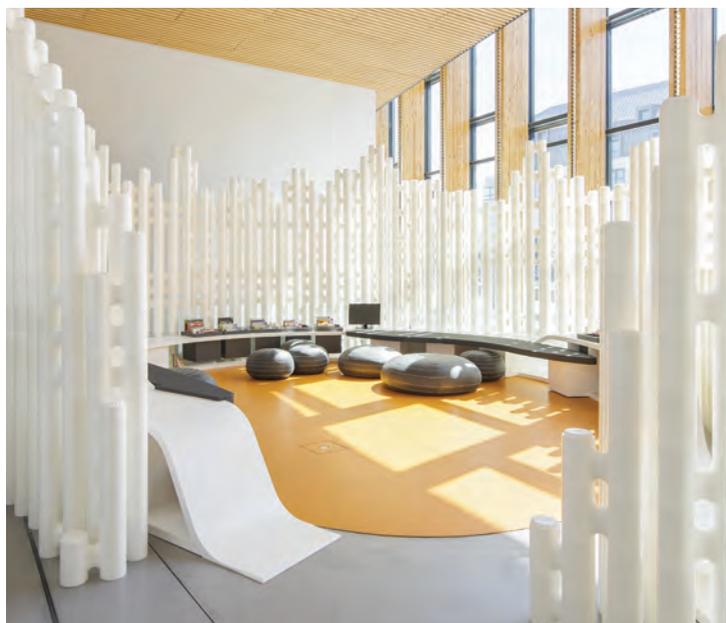
Mme L. : «Le bilan de cette réalisation est très positif dans son ensemble.

Nos collaborateurs sont impressionnés par cet aménagement final et ce travail abouti. C'est une très belle réussite esthétique et ergonomique. La signalétique et les finitions sont parfaites.

Concernant les chiffres, sur seulement un trimestre nous avons eu **3800 nouveaux inscrits**. Certains jours, nous sommes à **1600 clients par jour**. Cette nouvelle médiathèque nous a permis de réellement franchir un cap, nous avons explosé les chiffres. Nous voulions capter un public plus jeune et le challenge est largement réussi. Les usagers s'approprient parfaitement les espaces, le lieu est vivant et attrayant.

Les médiathèques évoluent avec leur temps, avec IDM, nous avons trouvé la solution pour que notre agencement dure, de par sa qualité et sa modularité.

Nous avons transformé une médiathèque du 19ème siècle en un lieu du 21ème.»



Bibliothèque, cité et territoire

Journée d'étude organisée par La Petite Bibliothèque Ronde, Paris, Auberge de jeunesse Yves-Robert, 22 janvier 2015.

Depuis les émeutes de 2005 qui ont durablement marqué les esprits, les bibliothèques françaises ont été, ici ou là, victimes d'actes isolés de vandalisme. Mais le saccage répété de la Petite Bibliothèque Ronde de Clamart quelques jours à peine après l'attentat contre *Charlie Hebdo* a débouché sur une journée de réflexion, manière de répondre dans l'urgence à ce qui reste encore incompréhensible aux professionnels de la médiation.



Dégâts constatés à La Petite Bibliothèque Ronde de Clamart en mars 2014.

Les actes de violence et de vandalisme contre les bibliothèques se sont multipliés au cours de ces derniers mois. Hautement symboliques mais peu relayés dans l'espace public, ces situations de conflit portent atteinte aux missions culturelles et pédagogiques de la bibliothèque, embarrassent et peinent à trouver une répercussion médiatique. C'est le cas de la Petite Bibliothèque Ronde (PBR) située au cœur de la cité de la Plaine à Clamart qui comptabilise à elle seule pas moins de deux actes de vandalisme en un an agrémentés entre-temps d'un « simple cambriolage avec effraction »¹. Ces attaques à répétition, bien qu'unaniment condamnées tant par les instances politiques que par les habitants du quartier, n'avaient

1. Une première fois vandalisée dans la nuit du 14 au 15 mars 2014, la bibliothèque a été cambriolée le 31 octobre, puis à nouveau saccagée dans la nuit du 29 au 30 mars 2015.

pas abouti jusqu'ici à de vraies discussions de fond. Face à ce silence, la Petite Bibliothèque Ronde a organisé une journée d'étude nationale sur le thème de l'approvisionnement difficile et parfois douloureux de la bibliothèque dans la cité, pour établir un diagnostic des dysfonctionnements, dégager des priorités, et tenter enfin de bousculer les réalités.

> Un lieu symbolique dans la cité

Bien intégrée et adouée par les habitants du quartier, l'équipe de la Petite Bibliothèque Ronde n'a pourtant pas réussi à endiguer cette vague de dégradations volontaires. Après le dernier incident en date, l'heure est à la réflexion pour préserver autant que possible un climat propice aux

échanges avec les habitants du quartier et continuer à faire de ce lieu un espace de rencontres, de partage et de respect. Pour Gérard Willeme, ancien membre de la Délégation ministérielle pour la prévention et la lutte contre les violences en milieu scolaire, un certain nombre de leviers d'action peuvent être mis en place pour prévenir les violences en amont, comme autant de pistes d'exploration à adapter aux structures des bibliothèques. Déployer une stratégie d'équipe dans un premier temps, pour ne pas isoler les projets et leur donner plus de cohérence ; améliorer la qualité de vie en réfléchissant aux moyens d'amener plus de bienveillance et d'empathie entre le personnel et les usagers ; garantir une protection des équipes et des publics apportée par le règlement des différentes structures ; définir les missions pédagogiques

et les partenaires pour les mettre en place ; enfin interroger la place des familles dans ce processus pour instaurer un principe de coéducation du public Jeunesse. Une approche multiple permet ainsi de construire le sentiment d'individualité des différents publics et du personnel en place, et correspond beaucoup plus aux structures des bibliothèques installées au cœur de quartiers sensibles.

Marion Moulin, directrice de la PBR depuis février 2014, insiste sur le rôle de cette bibliothèque qui prône l'ouverture par la culture, et se veut le trait d'union entre la bibliothèque et la cité. L'architecture de la Cité de la Plaine où elle est implantée a d'ailleurs joué un rôle primordial dans son intégration. Contrairement aux grands ensembles constitués de barres HLM, la Cité de la Plaine à Clamart a été construite sur le modèle d'une cité-jardin, avec des immeubles bas, beaucoup d'espaces verts, dont la PBR, initialement la bibliothèque des enfants de Clamart, constitue le cœur. Cette bibliothèque associative, construite comme une maison, a anticipé dès sa création les motivations et missions qui sont aujourd'hui revendiquées dans le concept de bibliothèque troisième lieu, tout en l'adaptant au contexte local : accueillir au mieux le public, aussi bien les enfants que leurs familles, être un lieu d'observation, lutter contre les inégalités d'accès à la culture en proposant une programmation riche et éclectique qui favorise les rencontres avec l'art et crée du lien social. Un sentiment d'appartenance fort s'est progressivement installé chez les habitants du quartier pour cette bibliothèque venue combler l'absence d'un lieu de rencontre sociale hors des murs de l'école.

> Comprendre pour mieux agir

La PBR a toujours eu un statut particulier. D'abord bibliothèque privée associative à sa création en 1965, elle fut cédée à la ville de Clamart avant de récupérer son statut associatif en 2007 sous l'impulsion de Geneviève Patte. Les différentes équipes se sont succédé

sans encombres jusqu'au renouvellement intégral des salariés à temps plein en début d'année 2014. La transition s'est faite en douceur alors que l'ancienne équipe était très appréciée des habitants. L'incompréhension fut alors grande en constatant les dégradations commises dans la bibliothèque peu de temps après, dans la nuit du 14 mars. Incompréhension qui a laissé place ensuite à la stupeur lorsque l'équipe a découvert de surcroît que les auteurs des faits n'avaient pas plus de 12 ans. Plusieurs raisons ont été avancées quant à leurs motivations. Était-ce une volonté de tester les limites de cette nouvelle équipe ? Le contexte tendu, en pleine période électorale a favorisé les tensions dans le quartier. Les rumeurs ont couru concernant des suppressions de matériels dans la cité, notamment des balançoires, principal terrain de jeu des jeunes du quartier. À la suite de ces élections, un nouveau maire de droite (UMP), Jean-Didier Berger, a repris les rênes de la ville en bouleversant l'orientation des politiques urbaines. Les rumeurs ont repris de plus belle, accentuées par la peur et la désinformation. Le résultat : une bibliothèque saccagée, vitres brisées et salle multimédia ravagée.

Si la bibliothèque a pu compter sur le soutien de ses habitants, le maire,

lui est resté aux abonnés absents. Un silence et un sentiment d'isolement qui a provoqué la colère de l'équipe de la PBR. Aucune aide des institutions pour remettre le bâtiment en état et pire encore, une sorte de mise en quarantaine, d'étouffement de l'affaire.

Cet événement, au-delà de l'émoi, a généré bien des questions de la part de l'équipe. Pourquoi cette attaque, mais surtout qu'auraient-ils dû ou pu faire pour empêcher cela ? Décision fut prise de prolonger la réflexion en réunissant l'équipe de la bibliothèque et les habitants une fois par semestre pour analyser les pratiques professionnelles avec l'aide d'un psychanalyste. Ces premières séances ont ainsi permis de prendre conscience du public Jeunesse très ciblé de la PBR. L'établissement ne propose plus rien pour les jeunes de plus de 12 ans. L'équipe s'est alors demandé si les auteurs du vandalisme à l'encontre de la bibliothèque n'avaient pas dans cette perspective commis un acte symbolique, revanche. Si eux ne peuvent plus bénéficier de la bibliothèque, alors personne ne le pourra non plus. Un acte désespéré qui témoigne en creux d'une réelle implication de la bibliothèque dans la vie du quartier.

Et de fait, Rkia Chaker, habitante de la Cité de la Plaine et bénévole active au



Marion Moulin, Rkia Chaker et Denis Merklen.

sein de la PBR, venue témoigner lors de cette journée d'étude, met l'accent sur une dimension affective très forte de la population environnante pour la PBR, et de son importance dans le développement des relations sociales dans le quartier. Aussi, en 2006, ce fut un véritable cri du cœur qui a mobilisé les bénévoles et le personnel face aux menaces de fermeture de la bibliothèque au profit de la construction d'une médiathèque proche. Hors de question pour les habitants de perdre ce lieu de vie, presque une deuxième famille pour certains. Un *sitting* s'est organisé au sein de la bibliothèque pendant trois semaines, les habitants se relayant jour et nuit. Devant cette mobilisation spontanée, les autorités ont fait marche arrière. Aujourd'hui, Rkia Chaker ne comprend toujours pas que la PBR ait pu être ainsi saccagée après une telle manifestation de solidarité. Les coupables n'ont pas été traqués pourtant, la volonté de l'équipe de la PBR n'était pas de condamner, mais de comprendre.

> Recrudescence des violences et incivilités en bibliothèques municipales

Le cas de la PBR est loin d'être isolé et les dégradations matérielles ne sont pas les seules violences au sein des bibliothèques. Un constat développé par Sandra Jarry dans son mémoire d'études *Violences et incivilités des*

*usagers en bibliothèque municipale*², venue rappeler lors de cette journée que, quotidiennement, les manifestations d'agressivité peuvent se diriger à l'encontre des autres usagers et du personnel de la bibliothèque. Le décompte des incidents est sous-évalué, laissant de côté les incidents prenant pour cible les agents, moins déclarés car minimisés. Outre les violences physiques, les attaques peuvent être également verbales, si bien qu'aujourd'hui, 85 % des incidents relèvent d'insultes, de menaces ou de remarques désagréables. Les insultes sexistes ou à connotation raciale sont également légion, majoritairement adressées au personnel des bibliothèques. Une violence verbale qui n'est pas sans rappeler ce qui se déroule au sein d'écoles jugées « difficiles », où les insultes sont plus courantes, mais pas moins dangereuses que les actes physiques. Viennent ensuite les vols et les dégradations, aussi bien de la part des usagers que des individus extérieurs à la bibliothèque, notamment lors de cas d'incendies. Des incidents particulièrement traumatisants et choquants contre ces bibliothèques souvent considérées comme des entités à part, presque des personnes.

Pour Denis Merklen, sociologue et auteur de *Pourquoi brûle-t-on des*

2. En ligne : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65122-violence-et-incivilité-des-usagers-en-bibliotheque-municipale-perceptions-causes-solutions.pdf

*bibliothèques ?*³, indéniablement, l'identité des auteurs de ces violences est souvent liée au territoire. Plus la bibliothèque est située au sein d'une grande collectivité, plus le public est diversifié, favorisant une forme d'anonymat qui peut pousser au passage à l'acte. Le public constitué de jeunes entre 12 et 18 ans pose le plus problème aux professionnels. Le groupe entraîne l'émulation, et bien souvent les incidents constatés sont commis à plusieurs. Ce public jeune, parfois bruyant, représente également une nuisance sonore pour les autres usagers, créant des situations de tension, voire de conflit.

Inutile de chercher loin pour comprendre que la violence de ces jeunes prend sa source dans les difficultés du quotidien. Véritable reflet des relations conflictuelles avec le monde des adultes, les incidents soulignent un manque de perspective de cette jeunesse, souvent désœuvrée, sans repères face à une perte d'autorité parentale. Les violences domestiques ou la promiscuité au sein même du foyer poussent ses jeunes à fuir le domicile et à investir les espaces et lieux publics où leur mal-être explose. Les bibliothèques, en sont les cibles privilégiées. En tant que symboles de l'action du gouvernement sur un territoire, elles représentent pour les habitants se sentant abandonnés, une forme de violence institutionnelle. Les agents sont ainsi forcés de « faire du social » à la place des autorités. Un rôle pour lequel ils ne sont pas toujours préparés.

> Pour une greffe réussie entre bibliothèque et cité

Pour tenter d'endiguer cette hostilité, plusieurs solutions exposées par Emmanuelle Posse, chargée de rédaction à la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) et administre la plate-

3. Denis Merklen, *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*, Presses de l'Enssib, 2013, (recension : Cristina Ion, « Les raisons de la colère. Sur : Denis Merklen, *Pourquoi brûle-t-on les bibliothèques* », *Bibliothèque(s)*, n°73, mars 2014, pp. 75-78). Lire aussi : « Denis Merklen, « Parce qu'elle nous appartient. La bibliothèque comme institution politique », *Bibliothèque(s)*, n°77, déc. 2014, pp. 38-41.

« BIBLIOTHÈQUES DANS LA CITÉ », UN OUTIL COLLABORATIF ET PRATIQUE

Créé en 2012, le site participatif « Bibliothèques dans la cité » témoigne de l'importance de la bibliothèque dans la cohésion sociale, de l'évolution de ses missions et de son rôle émancipateur. Ce site qui s'adresse à tous a pour vocation de valoriser l'aspect social des bibliothèques, pour qu'elle devienne un lieu d'hospitalité, d'échanges et de convivialité, y compris pour les plus réticents. Cette plateforme de partage de savoir-faire et d'actions s'articule autour de 50 fiches de capitalisation d'expérience présentant les actions menées à destination de ceux éloignés de la culture, complétées par 27 fiches de présentation des bibliothèques et des partenaires. Sorte de grande boîte à idées, le site permet ainsi à chaque établissement de soumettre sa propre fiche. À noter, le Tumblr « Je suis bibliothécaire mais aussi... » s'ajoute en complément du site pour offrir aux bibliothécaires un espace d'expression interactif.

www.bibliothequesdanslacite.org

forme « Bibliothèques dans la cité », au sein de la coopération nationale et internationale, ont été mises en place par le personnel des bibliothèques et les collectivités autour d'une politique sécuritaire et de médiation, La tendance sécuritaire a vite trouvé ses limites. La solution la plus simple serait de sélectionner le public. Mais devenir abonné ou adhérent sous-entend une allégeance à la bibliothèque, or la bibliothèque n'est pas un club, c'est un service proposé à la population. Exclure les usagers, leur interdire l'accès à la bibliothèque ne constitue pas une réponse aux racines du problème, pas plus que l'appel aux forces de l'ordre ou à un service de vigiles qui n'a bien souvent fait qu'envenimer la situation. La solution médiatrice semble avoir un peu plus porté ses fruits, mais des questions demeurent, notamment sur la présence des médiateurs dont le recrutement est souvent refusé par les collectivités. Que faire alors en cas d'absence de ces médiateurs ? D'autres solutions, comme la formation d'un accueil, ont été évoquées, une mauvaise conception de l'espace pouvant exacerber les insatisfactions. Cette politique d'accueil peut couvrir plusieurs champs d'action, au niveau des collections, de la gestion des flux, de la clarification des démarches des usagers, et de la gestion des prêts en assouplissant le nombre de documents empruntés ou en allongeant la durée de l'emprunt par exemple. Plusieurs labels et chartes ont ainsi été créés à cet effet : charte Marianne, labels Qualiville, Qualibib, et Qualiparis. Si ces labels sont utiles pour repenser les politiques d'accueil, ils peuvent néanmoins les figer en plaçant l'usage au centre.

Peu abordée, la question des ressources humaines, cruciale, doit être repensée. La médiathèque du Grand M au cœur du quartier du Mirail à Toulouse, représentée par Martine Itier-Cœur lors de cette journée, a ainsi réorganisé son recrutement en fonction de leur environnement et s'est appuyée sur la mission locale pour recruter du personnel dans le quartier. Des étudiants venus du Mirail mélangés à ceux

d'autres universités toulousaines complètent les équipes le week-end. Diversifier les profils et mettre l'accent sur les qualités relationnelles des candidats plus que sur leur savoir-faire peuvent représenter des leviers d'action déterminants, puisqu'une meilleure connaissance des différents publics permet une meilleure gestion des conflits. La précarité de certains quartiers dictent les actions engagées dans la bibliothèque, par le biais d'initiatives et de projets reflétant une mission sociale très forte au quotidien – éducation à la citoyenneté, au vivre ensemble, etc. Ainsi, Odile Fayolle, responsable depuis 2000 de la médiathèque de la Monnaie à Romans-sur-Isère dans la Drôme, et son équipe, ont décidé de travailler aussi à l'extérieur, en proposant des animations dans l'espace public aux alentours, et en affrétant un triporteur qui permet d'exporter les livres. En parallèle, l'action s'est également faite au sein de la structure en organisant un repas de Noël avec les adolescents du quartier et des éducateurs pour débattre et sortir de cette relation stricte aux règles de la bibliothèque, et un médiateur provenant du quartier a été mobilisé pour gérer les conflits.

> La bibliothèque, élément-clé d'une politique publique au niveau local

Paradoxalement, pour Dominique Lahary (ABF), les missions des bibliothèques ne sont pas toujours claires ou assumées par les collectivités, et peuvent de fait entraîner des incompréhensions menant à des situations d'insatisfaction. Il est urgent que la bibliothèque sorte de ses murs, s'approprie son territoire, en s'appuyant



sur un investissement sans faille des collectivités. Mais force est de constater le désinvestissement de ces collectivités, absentes des débats publics à ce sujet.

Pourtant, les bibliothèques sont un élément de politique publique locale à ne pas négliger. C'est un lieu où l'on va sans but, une plateforme de service, un lieu de séjour aux fonctions multiples, un espace de liberté, à la fois individuel et collectif où se croisent et se heurtent parfois politiques sociales et éducatives. Une nécessaire transversalité s'impose pour travailler ensemble et dépasser le cloisonnement entre services d'une même collectivité. Mais dans les mots, le vocabulaire est souvent guerrier pour parler de la relation avec le public. Il faut « conquérir le public », un public qui demande pourtant à être davantage apprivoisé que conquis.

Aude JOUANNE



La médiation de la musique

Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux (Acim), La Boîte à Musiques, Metz, 16-17 mars 2015

La médiation est une mission chère aux bibliothécaires musicaux. Ses enjeux primordiaux, définitions et modalités ont été largement débattus au cours de ces deux journées qui ont vu 150 bibliothécaires confronter leurs pratiques dans un contexte rendu facilement polémique par la mise en cause des collections physiques et l'impact du numérique.



Metz, la Boîte à musiques.

Sophie Cornière, présidente de l'Acim, a ouvert ces rencontres sur la médiation en rappelant que ce sujet est au cœur des préoccupations des bibliothécaires musicaux depuis longtemps et doit se développer toujours plus, nécessitant de nouvelles compétences et de nouvelles formations.

Le choix de Metz était lié à l'importance de la médiation culturelle dans la ville, très soutenue par les élus. Le succès particulier de ces rencontres fut très largement ressenti par l'assemblée. Sujet fédérateur, soleil d'été, accueil chaleureux de l'équipe messine des bibliothécaires dans le nouveau bâtiment de la Boîte à Musique, lieu de diffusion de musiques actuelles, construit par Rudy Ricciotti.

> Ouvertures

Dès les premiers discours d'accueil, le ton était donné sur l'importance de la thématique choisie : André-Pierre Syren, directeur des médiathèques de Metz, puis Yves Alix, conservateur général, inspecteur général des bibliothèques, renchérisaient sur le rôle essentiel de la musique en médiathèque et exhortaient les bibliothécaires à s'engager dans des actions

après des institutions. Toutes les actions à mener pour faire rayonner la musique, avec technologies numériques et échos sur les réseaux sociaux, n'occultent cependant pas l'existence des collections physiques. Le discours les donnant pour moribondes est toujours sujet à réflexion, voire à polémiques, car les collections restent un support essentiel pour nombre d'activités de médiation.

Ces débats étaient introduits par Cécile Prévost-Thomas, docteur en sociologie, maître de conférence en musicologie et responsable du Master Médiation de la musique à la Sorbonne. Depuis plusieurs années, pour situer le sujet, apporter un éclairage théorique aux expériences de terrain, l'Acim invite un sociologue à ouvrir ces rencontres. L'invitée de cette année était également très impliquée comme médiateur et sa présence jusqu'à la fin de ces rencontres a permis des échanges passionnants.

Sa conférence analysait la médiation de la musique en croisant de grands théoriciens et des exemples parlants. La médiation a une double fonction : le lien social et le traitement des conflits. Mais qu'est-ce que le conflit en culture ? Et qu'est-ce que l'œuvre ? Comment la médiation va-t-elle permettre qu'une œuvre devienne parlante pour un public ? À la question « Est-ce de l'art ? », se substitue une autre interrogation : « Quels sont les effets du processus artistique sur la personne et sur le groupe ? » Son analyse établit des critères d'analyse selon des codes et des valeurs où interfèrent les enjeux politiques, esthétiques, technologiques, professionnels, culturels. Son

développement se poursuit avec des questions d'intégration, d'échange, de partage et de partenariat entre les établissements culturels.

> Les tables rondes

« Eurovision de la médiation musicale en bibliothèque : regards transfrontaliers » (modération : Jean-Marie Reding). Depuis les formes d'animation bien connues jusqu'à des interventions très créatives, un large choix d'actions était présenté par des bibliothécaires d'Allemagne, du Luxembourg, de Belgique et de France, qui ont permis de mettre en relief des différences de moyens, de publics touchés, de personnels concernés. Partout, on retrouve un engagement très fort, voire une véritable passion de *passeurs de culture*. Il s'agit de changer l'image de la bibliothèque, de mélanger les publics, de rendre l'utilisateur *producteur* d'animations ou d'ateliers, acteur et non plus seulement bénéficiaire de services. La création d'espaces dédiés à la médiation devient courante et les collections se mettent au service de ces activités, comme en Belgique avec la base en ligne Beat Bang sur la musique électronique, qui recèle de nombreux

METZ : UNE VILLE EN EXEMPLE POUR LA MÉDIATION CULTURELLE

La politique de la ville encourage fortement les actions de médiation, souvent développées en réseau par plusieurs institutions : bibliothèques, Centre Pompidou Metz, Orchestre National de Lorraine, associations locales (Musiques Volantes), Boîte à musique (BAM).

enregistrements selon le critère du nombre de beat par seconde¹. Par ailleurs, diverses playlists ont été proposées à un atelier de tricot qui se tient dans la médiathèque, sur une idée de la bibliothèque lieu de vie ou « troisième lieu ». La plupart des actions ciblent un public de niche, et par l'addition de ces niches une grande partie de la population sera touchée.

Des questions de la salle et des réponses des intervenants, il ressort qu'il est absolument nécessaire d'assurer une formation approfondie du personnel, de définir précisément la médiation en bibliothèque et le rôle du médiateur face à l'utilisateur. Enfin, une évaluation qualitative des actions, au-delà des chiffres de fréquentation, manque très souvent. Malgré tout « il faut oser se tromper ! » clame l'un des intervenants.

« La médiation par les acteurs culturels lorrains » (mod. : Véronique Dousot). Les institutions et associations de Metz (Orchestre national de Lorraine, Centre Pompidou Metz, réseau des bibliothèques, Boite à Musique et l'association Musiques volantes) montrent le même engagement dans la transmission de culture, avec des moyens différents et des techniques d'intervention diversifiées. Tous ces acteurs déploient des idées innovantes, comme par exemple la médiation exponentielle

1. www.beatbang.be

MISS MÉDIA, METZ

Personnage virtuel, avatar d'une bibliothécaire, Miss

Media a plusieurs comptes sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram...) pour informer les usagers des activités de médiation dans les Bibliothèques-Médiathèques de Metz. Cette large diffusion est très relayée par les instances politiques de la Ville, elles-mêmes très impliquées sur les réseaux sociaux.



Les acteurs culturels lorrains.

initiée par le Centre Pompidou Metz : des enfants formés à la médiation vont eux-mêmes partager leurs découvertes avec leurs camarades. Ainsi « Metz est rempli de petits médiateurs ».

« Métadonnées et web sémantique, le Big Data au secours de la recommandation ? » (mod. par Frédéric Neff). Où le débat s'installe entre informaticiens et bibliothécaires au sujet du conseil à l'utilisateur pour lui faire découvrir d'autres documents. Débat passionné s'il en est, il le fut. La table ronde débutait avec le versant informatique : Nicolas Andry, de la société Archimed, puis Rodolphe Bailly, de la Philharmonie de Paris, ont présenté les évolutions techniques des catalogues de bibliothèques, du web de données ou web sémantique et les travaux en cours dans ce domaine ambitieux. Pour expliquer comment fonctionne ce que chacun voit sur de nombreux sites « Vous avez aimé ceci ? Vous aimerez cela » des algorithmes permettent des relations corrélant les consultations du catalogue, les mots matière, et les auteurs en évitant les homonymes. De grandes bases documentaires déjà existantes ou en phase de développement comme data.bnf.fr, avec des identifiants uniques pour une donnée (personne, œuvre, publication...) aident à élaborer ces relations. Les informations saisies au format

Unimarc dans les catalogues pourront être exploitées pour l'évolution du web et répondre à l'utilisateur de façon pertinente et optimale. Le web sémantique développe des liens entre les informations sur le web, grandes bases documentaires ou pages de texte, pourvu qu'elles soient formatées pour être partagées. Un exemple de portail qui expérimente le web sémantique est *Mimo (Musical Instruments Museums Online)*, initié par la Cité de la musique) : il présente en sept langues plus de 54 000 instruments de musique du monde entier, avec une recherche par thésaurus multilingue. Signalons également le projet Doremus financé par l'Agence Nationale de la Recherche, mené par la BnF, la Philharmonie de Paris, Radio France et trois laboratoires de recherche pour concevoir un modèle de données permettant de mettre en libre accès sur le web un grand nombre d'œuvres musicales avec leurs expressions et leurs manifestations.

Entre les grandes bases institutionnelles, les projets financés par l'État, et des sociétés commerciales, se trouve toujours la volonté d'apporter le service maximal à l'utilisateur.

« Pour répondre aux attentes des usagers », la recommandation numérique exploite toute donnée, selon des critères qui permettent aussi de

produire des *playlists* commerciales : « Amener la bonne musique à la bonne personne au bon moment », le défi mené par la start-up Soundytics reposant sur l'analyse et la description sonore de six millions de titres. Mais le débat est ouvert avec les contradicteurs qui s'inscrivent en faux contre les choix automatiques. Rémi Bouton, journaliste, blogueur de *La guerre du bouton* s'interroge sur la fabrication de l'algorithme : par qui ? Selon quels critères ? La recommandation du bibliothécaire sera-t-elle toujours sollicitée, acceptée ? Il s'agira donc toujours de réinventer ce métier. La médiation restera sans doute le moyen de répondre à des publics toujours en demande d'échanges et de convivialité.

> Les ateliers

« La musique est un droit : la médiation sociale » (mod. : Enora Oulc'hen). Comment inclure les populations éloignées des formes culturelles savantes dans l'offre proposée par les bibliothèques ; quelles formes de médiation envisager pour les publics en difficulté socio-économique, voire en situation de fragilité psychologique, grands utilisateurs des espaces Musique des bibliothèques ?

Divers dispositifs ont été exposés : organisation de concerts pédagogiques, rencontres avec des musiciens, interventions auprès de publics scolaires, actions hors les murs (installation de bibliothèques éphémères dans des zones fréquentées par les habitants de quartier...). Les problèmes soulevés touchent au manque de continuité des actions de médiation, au manque de formation des personnels pour accueillir des publics difficiles, au manque de coordination avec les acteurs sociaux. Les échanges ont permis de réaffirmer la nécessité de conjuguer les efforts et les compétences propres des professionnels des bibliothèques, du monde associatif et de l'action sociale.

« L'écoute musicale comme outil de médiation » (mod. : Véronique Doussot). Les séances d'écoute en médiathèque, si elles ne sont pas nouvelles, ont pour-

tant toujours un rôle fédérateur auprès d'usagers curieux, fidèles à cette forme de découverte musicale. Selon différentes formules, le succès allant aux séances collectives autour du petit déjeuner, du goûter ou de l'apéro... avec un invité parfois, ou avec les apports des usagers. C'est l'occasion pour chacun de montrer les pépites de sa collection et de communiquer son enthousiasme pour un musicien ou un genre musical. Le rapport entre participants et bibliothécaire/médiateur devient un échange enrichissant pour tous. Le mélomane trouve ici la convivialité, la bibliothèque remplit son rôle social.

« La réforme territoriale » (mod. : Xavier Galaup et Christian Massault). En dépit du bruit qu'elle fait, la réforme territoriale n'affecte pas encore les professionnels des bibliothèques, les transferts de responsabilités n'étant pas encore effectifs. Cependant, les bibliothécaires ont tout intérêt à être force de proposition auprès de leurs élus, notamment dans les cas où une double tutelle engendrerait un chevauchement de compétences. Il faut donc innover et la médiation culturelle doit être un des fers de lance d'une offre diversifiée couvrant tout le territoire. Développer les missions, élargir les fonctions des bibliothécaires, en faire une plaque tournante incontournable de la vie musicale locale, autant de possibilités pour protéger les postes et les budgets. Et si la plupart des bibliothécaires ont déjà bien d'autres compétences, il faut les faire connaître ! C'est pourquoi cet atelier avait sa place dans le thème majeur de ces rencontres.

« La réforme des rythmes scolaires » (mod. : Mina Bouland et Cécile Lechaux). Après un rappel historique de la mise en place des NAP (nouvelles activités péri-éducatives), et du partenariat avec l'ABF, partie prenante de la mise en place de cette réforme, l'exemple de Lille a été examiné en détail avec les types d'animations autour de la lecture, de la musique, de jeux... Les participants à cet atelier avaient déjà pour certains de grandes compétences et une solide expérience d'accueil des classes à transposer en NAP. La

fiche projet proposée a rencontré un grand succès, cet outil formalisant les engagements de chacun dans le cadre d'un partenariat aide le bibliothécaire dans ses propositions et ses analyses.

Cécile Prévost-Thomas a conclu ces rencontres avec de nombreuses questions provenant des interventions et réflexions entendues. La définition de la médiation reste toujours très présente, ainsi que celle du rôle et des compétences des médiateurs. Les maîtres-mots restent qualité, nombre, durée, équilibre culture/divertissement, enjeux, moyens économiques, buts de la transmission. Le débat n'est pas clos !

Corinne BRUN
Bibliothèque de la Cité de la
musique/Philharmonie de Paris



L'ACIM

L'Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale (Acim) agit auprès des politiques comme auprès des bibliothécaires pour la reconnaissance et l'essor de la musique

en médiathèque. Le site de l'Acim propose des outils professionnels, des articles sur les problématiques spécifiques au domaine musical et les comptes rendus des rencontres annuelles.

Retrouvez y le programme complet et l'enregistrement des rencontres nationales 2015 ainsi que les communiqués envers les institutions, les participations aux congrès et aux fédérations (IABD, Carel) et es travaux en cours de l'association...

www.acim.asso.fr

« À prendre ou à laisser ? »

L'enrichissement des collections patrimoniales par des acquisitions non onéreuses : don, legs, dépôt, collecte, échange...

Journées d'étude organisées par l'association BiblioPat, Centre des archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve, 20-21 novembre 2014.

« Donner est un plaisir plus durable que recevoir, car celui des deux qui donne est celui qui se souvient le plus longtemps » écrivait Chamfort. Pas si sûr pourtant si l'on considère les difficultés sur lesquelles se sont penchés les participants de cette journée : si les donateurs se souviennent longtemps après, les donataires se soucient longtemps... avant.

*« Quicquid id est,
timeo Danaos et dona ferentis »
Virgile, *Enéide*, II, 49*

Les journées d'études organisées tous les ans font désormais partie des activités régulières de l'association BiblioPat qui s'est donnée pour but « de créer un réseau actif et convivial de toutes les personnes jouant un rôle dans la gestion de fonds patrimoniaux, quels que soient leur grade ou leur tutelle, de favoriser les contacts et la solidarité professionnelle ». Elles s'ajoutent à sa très vivante liste de discussion et à son site internet qui s'enrichit régulièrement depuis mai 2013¹. On y trouve des ressources très diversifiées, accessibles aux adhérents de l'association : législation, annuaires, formation professionnelle, documents de service public, modèles, fiches pratiques, signets... qui partent de l'exploitation des contributions de la liste de discussion ou renvoient sur des ressources extérieures.

Les journées 2014 étaient consacrées aux enrichissements non onéreux. Précisons qu'il s'agit ici des dons dits « patrimoniaux », et non des dons courants auxquels toute bibliothèque est confrontée, et qui relèvent d'une autre logique. Elles se sont déroulées dans le très beau cadre des Archives diplomatiques, qui ajoutent à leur collection d'archives du ministère des Affaires étrangères une bibliothèque riche de 500 000 volumes². Elles ont été organisées sous forme de tables rondes,

en laissant une large part aux débats avec les participants. Les intervenants venaient du monde des bibliothèques et de celui des archives où ce type d'entrées concerne ce qu'on appelle les « archives privées », hors les dépôts administratifs prévus par les textes, et du monde des musées.

Les apports théoriques ont été complétés par des études de cas : BM d'Angers, Médiathèque et archives municipales de Roubaix, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (Bulac), Archives du ministère des Affaires étrangères, Archives municipales de Nancy, Archives départementales de l'Orne, ainsi qu'un état des lieux en Champagne-Ardenne et Midi-Pyrénées par les chargées de mission Patrimoine des agences de coopération régionale. Un compte rendu plus détaillé sera mis en ligne sur le site de BiblioPat. Il s'agit donc ici de proposer une synthèse des problématiques abordées plus qu'un verbatim. On pourra se reporter au programme des journées pour avoir la liste complète des intervenants et les sujets de leurs interventions³.

Les anthropologues et les sociologues ont interrogé la pratique du don, du XIX^e s. à nos jours, de Franz Boas à Alain Testart en passant par Bronislaw Malinowski, Georges Bataille, Claude Lefort, Pierre Bourdieu, Marshall Sahlins, Annette B. Weiner, Maurice

Godelier, Jacques T. Godbout, et l'incontournable Marcel Mauss⁴, jusqu'à Alain Caillé, fondateur du MAUSS⁵, qui a consacré ses travaux à la synthèse des recherches antérieures. Cette littérature déjà ancienne et riche manifeste l'ambiguïté fondamentale du geste de donner : quelle part de gratuité, quelle part d'intérêt de la part des donateurs ? Quel investissement affectif chez eux, quelle recherche de pouvoir ? La conscience de ces enjeux implicites peut aider à saisir leurs motivations et à gérer au mieux les relations souvent complexes qu'on noue avec eux⁶.

> Des précautions nécessaires

Les acquisitions à titre gratuit doivent suivre la même logique que les acquisitions onéreuses : le fonds proposé en don doit entrer en cohérence avec les collections que l'institution a pour mission de gérer, c'est à dire s'intégrer dans sa politique documentaire. Cela peut sembler une évidence, mais il est parfois délicat de refuser une proposition inadaptée d'un donateur appuyé par la tutelle de son établissement. Le cas échéant, il est judicieux de le réorienter vers une autre structure où son fonds s'intégrera mieux, par exemple

4. Marcel Mauss, « Essai sur le don », *L'Année sociologique*, 1923-24, t.1, pp. 30-186. [En ligne] http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/2_essai_sur_le_don/essai_sur_le_don.pdf

5. www.revuedumauss.com

6. On pourrait d'ailleurs appliquer la même grille de lecture aux dons sortants pratiqués par les bibliothèques.

1. <http://Bibliopat.fr>

2. www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere/archives-et-patrimoine

3. <http://Bibliopat.fr/journees-BiblioPat-2014-a-prendre-ou-a-laisser>

en rapprochant les archives d'une personnalité de son lieu d'origine ou de résidence.

Les charges liées à une donation ne doivent pas être exorbitantes, sous peine de risquer de la voir révoquer si elles ne sont pas remplies (ce fut par exemple le cas de la collection de Gabriel Domergue au Musée des beaux-arts de Bordeaux⁷). Elles représentent toujours un coût : dans tous les cas, il faut trier, inventorier et décrire, et éventuellement acheminer, désinfecter, restaurer, valoriser et/ou numériser. Il faut disposer des compétences nécessaires pour traiter des fonds en langues rares ou très spécialisés. La négociation avec le donateur peut prendre beaucoup de temps et impliquer des déplacements plus ou moins nombreux. Les entrées non onéreuses supposent qu'on leur consacre de la place. Aux Archives diplomatiques ou aux Archives municipales de Nancy, on prend les fonds en bloc et on les trie ensuite, quitte à restituer une partie des pièces. L'institution peut se retrouver embarrassée par une arrivée massive de documents : les archives sont actuellement soumises à l'afflux d'offres de fonds volumineux en provenance de cabinets d'architectes.

On trouve à la Bulac deux exemples de procédures permettant d'optimiser le processus : le transfert petit à petit de la bibliothèque d'un chercheur, qui permet d'assurer son traitement au fil de l'eau, et la transmission de fiches de propositions de dons par les membres de l'Inalco, qui sont examinées par les chargés de collections. Les pièces retenues sont transférées après acceptation. Il est important dans le cas de dépôts de prévoir les conditions d'une éventuelle restitution, pour éviter de leur consacrer des moyens publics en pure perte. Néanmoins, on ne doit pas toujours écarter ce mode d'entrée, qui peut constituer une première étape pour des dépositaires qui transformeront éventuellement leurs dépôts en dons. De même l'acceptation d'un

7. www.liberation.fr/culture/2006/11/02/la-collection-domergue-restituee-aux-siens_56096

don modeste peut susciter des propositions plus ambitieuses, soit que le donateur cherche à tâter le terrain avant de s'engager plus avant, soit qu'elle incite d'autres donateurs à s'engager. Ce fut le cas à la bibliothèque municipale d'Angers, où une collection brillante s'est ainsi constituée, de David d'Angers à Aloysius Bertrand et aujourd'hui autour de la bibliophilie contemporaine. À Reims, le fonds de littérature policière entré par le dépôt légal a été complété par des dons de Claude Benoit et de Jacques Baudou. Le transfert des archives de l'Académie Goncourt de la bibliothèque de l'Arsenal aux Archives municipales de Nancy en 1988 a conféré à ces dernières une visibilité médiatique qui a suscité d'autres propositions.

> Évaluations et chartes

Le développement du numérique pose des questions nouvelles : conservation de fichiers numériques déposés sous des formes diverses en rapide évolution, collecte du web... Il peut aussi être une opportunité : la Grande Collecte organisée par la Mission Centenaire 14-18 a permis, au-delà de la numérisation de pièces aux mains des familles, de susciter des dons autour du premier conflit mondial, aux Archives départementales de l'Orne ou à la BDIC par exemple. De même, l'existence de la Bibliothèque numérique de Roubaix a pour effet de stimuler des donateurs potentiels.

Les charges peuvent aussi être liées aux réserves de communication, qu'il est souhaitable de limiter dans le temps pour permettre leur accès aux chercheurs. Si le donateur exige des délais, on doit chercher à obtenir des dérogations pour des travaux scientifiques.

Les acquisitions non onéreuses prennent des formes matérielles et juridiques diverses : donations notariées, legs, dons manuels, datations, dépôts... On distingue ce qu'on appelle les libéralités (dons, donations, legs) des datations, dont le propriétaire tire un avantage fiscal, et des dépôts, dont il garde la propriété. Les formalités sont plus ou moins complexes selon l'importance du don et selon les

établissements. Comme pour les acquisitions onéreuses, l'acceptation des dons doit faire l'objet de validations à des niveaux plus ou moins élevés selon l'importance de leur valeur. Dans le cas des donations notariées, un acte officiel est établi, mais la pratique du don manuel doit aussi être formalisée par des échanges de courriers.

Le cas du legs pose la question des parts réservataires pour ne pas porter atteinte aux droits des héritiers. Il suppose parfois qu'on identifie des ayants droit qui ne sont pas connus, ou qu'on ait à procéder à une évaluation de la valeur du legs. Dans le cas des dépôts, une évaluation peut aussi être nécessaire quand se pose la question de leur assurance éventuelle. De même, la question des droits de reproduction des documents qui y sont contenus doit être réglée. Une synthèse très complète et très précise des questions juridiques a été présentée par Anca Iliutu, du service juridique du Musée du Louvre. Il serait trop long ici d'entrer dans les détails de sa communication, qui sera mise en ligne sur le site de BiblioPat et accessible aux membres de l'association. Les Archives de France proposent sur leur site un vade-mecum juridique à la rubrique « Archives privées⁸ ».

La charte des dons adoptée par la Bulac est un exemple de synthèse des différents aspects de la chaîne des entrées par dons, pour rationaliser les entrées non-onéreuses tout en conservant la souplesse nécessaire. La publicité donnée à ce document permet aux donateurs potentiels de s'adresser à elle efficacement⁹. Il permet aussi de faciliter les refus en en donnant une justification acceptable. Il pourra constituer une source d'inspiration pour les établissements qui envisagent de suivre sa démarche.

Caroline RIVES



8. archivesdefrance.culture.gouv.fr/gerer/archives-privées

9. www.bulac.fr/fileadmin/fichiers/p-collections/dons-charte-2012-01-26.pdf

La Bibliothèque Nationale et Universitaire de Banja Luka (Rép. Serbe de Bosnie-Herzégovine)

Une histoire à l'image de celle du pays

D'une BNU l'autre, un bibliothécaire alsacien nous fait part de ses impressions, de retour d'une mission à Banja Luka en République serbe de Bosnie-Herzégovine. Si nous déplorons parfois la complexité du « millefeuille » administratif hexagonal, un déplacement à l'autre bout de l'Europe sera l'occasion de découvrir des situations bien plus problématiques encore.



Cathédrale orthodoxe du Christ sauveur.

Lorsque l'on habite Strasbourg, aller à Banja Luka est assez simple. Il suffit de prendre le train jusqu'à la riante gare de Saint-Louis, puis de là, emprunter une navette pour l'aéroport Bâle-Mulhouse d'où un avion, via un changement à Munich ou Vienne, vous amène à Sarajevo. Depuis la capitale de la Bosnie, relier en voiture la capitale de la partie Serbe du pays située à 235 km, ne prend que cinq heures (un peu moins, si on prend la route de la montagne). À peine une journée de voyage... Mais si y aller est donc d'une simplicité désarmante, comprendre le pays est un peu plus compliqué. À l'image de ses bibliothèques.

Ce petit pays complexe de 4 millions d'habitants fait cohabiter trois enti-

tés territoriales au sein d'une même république : une fédération croato-musulmane d'un côté – elle-même divisée en deux sous-collectivités – et la Republika Srpska (République serbe de Bosnie) de l'autre, qui ont toutes un gouvernement se superposant au gouvernement national et un découpage administratif propre à chaque entité. À ceci il faut encore ajoute le district autonome et neutre de Brčko, histoire de simplifier le tout.

> Un pays, deux bibliothèques nationales (et universitaires)

En matière de bibliothèques nationales et universitaires (BNU), c'est heureusement beaucoup plus simple, il n'y a que deux qui ont chacune une vocation

universitaire : celle de Sarajevo (dite Vijećnica) et une autre à Banja Luka.

La BNU de Sarajevo est, de loin, la plus connue. Appelée officiellement Bibliothèque Nationale et Universitaire de Bosnie-Herzégovine, elle occupe l'ancien hôtel de ville de Sarajevo depuis 1945, bâtiment où fut reçu le 28 juin l'archiduc François-Ferdinand peu de temps avant d'être assassiné à une centaine de mètres de là. Aujourd'hui restaurée¹, cette magnifique bibliothèque d'architecture austro-hongroise fut détruite entièrement par un incendie criminel dans la nuit du 25 au 26 août 1992 avec ses deux millions de volumes² dont beaucoup de livres rares et précieux. La seule exception était l'un de ses plus fameux ouvrages : la mythique *Haggadah* de Sarajevo, un manuscrit en hébreu richement enluminé, vénéré par la communauté juive du pays. La destruction de cette bibliothèque fut considérée pendant longtemps comme le symbole de la situation de cette ville martyre³. La couverture du livre *Le lys et la cendre, journal de guerre* de Bernard-Henri Lévy reprenait d'ailleurs une photo de la bibliothèque détruite. De nos jours, malgré une campagne importante

1. On peut lire cet article de 2012 qui donne quelques précisions sur le chantier de restauration de cet édifice encore en cours à l'époque : <http://balkans.courriers.info/article20564.html>

2. Pour en savoir plus sur les destructions des bibliothèques bosniennes durant la guerre de 1992-1995, je vous conseille la lecture d'un bel article de Bernard Gauthier, *La bibliothèque nationale et Universitaire de Sarajevo et les bibliothèques bosniaques*, *BBF*, 6/1997.

3. Sur l'histoire de cette bibliothèque, on peut renvoyer le lecteur à l'article Marie-Geneviève Guesdon dans le n°5 de *La revue de la BNU* (printemps 2012).



© Christophe Cassiau-Haurie

Bibliothèque Nationale et Universitaire de Banja Luka.

de dons⁴, elle peine à renaître de ses cendres et à reprendre toute sa place au sein de la communauté intellectuelle et universitaire de la ville. Une anecdote parmi d'autres : il faut payer 1 € pour rentrer dans le bâtiment⁵...

Changement de décor avec l'autre BNU du pays : celle de Banja Luka, Bibliothèque Nationale et Universitaire de la Republika Srpska depuis 1999. Elle est abritée depuis 1984 dans un bâtiment sans âme de 7 300 m² prévu à l'origine pour être une maison des ouvriers et qu'elle partage avec un musée (2 100 m²) et un théâtre pour enfants (1 800 m²). Son histoire n'est pas moins tragique que celle de sa consœur de Sarajevo.

> La BNU de Banja Luka

Créée en 1935, la bibliothèque nationale du roi Pierre 1^{er} le grand libérateur, fut installée dans des locaux plus adaptés l'année suivante. Première bibliothèque publique du pays, elle contenait 6 000 publications sous l'égide

4. Cf. cet article de 2011 qui rend compte de la campagne de dons menée auprès de la communauté internationale : <http://balkans.courriers.info/article16792.html>.

5. Il existe une page sur cette institution dans Wikipedia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Biblioth%C3%A8que_nationale_et_universitaire_de_Bosnie-Herz%C3%A9govine

d'un maître d'école converti en bibliothécaire. La deuxième guerre mondiale lui fut fatale puisque le bâtiment qui l'abritait fut entièrement détruit par les oustachis (milices fascistes croates) et ses livres en cyrillique brûlés en autodafés. Recréée après la guerre, la bibliothèque fut à nouveau touchée en 1969, par le tremblement de terre qui ravagea toute la région. La troisième destruction survint durant la guerre civile en 1993.

La destruction de toutes les mosquées de la ville, dont la plus importante située à proximité, entraîna la destruction de toutes les vitres du quartier, y compris celles de la bibliothèque. Dans une ville soumise à l'embargo, sans électricité ni gaz, les habitants purent piller la plupart des ouvrages pour faire du feu ou la cuisine.

Mais cette époque est terminée. Aujourd'hui, les 61 agents de la bibliothèque gèrent environ 700 000 documents (600 000 au dernier inventaire de 2004). Celle-ci est à la fois bibliothèque universitaire, nationale (elle reçoit le dépôt légal pour la partie serbe du pays) et municipale. 80 à 90 000 ouvrages de son fonds documentaire peuvent être empruntés à domicile à raison de 3 unités pour un mois.

Quatre antennes viennent compléter le dispositif dans la ville. L'une d'entre elles constitue la bibliothèque pour les enfants de la ville, avec 30 000 ouvrages, une salle de jeux et de lecture. La bibliothèque centrale contient surtout beaucoup de documents rares et précieux, des cartes et plans et des journaux de l'époque ottomane. Le plus vieux document où le nom de Banja Luka apparaît (fin du xv^e s.) y est conservé. Depuis 2011, la BNU de Banja Luka est engagée dans

une campagne de numérisation de ses fonds anciens via un projet européen qui concerne toute l'Europe du sud-est (Monténégro, Sarajevo, Bulgarie, Albanie...). Après la numérisation de 100 000 ouvrages, ce programme s'arrête cette année. Les fonds numérisés sont conservés en Slovénie comme pour les autres membres du programme.

Dotée de 190 places assises, de trois salles de lecture et d'un site internet⁶, la BNU est la bibliothèque référence des bibliothèques municipales des 7 villes les plus importantes de la région bosno-serbe, elles-mêmes têtes de réseau de bibliothèques situées dans des communes plus petites. Au total, la Bibliothèque Nationale et Universitaire est à la tête d'un maillage de 49 bibliothèques municipales, pour lesquels le gouvernement serbe de Bosnie prend en charge les salaires et les municipalités, les frais de fonctionnement. En parallèle, la bibliothèque est responsable des 32 BU de l'entité serbe, divisés entre l'université de Banja Luka et celle de Sarajevo-est (partie serbe de la ville). Le budget alloué par le ministère de la Culture de la Republika Srpska est de l'ordre de 600 000 € pour les salaires et charges sociales du personnel et de... 100 000 € pour le fonctionnement. La bibliothèque complète son budget par des ressources propres issues de son activité : droits d'inscription des 12 000 lecteurs (gratuites pour les invalides de guerre), location d'espace (que ce soit pour des séminaires, pour les répétitions de la philharmonie tous les jeudis soirs, l'activité d'une imprimerie dans la cave ou d'un café

6. www.nub.rs/ Le site est un peu vieillissant, il devrait évoluer en 2015.



Exposition à la BNU sur la guerre 14-18.



Rayons de la section consacrée aux littératures francophones.

à l'étagé), ventes de N° d'ISBN⁷, de connexion internet ou de matériel de bureautique...

> Ensemble, séparément

Mais, à l'heure où la Bosnie frappe à la porte de l'Europe, la BNU se veut également une fenêtre vers l'occident ou l'Europe⁸. L'ouverture d'un *American corner*, d'une salle Thomas Mann et d'une salle Victor Hugo (où se tenaient des cours de français avant l'ouverture d'un Institut français) avec des fonds documentaires de chacun de ses pays le démontre. Dans une région dont les habitants furent considérés il n'y a pas si longtemps par l'Union Européenne comme les responsables de plusieurs génocides et massacres, la tâche n'est pas mince.

Mais il ne s'agit peut-être pas de l'objectif le plus difficile à atteindre... En effet, travailler avec l'autre partie du pays semble présenter des difficultés insurmontables. La guerre et son cortège de malheurs a laissé des traces. De plus le penchant irrédentiste des serbes de Bosnie ne facilite pas le dialogue⁹.

7. 369 éditeurs ont déposé 980 titres pour l'ensemble du territoire en 2013.

8. Un article de Željka Komlenić dans *Bibliothèque(s)*, n° 65/66 (décembre 2012) aborde ce sujet : « République serbe de Bosnie, Bosnie-Herzégovine. Les bibliothèques dans l'intégration européenne ». [En ligne] www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64451-65-66-revues-de-l-etranger.pdf#page=10

9. Petite anecdote, le drapeau visible partout dans la ville n'est pas celui, officiel, de la Bosnie. Il s'agit du drapeau propre à la Republika Srpska, à savoir celui de la république de Serbie voisine auquel on a enlevé l'aigle central.

Si la BNU de Banja Luka entretient des relations privilégiées avec les bibliothèques nationales de Zagreb et de Belgrade, avec lesquelles elle partage beaucoup, les relations avec la bibliothèque de Sarajevo sont quasi-inexistantes, en dehors de relations amicales entre les deux directeurs. De même s'il existe bien une association des bibliothécaires de la Republika Srpska, très active depuis 1996, il n'y a pas d'association bosnienne des bibliothécaires, en particulier du fait de l'inexistence d'une association autonome dans la partie croato-musulmane. Les échanges restent informels et au final peu constructifs.

Quoi qu'il en soit, si une telle association devait se créer, la question des statuts, du siège et de l'origine communautaire des membres du bureau et de la présidence se poserait rapidement.

Tout cela est un peu plus compliqué que prendre un train, un avion ou un bus, disions-nous. Certes. Et on peut bien sûr s'en désoler ou s'en amuser. Mais peut-être que tout séparer en ignorant le voisin est tout simplement le prix à payer pour ne plus avoir à se faire la guerre ?

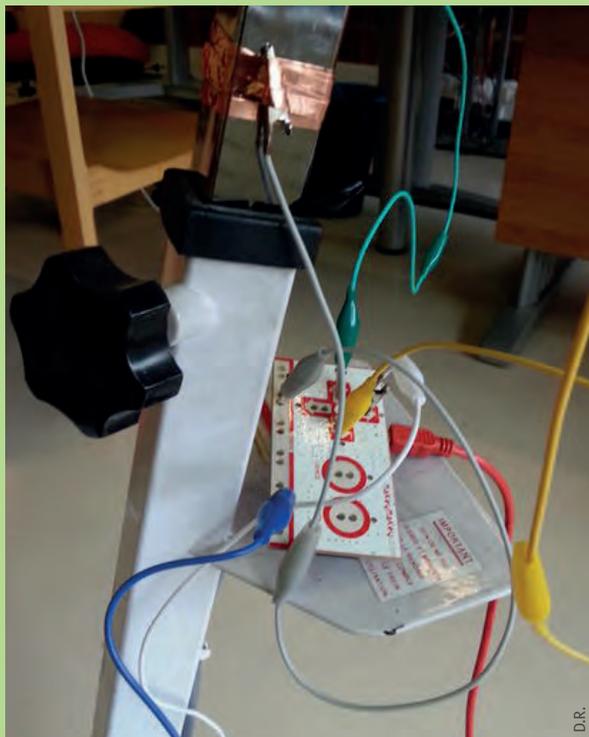
Christophe CASSIAU-HAURIE
BNU, Strasbourg



Palais du peuple.

Google Bike

L'été est là. Emmenons donc nos lecteurs à travers le monde avec un dispositif ludique et simple d'utilisation dont la conception même pourra faire l'objet d'un atelier.



D.R.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Un vélo d'appartement (faites-le vous prêter ou montez un partenariat avec le service des sports) ;
- un compteur pour vélo¹ ;
- une carte Makey makey² ;
- des câbles M/M³ ;
- un pistolet à colle ;
- un ruban de cuivre adhésif⁴ ;
- du Filmolux.

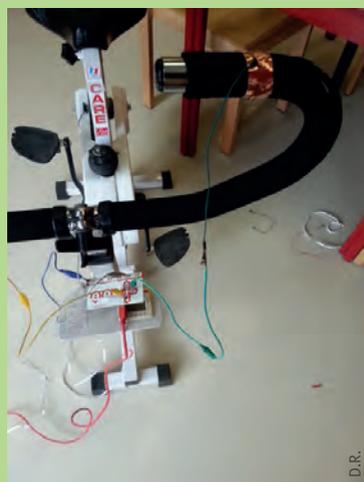
1. www.decathlon.fr/compteur-dc-4s-avec-fil-id_8130032.html
2. snootlab.com/sparkfun/355-makey-makey-kit-standard.html
3. <http://snootlab.com/cables/20-kit-10-cordons-6-m-m.html>
4. <http://snootlab.com/sparkfun/354-ruban-de-cuivre.adhesif.html>

Le principe

Nous allons utiliser une carte Makey Makey afin de contrôler le service de Google Street View à partir d'un vélo d'appartement.

Pour ce faire, il suffit de brancher votre carte au port USB de l'ordinateur pour qu'elle soit reconnue comme un clavier.

Vous pourrez transformer n'importe quel objet, à condition qu'il soit conducteur d'électricité, en touches de clavier. Chaque carte dispose d'une entrée « terre » et d'entrées



D.R.



D.R.



D.R.

correspondant à différentes touches de clavier (flèche « haut », « bas », « gauche », « droite », touche espace...) Pour comprendre le fonctionnement de la carte, reliez une pomme à l'entrée flèche « haut » en parallèle tenez dans votre main un fil électrique relié à l'entrée « terre ». Lorsque vous touchez la pomme avec votre main libre, vous fermez le circuit. L'ordinateur reconnaitra ce signal comme si vous aviez appuyé sur la touche « flèche » haut de votre clavier.

Google Street View dispose de raccourcis claviers permettant de se déplacer.

Aucune programmation ni soudure ne seront nécessaires, toute l'installation va

reposer uniquement sur la manière dont nous allons relier le vélo aux différentes entrées de la carte.

Branchements

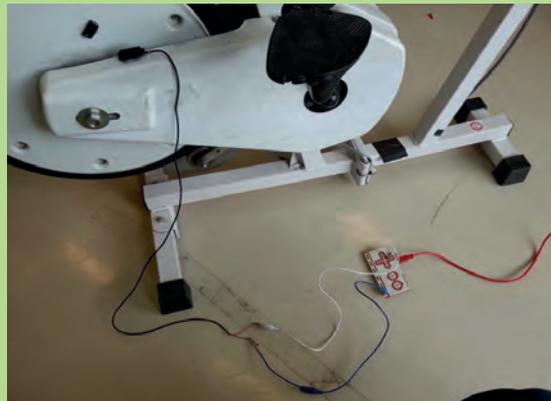
1. Sur le compteur, seul le capteur nous intéresse. Il s'agit d'un interrupteur reed¹, réagissant à un champ magnétique. Chaque fois qu'un aimant passe devant ce capteur, les deux contacts se rapprochent et ferment le circuit. Coupez le fil reliant le capteur au compteur et dénudez-le. Deux fils doivent apparaître.
2. Connectez un des fils dénudés sur l'entrée « terre » de la carte Makey Makey et l'autre fil sur la flèche avant de la carte. Chaque fois que vous passez l'aimant devant le capteur, la flèche « haut » de votre clavier est enfoncée.
3. Une fois le branchement testé, placez le capteur à proximité de la roue arrière et placez-le dans un premier temps à l'aide de Patafix.
4. Placez l'aimant sur la roue de manière à ce qu'il puisse être détecté par le capteur. Une fois ceci vérifié, fixez le tout à l'aide du pistolet à colle.
5. Pour tourner dans Google Street View et ainsi choisir sa direction, il nous faut relier chaque côté du guidon à une flèche de la carte Makey Makey. Nous allons utiliser du ruban de cuivre adhésif pour entourer la mousse du guidon et y relier un câble branché sur la flèche correspondante de la carte.
6. La partie métallique du guidon est reliée sur l'entrée « terre » de la carte Makey Makey. La mousse va jouer ici son rôle d'isolant : Tout en touchant avec la paume de la main le cuivre adhésif, il suffit de toucher avec son pouce la partie métallique du guidon pour fermer le circuit et simuler l'appui des touches flèches gauche et droite.

Sur le modèle présenté en photo nous avons pu découper la mousse du guidon. Toutefois, il est possible d'utiliser également des boutons poussoirs² et de les relier à la carte. Chaque bouton est équipé de deux pattes. Reliez une des pattes sur l'entrée « terre » de la carte et l'autre sur la flèche « gauche » ou « droite ». Lorsque le bouton sera enfoncé le circuit sera fermé enverra le signal à l'ordinateur.

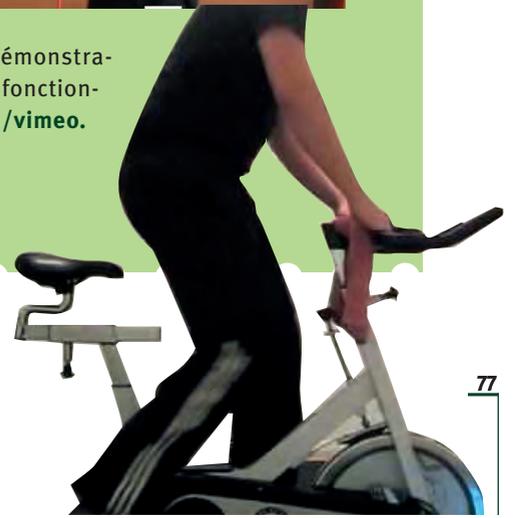
Roulez !

Julien DEVRIENDT
Commission Fablab en bibliothèque

1. http://fr.wikipedia.org/wiki/Interrupteur_reed
2. www.elecdif-pro.com/product_info.php?products_id=30902



Une vidéo de démonstration du vélo en fonctionnement : <https://vimeo.com/74756341>



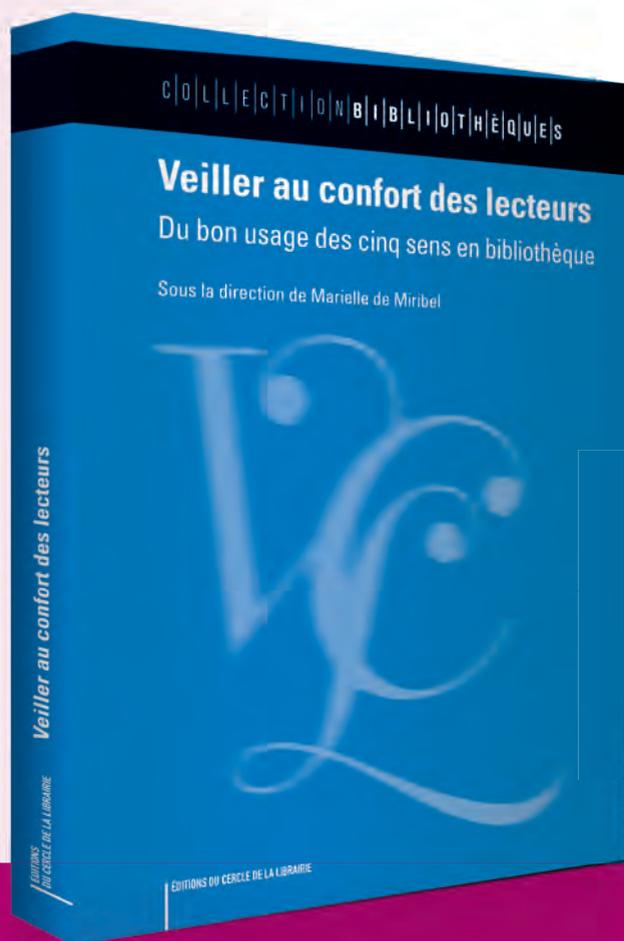
Veiller au confort des lecteurs

Du bon usage des cinq sens en bibliothèque

Sous la direction de Marielle de Miribel

Privilégier le bien-être des usagers... À l'heure où la plupart des informations sont accessibles sur un *smartphone* et où la demande de bien-être est omniprésente, le confort et l'agrément des lieux de lecture sont devenus un enjeu primordial pour les bibliothèques. À travers des réflexions liées à leur expérience professionnelle, dix-sept auteurs, aux parcours divers, ont livré sur ce sujet leurs points-de vue philosophiques, techniques, ou pratiques. Après avoir situé le contexte et défini son objectif dans un premier chapitre, l'ouvrage suggère de nombreuses pistes pour séduire le regard autant que les oreilles : couleurs harmonieuses, lumière agréable, atmosphère feutrée mais dynamique... Il expose également l'impact des trois autres facteurs sensoriels que sont le toucher, l'odorat et le goût : matériaux chaleureux, sièges ergonomiques, tapis de lecture pour les enfants, qualité de l'air, possibilité de se restaurer sur place... Un sixième sens - induit par la satisfaction collective des cinq autres - favorise une relation cordiale entre bibliothécaires et lecteurs. Autant de raisons qui peuvent donner ou redonner au public l'envie d'entrer, de passer du temps, et de revenir régulièrement en bibliothèque. Un livre stimulant à commander sans attendre.

Commandez-le dès maintenant.



© Agence Massat - Shutterstock

nouveau



Une réflexion sur le pouvoir
des sens et du bien-être
dans la séduction du public
au sein des bibliothèques.

ISBN 978-2-7654-1449-0

335 pages

42 € TTC / 39,81 € HT

29,40 € TTC / 27,86 € HT version consultable

31,50 € TTC / 29,85 € HT version téléchargeable (epub ou PDF)

Pour plus de renseignements, contactez-nous sur
commercial@electre.com



9 782765 414490

Inciter et susciter l'envie de façon naturelle et subtile

Éditions du Cercle de la Librairie sur www.electreaboutique.com

Les bibliothèques éditent



Camille Bloomfield et Claire Lesage (dir.), *OuLiPo*, Gallimard/BnF, 2014, 208 p., nombreuses ill. nb et coul., 21,8x27 cm, ISBN 978-2-07-014687-1 (Gallimard) / 978-2-7177-2611-4 (BnF)

Malgré sa longévité, les personnalités éminentes et bien connues qui sont associées à son histoire et

le nombre finalement important des publications dont il fait l'objet, l'Oulipo demeure énigmatique. Si l'exposition que lui a consacrée la BnF, et donc le présent catalogue, viennent à retardement pour célébrer ses cinquante ans – de l'idée au nom et à son existence officielle, l'Oulipo naît entre septembre 1960 et janvier 1961 – c'est peut-être justement parce que des liens plus organiques unissent la BnF et le groupe littéraire.

La bibliothèque est au cœur de l'entreprise oulipienne : ses jeux formels qui brassent et rebrassent des données de langage, les classent, rangent, inventorient, réordonnent les liens du signifiant au signifié, réinventent la logique du sens, imposent bien sûr l'analogie entre les procédés d'écriture oulipiens et l'activité des bibliothécaires et documentalistes. Mais la bibliothèque elle-même est devenue un personnage important dans les aventures oulipiennes, un sujet, un cadre, et un objet d'amour. Bruno Racine ne manque pas de le rappeler en citant Jacques Roubaud : « *La découverte de la bibliothèque nationale a été un des événements les plus marquants de mon existence (...) L'amour des bibliothèques, d'abord exercé sur un objet unique, la BN, s'étendit ensuite à toutes les bibliothèques ou presque...* » Ces rapports intimes ont d'ailleurs fait l'objet de plusieurs fascicules de la Bibliothèque Oulipienne. Les oulipiens, en outre, sont naturellement chercheurs ; usagers assidus des bibliothèques², il n'est pas surprenant qu'ils se tournent vers elles pour leur léguer leurs archives d'écrivains. Un fonds très important s'est ainsi constitué à la BnF (Noël Arnaud, Jacques Bens, François Caradec, Paul Braffort, Jacques Jouet, Harry Matthews). Devenue au fil du temps un véritable partenaire, la BnF héberge enfin depuis dix ans les réunions mensuelles du groupe (les Jeudis de l'Oulipo), désormais filmées et archivées.

1. BnF/Arsenal (18/11/2014-15/02/2015).

2. Ce qui a pu déboucher sur des liens d'amitié personnels donnant lieu à leur tour à des livres : ainsi de Marie-Renée Morin (ex-BnF), il y a quelques années devenue le personnage d'un poème-portrait de Jacques Jouet, *MRM*, cf. Jean Gabriel Cosculluela, « Marie-Renée Morin, vedette matière. Portrait d'une vie » *Bibliothèque(s)*, n°44, mai 2009, pp. 78-81. [En ligne] : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/59630-44-et-si-on-parlait-d-argent-2.pdf#page=80

Ces archives sont donc la mine à ciel ouvert qui offre ici ses trésors, ordonnés en épousant au mieux la double tendance, maniaque et ludique, scientifique et fabulatrice de l'Oulipo. Issu en droite ligne du collège de Pataphysique, critique du surréalisme par rejet du hasard, il ne se refuse pas à la publicité et pervertit néanmoins la rationalité. En cela, il est plus de son temps qu'il n'y paraît, celui de l'après-guerre, qui, après Duchamp, de Le Corbusier à Xénakis en passant par l'art cybernétique se fait le témoin des noces de l'art et de la science, souscrivant aussi, mais par d'autres voies, à l'anti-psychologisme du nouveau roman et à la désacralisation de la littérature. Une attitude que résume parfaitement l'autoportrait du peintre et sculpteur François Morellet, « "rigoureux-rigolard" et avant tout systématique ». Cette première partie historique, alternant chronologies et portraits, permet, sans trahir la dimension essentiellement collective de l'Oulipo, de lever le voile sur des personnalités discrètes ou d'autres qui pour être déterminantes, n'en conservaient pas moins un profil plus secret (François Le Lionnais par exemple, matricule 77852 à Dora). Mais les portraits singuliers truffent aussi les deux autres parties consacrées aux procédés oulipiens, puis à la dissémination de l'Oulipo. Ce constant aller-retour entre le mouvement collectif et ses enjeux théoriques et leurs reprises et contributions individuelles agit comme un ensemble cœur-poumon en ce qu'il pointe comment la vie s'entretient au sein d'un groupe semble-t-il sans équivalent dans l'histoire littéraire. Il est étonnant de constater qu'en tous points opposé en effet au fonctionnement des surréalistes qui, parfaitement ambidextres sous l'étendard toujours brandi de la liberté, maniaient d'une main le goupillon du dogmatisme faisant tourner de l'autre le sabre de l'exclusion, les oulipiens, ont trouvé le moyen d'abriter sous le couperet de la contrainte, la plus belle « liberté grande » qui fût jamais donnée aux membres d'un collectif. En ce sens, si Julien Gracq voyait « le succès du surréalisme [...] dans une aptitude rarement atteinte par d'autres doctrines à la dissémination à distance, à la dilution jusque dans des eaux étrangères et lointaines, à la contamination³ », ce jugement ne s'écarterait pas moins à l'Oulipo qui, en ayant misé sur des procédures objectives, a sans doute mieux négocié le passage de témoin entre générations et assuré mieux encore une dissémination plus étendue : en témoigne la floraison des OuXpo partout sur le globe et en toutes disciplines, de la musique à la cuisine, de l'histoire à la tragi-comédie, en passant par la peinture et la bande dessinée et tant d'autres ici recensées.

Ce que Véronique Montémont pointe à propos de Jacques Roubaud est sans doute, compris plus généralement, au

3. Julien Gracq, « Le surréalisme et la littérature contemporaine », *Œuvres complètes*, t. I, Gallimard, coll. « Pléiade », 1989.

cœur de cette réussite : l'Oulipo saurait composer avec le retour du refoulé, accueilli dans et par la contrainte et dans ses interstices. La psychologie, l'autobiographie, l'exploration de soi peuvent revenir de façon cryptée, toutes fêlures, tous décombres cachés avec pudeur sous la forme et les jeux des noms ou des nombres. Au fond, le secret de jouvence

de l'Oulipo ne serait-il pas d'avoir substitué à l'amour fou des surréalistes, l'amitié généralisée ? Une amitié portée au principe du monde, rapprochant les hommes, les chiffres et les lettres, fondant l'*imago mundi* d'une bibliothèque immatérielle faite de collections vivantes ?

Philippe LEVREAUD

En écho



Gustave Doré, *Histoire pittoresque, dramatique et caricaturale de la Sainte Russie*, ed. 2024, 2014, 112 p., ill., 23,5x30,5 cm, ISBN 978-2-919242-18-4

Mieux connu par ses illustrations des *Contes de Perrault*, de la Bible ou de la *Divine Comédie*, le prodigieux graveur fut aussi, c'est moins notoire, un

précurseur de la bande dessinée. Précurseur ? Disons plutôt qu'il a presque épuisé le genre dès l'incubateur : « *Gustave Doré révolutionne ce qui n'existe pas. C'est déjà là un projet exemplaire* » commente Guillaume Dégé. Dès 1854, Doré s'extrait du temps ; résume, synthétise, anticipe. Excité par la Guerre de Crimée, il venge les désastres de la Campagne de Russie. Frayant tant par l'écriture que par le dessin tout à la fois les voies de la folie douce et de la fantaisie débridée, acoquinant l'humour, la satire à la dérision et à l'absurde, Doré puise pour sonder l'âme russe dans une tradition qui

remonte à Rabelais, à Swift, et dont il descend le cours avec Nodier pour finir en contemporain de Pierre Dac, de Boris Vian et de Delfeil de Ton. L'empire de sa liberté graphique s'étend de Callot à Reiser. Et s'il fut un peintre raté par démesure, il anticipe quand même dans ces pages aussi bien Garache que Support/surface, façon Hantaï ou Vierrat. Cases vides ou noires, ombres chinoises, changements d'échelle, mises en abyme, Doré ne se refuse aucun moyen et pas un ne se refuse à lui : tout marche, et *allegro*, « *façon Boléro de Ravel* » pointe le postfacier sagace. On passe ainsi *crescendo* de la nuit des temps qu'une case contient à des frises, des pages explosives, hérissées, tachées – où la typographie s'invite, et la couleur, l'imagerie d'Épinal, le dessin d'enfant – à de véritables morceaux de roman pour finir par des tableaux allégoriques en pleine page et en pièces détachées.

Magnifiquement édité d'après les meilleures sources, soigneusement imprimé, cet album fait suite chez 2024 aux désopilants *Des-agréments d'un voyage d'agrément* (1851) regorgeant lui aussi d'abondantes prouesses.

Philippe LEVREAUD



Journées du patrimoine écrit. Patrimoine écrit et territoires, Sélestat, 21 et 22 juin 2012, Médiapopéditions/Cordial, 2013, 160 p. + 20 p. coul. hors texte, 16,4x23 cm à l'ital., ISBN 978-2-918932-16-1

Actes des 7^e journées du patrimoine écrit, ce volume arrive en léger différé mais néanmoins à point pour compléter le dossier « Alsace » que vous tenez entre vos mains. Pour ce qui est de la région, le chemin qu'il parcourt passe bien sûr par la plupart des étapes ici décrites, de la bibliothèque humaniste du Rhin supérieur aux collections de Colmar, mais on y trouvera aussi le Pôle documentaire de la Fonderie (N. Stoskopf) par exemple. Au gré de thématiques déclinant la question du territoire sous les perspectives de l'identité, du développement économique, de la coopération, de la valorisation des

fonds locaux et régionaux ces journées passaient à l'occasion largement les bornes de l'Alsace : on y découvrira le projet du Pôle du livre de Saint-Mihiel (Meuse), prévu pour ouvrir en 2017, la bibliothèque numérique de Roubaix ou encore la banque numérique du savoir d'Aquitaine. Mais sont également soulevées des questions plus générales : les enquêtes régionales lancées dans le cadre du Pape (M.-C. Pasquet), les pôles associés de la BnF (V. Falconnet), les réseaux dans les collections régionales (A. Meyer)... ; les rapports complexes du patrimoine et de l'université reviennent sous plusieurs angles (par A. Poirot à propos de la BNU, par D.-G. Picard au sujet des partenariats sur un territoire, par S. de Ragueneil pour ce qui est de la collaboration université-bibliothèques). Introduits par Alberto Manguel pour qui « les bibliothèques rendent l'ancien contemporain », ces actes illustrent parfaitement l'idée d'un patrimoine « actif », défendue par Nicolas George (directeur du SLL).

Philippe LEVREAUD

LIVRES HEBDO

PARTICIPEZ AU

6^e Grand Prix Livres Hebdo DES BIBLIOTHÈQUES FRANCOPHONES



Les Prix Livres Hebdo distinguent les établissements proposant des services particulièrement efficaces et novateurs pour prendre en compte la diversité des publics et développer la fréquentation.

QUATRE PRIX ET UN GRAND PRIX

Prix de l'Innovation. Prix de l'Accueil. Prix de l'Espace intérieur. Prix de l'Animation.
Le Grand Prix du jury sera décerné à la bibliothèque qui répond le mieux à ces différents critères.

Après Amélie Nothomb en 2014,
David Foenkinos est le président du jury 2015

LE JURY



David Foenkinos, président du jury



Laurent Pagès, directeur du réseau de médiathèques communautaires d'Aires sur l'Adour, (lauréat du Grand Prix 2014)



Gilles Gudrin, directeur du réseau des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole



Pascal Vandenberghe, P-DG de Payot Librairie (Suisse)



Hélène Wadowski, directrice du département jeunesse de Flammarion et présidente du groupe jeunesse du SNE



Assumpta Bailac, directrice des bibliothèques publiques de Barcelone



Claude Poissenot, sociologue, Université de Lorraine



Fabrice Piault, rédacteur en chef de Livres Hebdo



Véronique Heurtematte, chef de la rubrique Bibliothèque à Livres Hebdo

Inscriptions sur livreshebdo.fr jusqu'au 15 octobre 2015

Pour toute demande de renseignements, merci d'envoyer un mail à grandprixdesbibliotheques@electre.com

Avec la participation de

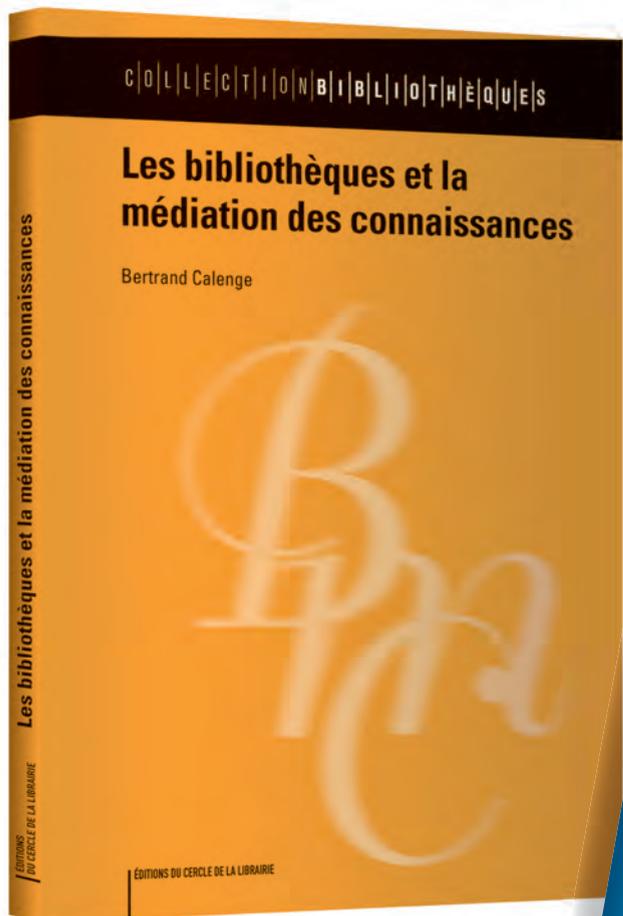


et

Avec le soutien de



NOUVEAU



LES BIBLIOTHÈQUES ET LA MÉDIATION DES CONNAISSANCES

par Bertrand Calenge

Indispensables passeurs de savoirs... À l'heure où Internet semble avoir réponse à tout, les bibliothécaires s'interrogent sur l'évolution de leur métier. Ce livre affirme que c'est justement parce que le flux des informations est illimité que la médiation de professionnels - qui, par leur formation, ont la capacité de collecter et de classer - devient plus que jamais indispensable. Aujourd'hui les bibliothèques doivent inventer de nouvelles façons de transmettre les documents à des publics, eux-mêmes passeurs de savoirs. Les connaissances collectivement élaborées incluant d'innombrables livres, disques, fichiers, débats et autres supports d'information ont besoin d'être sélectionnées, ordonnées et conservées selon les règles de l'art.

À travers le regard d'un spécialiste, l'ouvrage questionne la fonction essentielle de la bibliothèque. Dans un contexte où les modalités de production, de communication et de réception de l'écrit évoluent considérablement, il démontre qu'il faut aller plus loin que les actions socio-culturelles et le dialogue convivial. Il propose des pistes ; il ouvre des voies afin de partager des données de multiples provenances en garantissant leur transmission. Un livre essentiel pour mieux comprendre les enjeux et agir maintenant.

Commandez-le dès maintenant.

ISBN 978-2-7654-1465-0

152 pages

35 € TTC / 33,18 € HT

Version consultable :

24,50 € TTC / 23,23 € HT

Version téléchargeable (epub ou PDF) :

26,25 € TTC / 24,88 € HT

Pour plus de renseignements,
contactez-nous sur

commercial@electre.com



Le **TRAITEMENT**
de l'information
est aujourd'hui une
nécessité absolue.
Suivez ce guide
INDISPENSABLE pour
agir selon les **RÈGLES**
DE L'ART.

Éditions du
Cercle de la
Librairie

sur www.electre|boutique.com